



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Santé

Université de Lille

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Céline HUSELSTEIN, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Santé* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Formations de santé :

- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutique (DFGSMa - 1^{er} cycle)
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM - 1^{er} cycle)
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO - 1^{er} cycle)
- Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP - 1^{er} cycle)
- Licence professionnelle Métiers de la santé : technologies
- Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)
- Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)
- Grade de master Diplôme d'état de sage-femme
- Master Biologie-santé
- Master Sciences du médicament

Ingénierie et management de la santé :

- Licence Sciences pour la santé
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Licence professionnelle Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire
- Licence professionnelle Services à la personne
- Master Ingénierie de la santé
- Master Management sectoriel

Sciences et techniques des activités physiques et sportives :

- Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives
- Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs
- Licence professionnelle Métiers de la forme
- Master STAPS : activité physique adaptée et santé
- Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive
- Master STAPS : management du sport

PRÉSENTATION

L'Université de Lille regroupe, depuis 2018, les Universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3, et fait partie des neuf membres constituant la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Lille Nord de France. L'offre de formation proposée par l'Université de Lille est structurée en quatre champs dont le champ *Santé*.

L'objectif général des formations appartenant à ce champ *Santé* est d'amener les étudiants à acquérir des connaissances scientifiques et professionnelles ainsi que des compétences fondamentales susceptibles de permettre la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle dans des secteurs d'activité en lien avec la santé, son ingénierie, son management ou le sport.

Le champ *Santé* regroupe 25 formations réparties dans 3 sous-champs complémentaires qui sont :

- Les *Formations de santé* portées par les Facultés de médecine, chirurgie dentaire, pharmacie, et par l'École de sages-femmes.
- Les formations *Ingénierie et management de la santé* relevant du secteur sanitaire et médico-social ou du secteur d'activités de la santé non soignante.
- Les formations *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) dont les métiers visés sont ceux spécifiquement liés au domaine du sport.

Dans le sous-champ *Formations de santé*, l'Université de Lille est en charge de 12 formations correspondant aux :

- o Formations de santé réglementées portées par les Facultés de médecine, chirurgie dentaire, pharmacie, et par l'École de sages-femmes :
 - Quatre diplômes de formation générale (DFG) : *Sciences médicales* (SM), *Sciences odontologiques* (SO), *Sciences pharmaceutiques* (SP) et *Sciences maieutiques* (SMa), dont la Première année commune aux études de santé (PACES).
 - Trois diplômes de formation approfondie (DFA) : SM, SO, SP.
 - Un diplôme d'état de sage-femme.
- o Formations non soignantes relevant du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et portées par les Facultés de médecine, pharmacie, et les instituts universitaires de technologie (IUT) A et C :
 - Deux licences professionnelles (LP) :
 - *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (QHSSE).
 - *Métiers de la santé : technologies*.
 - Deux masters :
 - *Biologie-santé* (mention également portée par la Faculté des sciences et technologies).
 - *Sciences du médicament*.

Les 6 formations du sous-champ *Ingénierie et management de la santé* relèvent toutes du système LMD, sont portées par la Faculté d'ingénierie et management de la santé (ILIS), et sont réparties comme suit :

- o Deux licences générales :
 - *Sciences pour la santé*.
 - *Sciences sanitaires et sociales*.
- o Deux LP :
 - *Gestion des organisations l'économie sociale et solidaire* (GEOSS).
 - *Services à la personne*.
- o Deux masters :
 - *Ingénierie de la santé*.
 - *Management sectoriel*.

Les 7 formations STAPS relèvent également du système LMD, sont portées par la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP) et regroupent :

- o Une licence générale :
 - *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS).
- o Trois LP :
 - *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives*.
 - *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL).
 - *Métiers de la forme*.
- o Trois masters :
 - *STAPS : activité physique adaptée et santé*.
 - *STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive*.
 - *STAPS : management du sport*.

AVIS GLOBAL

Le champ *Santé* correspond à un ensemble cohérent de formations complémentaires réparties en trois sous-champs. Les formations relevant du LMD et appartenant aux sous-champs *Formations de Santé* et *Ingénierie et management de la santé* auraient pu être regroupées dans un même sous-champ pour améliorer leur lisibilité et leur visibilité, et se démarquer des formations dites « soignantes ».

L'ensemble des formations bénéficient d'un environnement recherche et professionnel privilégié, et regroupent les compétences du secteur socio-professionnel et de structures publiques. Ce tissu industriel régional offre non seulement des opportunités d'emploi, de stages ou de projets importantes mais aussi, des opportunités de collaboration avec des entreprises locales. L'environnement recherche du champ *Santé* s'appuie principalement sur les activités de recherche menées dans plusieurs équipes labellisées (neuf équipes d'accueil (EA), huit unités de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et trois unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou INSERM) et sur l'existence de l'École doctorale (ED) « Biologie-santé » rattachée au Collège doctoral de la ComUE Lille Nord de France et hébergée par l'Université de Lille. A noter que le master *Management sectoriel* et les masters *STAPS* possèdent des adossements d'autres ED de et hors établissement.

L'importance donnée aux stages, l'attention portée aux projets professionnels des étudiants, la mixité des équipes pédagogiques témoignent de la place importante accordée à la professionnalisation des étudiants. Pour la majorité des diplômés lillois, l'attractivité est réelle, et les taux de réussite de même que l'insertion professionnelle sont très satisfaisants. Cette situation paraît cohérente avec le développement de l'approche par compétences qui structure une grande partie des formations et constitue indéniablement un point très positif à étendre à l'ensemble du champ.

Le paysage est très contrasté en matière d'internationalisation des formations qui, parfois ne se résume qu'à l'apprentissage d'une langue. Compte tenu de la localisation géographique de l'Université de Lille, on ne peut qu'encourager la mise en place de partenariats avec les pays du nord de l'Europe.

Une attention doit être portée à l'existence des formations à faibles effectifs, dont la viabilité paraît parfois fragile, en vue de les consolider (LP QHSSE, LP GEOSS, LP *Métiers de la forme*, LP *Métiers de la santé : technologie parcours Management de l'information médicale dans les établissements de santé* (MIMES), master *STAPS : management du sport parcours Sciences du sport et de l'activité physique*).

La place du numérique, de plus en plus présente dans toutes les formations, se traduit *a minima* par la mise à disposition des étudiants de cours sur des plateformes comme moodle. L'utilisation des outils du numérique est peu ou pas spécifiée dans certaines formations (PACES, DFG/DFA *SM ou SO*). Par ailleurs, si la pédagogie innovante est déployée, elle n'est pas suffisamment détaillée pour en apprécier l'importance sauf en DFG/DFA *SP* ou en licence *Sciences pour la santé* où sa place est forte et réelle. En règle générale, l'articulation de ces dispositifs numériques avec les enseignements gagnerait à être précisée.

Enfin, l'absence d'évaluation des enseignements ne semble pas permettre un pilotage efficace et lisible des formations. La qualité de ces dernières gagnerait également à être améliorée en encourageant la tenue de véritables conseils de perfectionnement. Ils doivent impérativement intégrer davantage les étudiants et des personnalités extérieures issues du monde socioprofessionnel, et être organisés au plus proche des formations elles-mêmes. Cela concerne 16 diplômés sur les 25 appartenant au champ.

On déplore qu'au-delà d'une information générale fournie par l'établissement, il n'y ait pas de donnée concrète à l'échelle de chaque formation sur les dispositifs mis en place pour l'accueil des étudiants en situation particulière (étudiants salariés, étudiantes enceintes, étudiants engagés dans plusieurs cursus, étudiants en situation de handicap, étudiants artistes, sportifs de haut niveau, étudiant bénéficiant du statut national d'étudiant-entrepreneur).

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'analyse détaillée présentée ci-dessous se fera non pas en fonction des sous-champs établis par l'établissement, mais en fonction des modalités de fonctionnement des formations. Seront présentées en premier lieu, les formations de santé réglementées puis, les formations relevant du système LMD.

Les formations de Santé réglementées

Les formations de santé répondent à des textes réglementaires nationaux et sont construites en bonne adéquation avec ceux-ci. L'accès à ces formations passe par la PACES qui remplit pleinement ses objectifs, en termes de sélection, de formation et du devenir de ses étudiants vers les quatre DFG. S'il existe un dispositif d'aide à la préparation du concours sanctionnant la PACES sous forme de tutorat, aucun renseignement n'est fourni sur la communication autour du choix des filières et sur d'éventuels dispositifs mis en place pour les étudiants en difficultés d'apprentissage au cours de cette première année.

Les liens avec le réseau professionnel ne sont mentionnés qu'à partir des DFA et sont particulièrement satisfaisants pour les DFA SP et SO. Si le DFA SMA favorise l'insertion professionnelle des étudiants à travers de nombreux lieux de stage, l'ouverture vers la recherche semble se limiter à une unité d'enseignement (UE) « initiation à la recherche et mémoire ». Pour l'ensemble des autres formations en santé, ces dernières jouissent d'une ouverture remarquable sur la recherche avec un accès privilégié à l'école doctorale (ED) « Biologie-santé » (ED 446). Il faut également souligner la politique internationale mise en place en DFA SO et DFA SP qui permet une mobilité étudiante significative vers l'Amérique centrale, l'Amérique du sud et l'Europe pour DFA SO et vers l'Europe pour DFA SP avec 188 stages réalisés entre 2012 et 2018.

Le rôle et les responsabilités des membres des équipes pédagogiques sont peu explicites hormis pour le DFG et le DFA en sciences pharmaceutiques. Le conseil de perfectionnement est inexistant pour la PACES, les DFG et DFA en SM ou gagnerait à intégrer des personnalités extérieures pour les DFG/DFA SO et SMA. Pour le recrutement vers les quatre DFG, le taux de réussite à la PACES est d'environ 25 % pour les étudiants classés en rang utile. Il est toutefois regrettable que l'effectif des étudiants recrutés par le dispositif passerelle en deuxième ou troisième année des études de santé ne soit pas mentionné. On note un bon taux de réussite des étudiants sur l'ensemble des autres années et des filières (> 80 %). Les passerelles entrantes sont possibles en 2^{ème} et 3^{ème} année en application des arrêtés ministériels mais peu d'étudiants semblent en bénéficier. Les dossiers restent lacunaires sur la mise en place de ce dispositif (provenance des étudiants, mise à niveau proposée).

A l'exception des formations en sciences pharmaceutiques (DFG et DFA), l'évaluation des enseignements universitaires et cliniques par les étudiants est inexistante ou relativement peu explicitée dans les dossiers (absence de détails sur leur analyse, prise en compte de leurs résultats par l'équipe enseignante).

Les formations LMD regroupant les sous-champs *Formations de santé, Ingénierie et management de la santé* et STAPS

Le champ regroupe une offre de formation LMD aux objectifs solides, et diversifiés. Il est à relever que des choix stratégiques ont été faits pour certaines licences afin de les repositionner au mieux dans l'offre de formation de l'établissement telle la licence *Sciences sanitaires et sociales* insistant davantage sur le secteur médico-social que sanitaire, ou de la LP *Métiers de la forme* passant de la remise en forme à un axe revendiquant une approche Santé/Bien-être. Les trois licences proposées dans le champ s'appuient sur un large socle de connaissances et de compétences les rendant professionnalisantes.

Les LP ont des objectifs clairs et bien affichés car elles visent des débouchés très précis ; exceptées les LP GDOSSL et *Services à la personne* pour lesquelles il existe une inadéquation entre les objectifs pédagogiques trop ambitieux et manquant de clarté, au regard du contexte socio-économique.

L'offre de formation de master se présente avec des objectifs précis, des parcours et des compétences détaillées et surtout, des secteurs professionnels bien identifiés. Cela en fait un atout puisqu'il y a un accord entre les objectifs affichés, la formation offerte aux étudiants et l'insertion professionnelle. Pour le master *Biologie-santé*, l'organisation plutôt surprenante (deux parcours de première année de master (M1), portés par deux facultés différentes et un seul parcours en deuxième année de master (M2)) laisse supposer une absence de différenciation. Cette architecture très particulière peut être à l'origine d'un manque de spécificité de la formation en M2 amenant une partie des étudiants de M1 à se réorienter vers d'autres masters jugés plus professionnalisant. Inversement, le master *Ingénierie de la santé* a principalement une finalité professionnelle, dans les domaines de l'ingénierie de la santé et de la santé non soignante avec des objectifs ambitieux, novateurs, tournés vers l'international.

Le positionnement à l'échelle régionale des formations est un point fort de l'université. La concurrence est faible ou absente du fait du positionnement original de certaines formations qui occupent parfois une position unique soit que la formation soit plus généraliste (master *Sciences du médicament*) ou plus spécialisée (master *Management sectoriel*) que les autres offres de formation dans les mêmes domaines. Certaines formations possèdent également un rayonnement national comme les licences *Sciences pour la santé* et *Sciences sanitaires et sociales*, et les masters *Ingénierie de la santé*, ainsi que *Management sectoriel*, toutes adossées au réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé (REMIS), sélectionné dans le cadre national des Initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI).

L'adossement à la recherche des masters est assez remarquable incluant des collaborations avec des unités de recherche au plan national, voire internationale. La formation « à et par la recherche » se fait souvent en lien avec l'ED « Biologie-santé ». L'articulation à la recherche passe surtout dans les licences générales par l'implication des enseignants-chercheurs dans les enseignements. Elle est classiquement absente dans les LP ; la LP *Métiers de la santé : technologie* étant une exception notable, s'expliquant par l'existence d'un parcours dédié à l'innovation technologique et aux biotechnologies en lien direct avec l'environnement recherche. Si la poursuite d'études est logique au sein du master *Biologie-santé* avec 77 % des étudiants poursuivant en doctorat, elle est inexistante pour le master *Management sectoriel*.

La plupart des formations en licence, LP, master ont noué des partenariats parfois nombreux et variés avec des acteurs académiques et des structures professionnelles tant privées que publiques, que ce soit avec des centres hospitalier régionaux et universitaires (CHRU) de la région Hauts de France ou des établissements, écoles d'ingénieurs ou réseaux spécialisés dans le domaine médical, industriel ou sportif. Il est cependant regrettable que l'articulation avec les partenaires socio-économiques n'ait pas été formalisée pour la LP *Service à la personne* et la LP *Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire*. Des conventions de double diplôme peuvent également être passées avec les écoles d'ingénieurs Polytech Lille, École normale supérieure des arts et industries textiles, Paris Sup'Biotech (master *Sciences du médicament*).

Compte tenu de la position géographique privilégiée de Lille, de l'adossement à la recherche et aux milieux socio-économiques des formations relevant du champ *Santé*, l'ouverture internationale reste trop souvent modeste en termes de mobilité entrante et/ou sortante, n'étant parfois même pas évoquée dans de nombreux dossiers. Quelques formations se démarquent toutefois en permettant une mobilité étudiante, des délocalisations et des stages obligatoires à l'étranger (parcours *International sport administration* du master *STAPS management du sport*), des parcours internationaux (master *Ingénierie de la santé*) ou encore, l'obtention de double diplôme avec des universités étrangères (licence *Sciences pour la santé*, master *STAPS activités physiques adaptées et santé*, master *Biologie-santé*).

La composition des équipes pédagogiques est globalement bien décrite et paraît diversifiée en associant enseignants universitaires et professionnels. La LP GEOSS fait cependant exception puisqu'aucun enseignant-chercheur ni professeur agrégé de l'Université de Lille ne participe, semble-t-il, à cette formation.

Dans la grande majorité des formations, le nombre d'intervenants extérieurs, issus de milieux socio-économiques ou culturels liés à la formation, est important notamment, dans les formations de type LP avec 30 à 80 % du volume horaire – 80 % semblant même excessif -.

Un conseil de perfectionnement est très souvent cité mais sa composition ne répond pas toujours aux critères requis (absence de personnalités extérieures issues du monde socioprofessionnel et/ou d'étudiants du diplôme). Pour les formations dispensées à la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique, le conseil de perfectionnement se fait à l'échelle de la Faculté et non au niveau de chaque formation. Ce choix paraît difficilement compatible avec la mise en œuvre d'améliorations qui se font à l'échelle de la formation licence ou master, voire à l'échelle du parcours.

Les dossiers sont très souvent lacunaires sur un certain nombre de données telles que l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation, la durée moyenne de recherche d'emploi, ... L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est que très peu pratiquée, même s'il existe une évaluation informelle dans certaines formations de ce champ. En l'état, il est impossible de déterminer quelles évolutions des enseignements du champ de formation découlent d'une évaluation des enseignements.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrances des crédits et du diplôme sont bien décrites pour l'ensemble des formations. Les compétences que doivent acquérir l'étudiant sont précisées au sein de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et se trouvent souvent organisées en bloc de compétences. L'approche par compétences est ainsi bien développée au sein de nombreuses formations du champ.

POINTS D'ATTENTION

L'analyse des différentes formations de santé réalisée dans le cadre de ce rapport a permis de relever des points d'attention importants concernant :

- La LP GEOSS :
 - Certaines des compétences attendues sont inaccessibles aux étudiants sortant de cette formation (par exemple « le contrôle de gestion de l'exécution budgétaire » ou encore « informatiser des systèmes de gestion » sont des compétences que seuls des étudiants titulaires d'un master ayant une certaine expérience peuvent réaliser).
 - Aucun enseignant-chercheur ne participe à cette formation. Or, une ouverture de la formation à des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université de Lille spécialisés en gestion des entreprises médico-sociales serait bénéfique.
 - L'inadéquation entre les objectifs du diplôme et l'insertion professionnelle.
 - Des effectifs étudiants très réduits, sans évolution notable, témoignant d'une attractivité stagnante. Les priorités de la formation seraient de renforcer sa communication institutionnelle en vue de se rendre plus visible des acteurs du secteur, pour nouer des partenariats et des conventions.

- Le master *Biologie-santé* :
 - La structure du master avec aucune mutualisation des enseignements en M1 et une absence de spécialisation en M2 est un point faible de cette formation. Il est recommandé de réunir les deux promotions des M1 dans un enseignement commun du domaine des sciences biologiques et de la santé tout en préservant la collaboration efficace et étroite entre les Facultés de sciences et de médecine.
 - La forte ré-orientation des étudiants de M1 vers d'autres masters plus professionnalisant témoigne de la nécessité de diversifier les débouchés. Il serait souhaitable au niveau M1 de réfléchir à la mise en place de passerelles vers des formations professionnalisantes. Intégrer des professionnels du secteur privé dans les aspects pédagogiques de la formation (jurys, conseil de perfectionnement, interventions,...) apporterait un soutien supplémentaire aux étudiants en leur permettant de rationaliser au mieux leurs projets personnels et professionnels et enrichirait la réflexion sur l'évolution de la formation.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La *formation générale en sciences maïeutiques*, composée de 3 années dont la *Première année commune aux études de santé (PACES - soit 180 ECTS (European Credit Transfer System))* conduit au diplôme de formation générale en sciences maïeutiques, conférant le grade de licence. L'obtention du diplôme de formation générale est indispensable pour l'inscription à la formation approfondie qui conduit au diplôme d'état de Sage-Femme.

Les enseignements ont lieu à la faculté de médecine pour la *PACES*, et à l'école de sage-femme du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille pour la deuxième et la troisième année du *Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)*.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur le programme de la *PACES* est satisfaisante avec une page internet dédiée, une réunion de pré-rentree et la distribution d'un guide.

Il est fait mention dans le document de deux journées d'immersion à la faculté de médecine destinées à des lycéens, d'une journée « Portes Ouvertes de la faculté de médecine » et de participation au Salon de l'étudiant sans plus d'information sur l'implication des enseignants des différentes filières à ces événements.

On ne dispose pas d'information sur la mise en place de réunions pour le choix des filières avec les métiers, tout particulièrement en fin de premier semestre avant l'inscription à une ou plusieurs filières.

En cas d'échec au concours, des réunions d'information sont organisées pour une réorientation possible (2 réunions en moyenne par semestre) avec présentation de passerelles.

Concernant l'accueil des étudiants en situation particulière, il est réalisé en lien avec les services universitaires ce qui a permis la mise en place de dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : places dédiées en amphithéâtre, assistance auditive, tiers-temps. Pour ces étudiants, les épreuves du concours se déroulent sur le site de la Faculté de médecine avec salles et surveillants dédiés et assistance informatique si besoin. Il n'est pas mentionné dans le dossier de dispositif adapté pour les étudiants salariés ou les étudiants sportifs de haut niveau.

Les modalités pédagogiques sont classiques à ce type de formation avec un enseignement en tronc commun réparti sur les 2 semestres et une unité d'enseignement (UE) spécifique à chaque filière de santé : médecine,

odontologie, pharmacie et maïeutique proposée en deuxième partie du second semestre, comptant pour 10 crédits ECTS (European Credits Transfer System) pour un volume de cours magistral (CM) compris entre 50 et 57 heures selon la filière.

Une majorité des enseignements se fait à la Faculté de médecine sous forme de cours magistraux (318 heures en tronc commun pour les UE 1 à 6) et 40,5 heures d'enseignement dirigé (ED) (soit seulement 11 % du volume total d'enseignement en tronc commun) par groupe d'un grand nombre d'étudiants (150 étudiants/groupe). La répartition des CM et des ED du tronc commun entre les deux semestres n'est pas précisée. De plus, aucune information n'est donnée sur les modalités pédagogiques de l'UE7 (*UE Santé-Société-Humanité*) comptant pour 8 crédits ECTS.

Les étudiants disposent d'un enseignement magistral avec retransmission simultanée dans 6 amphithéâtres en visio-conférence. La répartition des étudiants pour l'enseignement magistral présentiel ou en vidéo-transmission n'est pas précisée dans le document fourni mais un système de rotation dans les différents amphithéâtres avec attribution individuelle d'une place spécifique est mis en place permettant une égalité d'accès aux cours présentiels et retransmis. Aucune information n'est donnée concernant les supports disponibles (sous forme papier et/ou numérique).

Les étudiants peuvent s'inscrire dans plusieurs filières mais la recommandation est de choisir au maximum deux filières. La mutualisation des UE se fait pour les UE spécifiques : *Médecine/Maïeutique* (19,5 % du volume horaire dédié à l'ensemble des UE spécifiques) ; *Médecine/Odontologie* (11,3 %) ; *Médecine/Maïeutique/Odontologie* (9 %) ; *Pharmacie/Odontologie* (11,3 %). La filière *Médecine* est la seule à ne pas avoir d'UE réellement spécifique. Si les cours ont lieu à la Faculté de médecine, les cours d'UE spécifique pharmacie ont lieu à la Faculté de pharmacie et les cours d'UE spécifiques d'odontologie sont dispensés en vidéo en amphithéâtre puis mis à disposition par *E-learning* aux étudiants concernés.

L'organisation matérielle des épreuves du concours est parfaitement décrite.

Compte tenu du nombre important de candidats (3000), le concours est réalisé dans un complexe prévu à cet effet à Douai (Gayant expo). Les épreuves comportent des Questions à choix multiples (QCM), corrigées de façon informatique à partir d'une grille type de correction. La composition du jury de concours est également décrite.

Seule l'UE *Santé-société-humanité* se déroule sous forme de questions rédactionnelles. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart trop important entre les correcteurs mais la valeur de cet écart n'est pas précisée).

Dispositifs d'aide à la réussite

Il existe un dispositif d'aide à la préparation du concours sous forme de tutorat, délégué à une association étudiante, sous la responsabilité d'un enseignant. Le tutorat concerne deux UE du tronc commun (UE1 (atome-biomolécules-génome-bioénergétique-métabolisme) et UE3 (organisation des appareils et systèmes : bases physiques des méthodes d'exploration-aspects fonctionnels)) et est ouvert à tous les étudiants, primants ou doublants, pour une somme de 20 euros pour l'année (réglée à l'inscription). Chaque séance dure 2 heures (de 18h15 à 20h15), tous les 15 jours par groupe de 30 étudiants maximum, dans les locaux de la faculté après les cours. Le document n'apporte pas de renseignement sur le suivi du tutorat et l'efficacité du système de tutorat pour la réussite au concours *PACES*.

On ne retrouve pas non plus de renseignements sur d'éventuels dispositifs mis en place pour les étudiants en difficultés d'apprentissage au cours de leur *PACES*. Certains étudiants peuvent abandonner mais le document fourni ne donne aucune information sur le devenir et le suivi de ces étudiants. Néanmoins, les étudiants sont informés qu'une conseillère d'orientation psychologue est à leur disposition à la faculté ; le secrétariat et la responsable de scolarité ainsi que l'assesseur de *PACES* peuvent être aussi contactés. Toutefois les modalités d'information des étudiants de ces possibilités ne sont pas précisées.

Différentes passerelles en vue de réorientation sont décrites et organisées en partenariat avec l'Université de Lille.

Il existe une réorientation après le semestre 1 (dans les domaines *Droit-santé, Sciences et technologies et Langues/SHS* mais les modalités d'application ne sont pas explicitement données ; 294 dossiers ont été déposés en 2016-2017 sur plus de 3000 étudiants soit moins de 10 %) suite à des entretiens individuels.

Aucune information n'est disponible dans le document sur leur devenir après leur réorientation.

En fin de second semestre, les étudiants collés non autorisés à redoubler repassent par la procédure Parcoursup mais il n'est pas précisé les critères de non autorisation à redoubler pour ces étudiants collés.

Pour les étudiants reçus-collés, des orientations en 2^{ème} année sont possibles pour différentes licences (*Sciences de la vie, Gestion*), DUT, écoles d'ingénieurs.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs en *PACES* sont importants et globalement stables sur les 5 dernières années (3081 en 2012-2013 et 3101 en 2016-2017) avec un taux de réussite (obtention des 60 ECTS) sans classement en rang utile passant de 33 % à 40,4 %. Le taux de réussite avec classement en rang utile dans une des quatre filières *PACES* est stable et de l'ordre de 25-26 %, sans qu'il soit possible de déterminer le pourcentage de la réussite à la filière premier choix.

Le taux de redoublement des étudiants ayant échoué au concours lors de la première inscription en *PACES* est en moyenne de 25-26 % sur les cinq années. Pour les étudiants ayant redoublé, le taux de réussite au concours est très élevé entre 56 et 63 % selon l'année observée.

Les résultats, selon le choix de filière, ne sont pas présentés pour les étudiants ayant choisi plus d'une filière.

En moyenne, 120 étudiants choisissent le filière maïeutique. Le taux de réussite pour les doublants varie de 18 à 58 % selon les années, celui des primants de 3 à 6 %. Le taux d'échec des doublants est de l'ordre de 47 %.

Pilotage

L'équipe pédagogique est exclusivement composée d'enseignants statutaires : Professeurs des universités (PU), Professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), Maitres de conférences des universités (MCU) et Maitres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) (65 enseignants). On ne dispose pour l'évaluation que de la liste nominative des enseignants sans aucune information sur leur appartenance à l'une des filières de santé, le nombre d'heures assurées par chacun, leur discipline respective ou leur responsabilité pédagogique dans le pilotage de *PACES*.

Il est donc impossible de juger de la pertinence du pilotage de la formation.

Le document annexe n'apporte qu'une information minimale sur la constitution des jurys à savoir qu'il est composé d'un président de jury choisi parmi les enseignants de la composante médecine et d'un enseignant de chaque UE mais sans aucune autre information comme en particulier la part des enseignants de chaque filière à ce jury, en dehors des Doyens des facultés de pharmacie et de chirurgie dentaire et de la directrice de l'école des sages-femmes. Il n'existe pas de jury par filière.

Aucune évaluation des enseignements n'est réalisée par les étudiants de *PACES*

Il n'existe ni auto-évaluation, ni conseil de perfectionnement

PACES

Principaux points forts :

- Conseillère d'orientation psychologique présente deux jours par semaine.
- Implication de la scolarité dans l'accompagnement des étudiants.
- Réel effort d'information auprès des lycéens.

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité du pilotage de la formation ; pas de conseil de perfectionnement, pas d'évaluation des enseignements, pas de renseignements sur la composition de l'équipe pédagogique et de la répartition par filière.
- Déséquilibre important entre cours magistraux et ED, avec nombre d'étudiants élevé en ED.
- Peu de dispositifs d'aide à la réussite et manque de données sur la réussite des réorientations.

Il existe une *PACES* très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la *PACES* doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de Santé par les étudiants et sur les réorientations.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les informations générales concernant la formation (organisation des enseignements, modalités de contrôle des connaissances) ainsi que l'information donnée aux étudiants sur les connaissances et les compétences attendues de cette formation n'apparaît pas clairement dans le dossier de présentation.

Le cursus apparaît bien organisé, sur deux ans comportant une alternance de cours (28 semaines en deuxième année (*DFGSMa 2*) et 15 semaines en troisième année (*DFGSMa 3*)) et de stages (10 semaines en *DFGSMa2* et 24 semaines en *DFGSMa 3*) avec 2 semaines de révision pour chaque année. L'organisation des enseignements (UE étudiées, volumes horaires, modalités pédagogiques, modalités de contrôles des connaissances) est bien explicitée. Toutefois, il n'existe pas de parcours individualisé. Une UE optionnelle (8 ECTS) permet aux étudiants de choisir parmi un nombre réduit d'options (*Sport, engagement associatif, module Femme-sage-femme-société*).

Les enseignements théoriques sont dispensés à l'école par les huit sages-femmes enseignantes et par de nombreux intervenants extérieurs à l'établissement (83 en *DFGSMa 2* et 22 en *DFGSMa 3*). Le volume horaire réalisé par les sages-femmes enseignantes ou les intervenants extérieurs n'est pas précisé mais représente au total de 20 à 25 heures de présentiel par semaine. Les modalités pédagogiques sont clairement décrites associant : cours magistraux, cours d'enseignement à distance, séances de simulation à basse fidélité pour les travaux pratiques, séances d'apprentissage au raisonnement clinique. Des travaux écrits personnels sont réalisées en éthique et en santé publique à partir de recherches bibliographiques ou de réflexions sur des thèmes imposés. Un forum de santé publique est organisé en *DFGSMa 3* et basé sur les principes des actions en éducation pour la santé. Très peu d'outils numériques sont utilisés faute de moyens à l'école.

Il n'existe pas d'enseignement mutualisé dans ce cursus hormis en *DFGSMa 2* (séances de simulation sur la plateforme PRESAGE avec les étudiants en deuxième année du diplôme de formation générale en sciences médicales).

Les dispositifs d'accueil des étudiants en situation particulière (de handicap par exemple) ne sont pas mentionnés.

La possibilité d'acquérir des compétences complémentaires est réelle : Anglais (20 heures dispensées en *DFGSMa 2 et 3*), Certificat informatique et internet (C2I). La validation est obligatoire, module de manutention (14 heures), validation du premier niveau de l'attestation de formations aux gestes et soins d'urgences en *DFGSMa 2*.

Les passerelles entrantes en *DFGSMa* sont possibles en 2^{ème} et 3^{ème} année en application des arrêtés ministériels mais restent rares, 2 en 5 ans. Un dispositif d'accompagnement individuel est mis en place pendant l'été essentiellement sous forme de travaux pratiques pour préparer l'étudiant aux stages.

Il n'existe pas de mobilité internationale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque promotion d'une quarantaine d'étudiants est encadrée par une sage-femme enseignante référente qui est leur interlocutrice tout au long de l'année universitaire. Un accompagnement individuel est organisé pour tous les étudiants avec au moins un entretien pédagogique par semestre. Toutefois les modalités de suivi de l'acquisition des compétences ne sont pas précisées.

La prise en charge des étudiants en situation particulière n'est pas mentionnée. Les étudiants en difficulté peuvent être reçus en entretien individuel et bénéficier d'un encadrement personnalisé lors des stages. Les étudiants en questionnement sur la poursuite du cursus sont reçus par la directrice de l'école afin de trouver une solution de réorientation sans préciser les pistes.

Il n'existe pas de dispositif favorisant la mobilité internationale.

Pilotage

L'équipe pédagogique permanente est composée de 10 sages-Femmes (1 directrice, 1 coordonnatrice générale de l'enseignement, 8 sages-femmes enseignantes), d'un médecin directeur technique de l'enseignement, de 2 secrétaires administratives (1,8 Equivalent Temps Plein (ETP)) selon l'organigramme de

l'école. Les rôles respectifs de la directrice, de la coordinatrice générale de l'enseignement et du médecin directeur technique dans le pilotage de la formation mériteraient d'être précisés.

Quatre-vingt-dix-sept pour cent des enseignants sont issus du milieu professionnel et sont extérieurs à l'établissement pour 91 % d'entre eux.

Un conseil technique, qui se réunit au moins 2 fois par an, fait office de conseil de perfectionnement. Ce conseil statue sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'école, les modalités des examens et les situations particulières d'étudiants. Ce conseil est composé de la directrice de l'école (présidente), du Doyen de l'UFR médecine, du directeur du CHU, du directeur technique et d'enseignement, de 2 représentants des professeurs enseignants de l'école, des sages-femmes enseignantes et des étudiants délégués des 4 promotions. Toutefois, l'absence de personnalités extérieures issues de la profession pose question quant aux mesures prises en vue de l'amélioration de la formation.

La composition des jurys d'examens est précisée : un professeur des universités (président), la sage-femme directrice de l'école (vice-présidente), 2 membres choisis parmi les enseignants de l'UFR médecine, le directeur technique et d'enseignement de l'école, 2 sages-femmes enseignantes, une sage-femme coordinatrice représentant les responsables de stages.

L'évaluation des enseignements et des stages se fait au travers d'un conseil de vie étudiant qui se réunit au moins 2 fois par an. Une évaluation formalisée est en cours de réflexion.

Aucun dispositif d'autoévaluation de la formation ne semble être mis en place au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en 2^{ème} année est stable avec une moyenne de 42 étudiants par an sur les 5 dernières promotions. Le nombre d'étudiants redoublant en 2^{ème} année est faible, de l'ordre de 5 % par an. Un très faible nombre d'étudiants a quitté la formation (5 étudiants en 5 ans). Le document présenté ne permet pas de déterminer avec certitude s'il s'agit bien d'un abandon des études en sciences maieutiques ou s'il s'agit d'une césure au cours du cursus. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une passerelle entrante n'est pas précisé.

Le nombre d'inscrits pédagogiques en 3^{ème} année est également stable (40 étudiants) avec un taux de réussite satisfaisant de 94 % sur les 5 dernières promotions. Les étudiants diplômés poursuivent leur cursus en formation approfondie de maieutique en vue de l'obtention du diplôme d'état de sage-femme. Les abandons de cursus après la troisième année sont rares, 3 sur 5 ans. Deux étudiants ont bénéficié d'une passerelle entrante en 3^{ème} année (1 en 2012-2013 et 1 en 2014-2015).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation des enseignements et des stages.
- Participation importante des intervenants extérieurs à l'établissement.

Principaux points faibles :

- Absence de dispositif d'autoévaluation.
- Utilisation restreinte des outils numériques.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour les 2 années de formation, le dossier présenté est dans l'ensemble complet toutefois l'information donnée aux étudiants sur les connaissances et les compétences attendues de la formation doit apparaître plus clairement. De plus, le recours aux outils numériques est une priorité. Le processus de pilotage de la formation est peu explicite et nécessite obligatoirement, d'une part la mise en place d'un conseil de perfectionnement incluant des professionnels extérieurs à la formation et d'autre part des dispositifs d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)* a comme objectif principal de permettre aux étudiants de poursuivre leur cursus médical en *Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)*. Le *DFGSM* se déroule en 3 ans (*Première année commune aux études de santé (PACES)* comprise) et permet aux étudiants d'acquérir les connaissances requises grâce à un tronc commun, des stages, le développement de compétences additionnelles et une initiation à la recherche. La formation théorique se déroule à la Faculté de médecine, les stages s'effectuant majoritairement dans les laboratoires et service hospitaliers.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur le programme de la *PACES* est satisfaisante avec une page internet dédiée, une réunion de pré-rentree et la distribution d'un guide.

Il est fait mention dans le document de deux journées d'immersion à la faculté de médecine destinées à des lycéens, d'une journée « Portes Ouvertes de la faculté de médecine » et de participation au Salon de l'Étudiant sans plus d'information sur l'implication des enseignants des différentes filières à ces événements.

On ne dispose pas d'information sur la mise en place de réunions pour le choix des filières avec les métiers, tout particulièrement en fin de premier semestre avant l'inscription à une ou plusieurs filières.

En cas d'échec au concours, des réunions d'information sont organisées pour une réorientation possible (2 réunions en moyenne par semestre) avec présentation de passerelles.

Concernant l'accueil des étudiants en situation particulière, il est réalisé en lien avec les services universitaires ce qui a permis la mise en place de dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : places dédiées en amphithéâtre, assistance auditive, tiers-temps. Pour ces étudiants, les épreuves du concours se déroulent sur le site de la Faculté de médecine avec salles et surveillants dédiés et assistance informatique si besoin. Il n'est pas mentionné dans le dossier de dispositif adapté pour les étudiants salariés ou les étudiants sportifs de haut niveau.

Les modalités pédagogiques sont classiques à ce type de formation avec un enseignement en tronc commun réparti sur les 2 semestres et une unité d'enseignement (UE) spécifique à chaque filière de santé : médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique proposée en deuxième partie du second semestre, comptant pour 10

crédits ECTS (European Credits Transfer System) pour un volume de cours magistral (CM) compris entre 50 et 57h selon la filière.

Une majorité des enseignements se fait à la faculté de médecine sous forme de cours magistraux (318h en tronc commun pour les UE 1 à 6) et 40,5h d'enseignement dirigé (ED) (soit seulement 11 % du volume total d'enseignement en tronc commun) par groupe d'un grand nombre d'étudiants (150 étudiants/groupe). La répartition des CM et des ED du tronc commun entre les deux semestres n'est pas précisée. De plus, aucune information n'est donnée sur les modalités pédagogiques de l'UE7 (UE Santé-Société-Humanité) comptant pour 8 crédits ECTS.

Les étudiants disposent d'un enseignement magistral avec retransmission simultanée dans 6 amphithéâtres en visio-conférence. La répartition des étudiants pour l'enseignement magistral présentiel ou en vidéo-transmission n'est pas précisée dans le document fourni mais un système de rotation dans les différents amphithéâtres avec attribution individuelle d'une place spécifique est mis en place permettant une égalité d'accès aux cours présentiels et retransmis. Aucune information n'est donnée concernant les supports disponibles (sous forme papier et/ou numérique).

Les étudiants peuvent s'inscrire dans plusieurs filières mais la recommandation est de choisir au maximum 2 filières. La mutualisation des UE se fait pour les UE spécifiques : *Médecine/Maïeutique* (19,5 % du volume horaire dédié à l'ensemble des UE spécifiques) ; *Médecine/Odontologie* (11,3 %) ; *Médecine/Maïeutique/Odontologie* (9 %) ; *Pharmacie/Odontologie* (11,3 %). La filière Médecine est la seule à ne pas avoir d'UE réellement spécifique. Si les cours ont lieu à la Faculté de médecine, les cours d'UE spécifique pharmacie ont lieu à la Faculté de pharmacie et les cours d'UE spécifiques d'*Odontologie* sont dispensés en vidéo en amphithéâtre puis mis à disposition par *E-learning* aux étudiants concernés.

L'organisation matérielle des épreuves du concours est parfaitement décrite.

Compte tenu du nombre important de candidats (3000), le concours est réalisé dans un complexe prévu à cet effet à Douai (Gayant expo). Les épreuves comportent des questions à choix multiples (QCM), corrigées de façon informatique à partir d'une grille type de correction. La composition du jury de concours est également décrite.

Seule l'UE *Santé-Société-Humanité* se déroule sous forme de questions rédactionnelles. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart trop important entre les correcteurs mais la valeur de cet écart n'est pas précisée).

Dispositifs d'aide à la réussite

Il existe un dispositif d'aide à la préparation du concours sous forme de tutorat, délégué à une association étudiante, sous la responsabilité d'un enseignant. Le tutorat concerne deux UE du tronc commun (UE1 (*atome-biomolécules-génome-bioénergétique-métabolisme*) et UE3 (*organisation des appareils et systèmes : bases physiques des méthodes d'exploration-aspects fonctionnels*)) et est ouvert à tous les étudiants, primants ou doublants, pour une somme de 20 euros pour l'année (réglée à l'inscription). Chaque séance dure 2 heures (de 18h15 à 20h15), tous les 15 jours par groupe de 30 étudiants maximum, dans les locaux de la faculté après les cours. Le document n'apporte pas de renseignement sur le suivi du tutorat et l'efficacité du système de tutorat pour la réussite au concours *PACES*.

On ne retrouve pas non plus de renseignements sur d'éventuels dispositifs mis en place pour les étudiants en difficultés d'apprentissage au cours de leur *PACES*. Certains étudiants peuvent abandonner mais le document fourni ne donne aucune information sur le devenir et le suivi de ces étudiants. Néanmoins, les étudiants sont informés qu'une conseillère d'orientation psychologue est à leur disposition à la faculté ; le secrétariat et la responsable de scolarité ainsi que l'assesseur de *PACES* peuvent être aussi contactés. Toutefois les modalités d'information des étudiants de ces possibilités ne sont pas précisées.

Différentes passerelles en vue de réorientation sont décrites et organisées en partenariat avec l'Université de Lille.

Il existe une réorientation après le semestre 1 (dans les domaines *Droit-santé, Sciences et technologies et Langues/SHS*) mais les modalités d'application ne sont pas explicitement données ; 294 dossiers ont été déposés en 2016-2017 sur plus de 3000 étudiants soit moins de 10 % suite à des entretiens individuels. Aucune information n'est disponible dans le document sur leur devenir après leur réorientation.

En fin de second semestre, les étudiants collés non autorisés à redoubler repassent par la procédure Parcoursup mais il n'est pas précisé les critères de non autorisation à redoubler pour ces étudiants collés.

Pour les étudiants reçus-collés, des orientations en 2^{ème} année sont possibles pour différentes licences (*sciences de la vie, Gestion*), DUT, écoles d'ingénieurs.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs en *PACES* sont importants et globalement stables sur les 5 dernières années (3081 en 2012-2013 et 3101 en 2016-2017) avec un taux de réussite (obtention des 60 crédits ECTS) sans classement en rang utile passant de 33 % à 40,4 %. Le taux de réussite avec classement en rang utile dans une des quatre filières *PACES* est stable et de l'ordre de 25-26 %, sans qu'il soit possible de déterminer le pourcentage de la réussite à la filière premier choix.

Le taux de redoublement des étudiants ayant échoué au concours lors de la première inscription en *PACES* est en moyenne de 25-26 % sur les cinq années. Pour les étudiants ayant redoublé, le taux de réussite au concours est très élevé entre 56 et 63 % selon l'année observée.

Les résultats, selon le choix de filière, ne sont pas présentés pour les étudiants ayant choisi plus d'une filière.

Concernant la filière Médecine, en moyenne 1003 étudiants s'inscrivent chaque année (871-1159) dont 91 % de primants. Le taux de réussite est d'environ 58 % pour les doublants et de 30 % pour les primants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est exclusivement composée d'enseignants statutaires : Professeurs des universités (PU), Professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), Maîtres de conférences des universités (MCU) et Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) (65 enseignants). On ne dispose pour l'évaluation que de la liste nominative des enseignants sans aucune information sur leur appartenance à l'une des filières de santé, le nombre d'heures assurées par chacun, leur discipline respective ou leur responsabilité pédagogique dans le pilotage de *PACES*.

Il est donc impossible de juger de la pertinence du pilotage de la formation.

Le document annexe n'apporte qu'une information minimale sur la constitution des jurys à savoir qu'il est composé d'un président de jury choisi parmi les enseignants de la composante médecine et d'un enseignant de chaque UE mais sans aucune autre information comme en particulier la part des enseignants de chaque filière à ce jury, en dehors des Doyens des facultés de pharmacie et de chirurgie dentaire et de la directrice de l'école des sages-femmes. Il n'existe pas de jury par filière.

Aucune évaluation des enseignements n'est réalisée par les étudiants de *PACES*

Il n'existe ni auto-évaluation, ni conseil de perfectionnement

PACES

Principaux points forts :

- Conseillère d'orientation psychologique présente deux jours par semaine.
- Implication de la scolarité dans l'accompagnement des étudiants.
- Réel effort d'information auprès des lycéens.

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité du pilotage de la formation ; pas de conseil de perfectionnement, pas d'évaluation des enseignements, pas de renseignements sur la composition de l'équipe pédagogique et de la répartition par filière.
- Déséquilibre important entre cours magistraux et ED, avec nombre d'étudiants élevé en ED.
- Peu de dispositifs d'aide à la réussite et manque de données sur la réussite des réorientations.

Il existe une *PACES* très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la *PACES* doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de Santé par les étudiants et sur les réorientations.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les deuxième et troisième années du *DFGSM* correspondent au *DFGSM2* et au *DFGSM3*. Le dossier ne présente aucune indication sur l'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de ces deux années en dehors de l'article 5 de l'arrêté du 22 mars 2011, suite à la mise en place en octobre 2011 du nouveau régime d'études conduisant au *Diplôme de formation générale en sciences médicales / DFGSM*. Le cursus sur deux ans est semestrialisé.

Les enseignements sont organisés par disciplines et en partie de façon intégrée sous forme d'unités d'enseignement (UE). Ces UE peuvent être des unités d'Enseignements thématiques (ET), des unités d'Enseignements Intégrés (EI), des unités d'Enseignements à choix libre (ECL). Les règles de validation des UE sont très peu documentées et très classiques (une session d'examen à chaque semestre et une session de rattrapage) et reposent principalement sur des Questions à choix multiples (QCM). Un contrôle continu existe dans certaines UE.

Les modalités pédagogiques font intervenir des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD), des séances de simulation aux gestes techniques (plateforme PRESAGE) avec 4 séances de 2h au semestre 1 du *DFGSM2* et 4 séances de 1h30 au semestre 2 du *DFGSM3*, et des stages. Le nombre d'étudiants par groupe de TD ou de simulation aux gestes techniques n'est pas précisé. L'apprentissage des langues et du Certificat informatique internet (C2i) est favorisé. A part la simulation, l'utilisation d'outils numériques semble peu développée. Les cours et TD sont obligatoires.

Aucune mutualisation d'UE avec d'autres formations, internes ou externes à l'établissement n'existe.

Des dispositifs pédagogiques (aménagement des formes d'enseignements, d'emplois du temps, de modalités de contrôle des connaissances, acquis de compétences) sont en place pour l'accueil des étudiants en situation particulière (étudiants salariés, étudiantes enceintes, étudiants engagés dans plusieurs cursus, étudiants en situation de handicap, étudiants artistes, sportifs de haut niveau, étudiant bénéficiant du statut national d'étudiant-entrepreneur).

Des possibilités intéressantes sont offertes aux étudiants concernant l'acquisition de compétences complémentaires : anglais, informatique, et à travers des unités d'ECL en vue de l'accès notamment à un master de recherche biologie-santé mais aucune information n'est précisée sur les UE de recherche accessibles. Les étudiants ont accès à une initiation au raisonnement clinique en *DFGSM3*. Les unités ECL permettent également d'acquérir des compétences transversales (histoire de la médecine couplée au latin et/ou grec) ou de favoriser une activité artistique (théâtre, musique) ou sportive.

Une procédure d'accès direct en *DFGSM2* ou *DFGSM3* (passerelle entrante) est possible pour des étudiants provenant de formations autres que la *PACES*, en accord avec la réglementation mais sans informations précises sur les modalités de recrutement. Les étudiants admis par cette procédure sont reçus par l'équipe pédagogique qui conseille une remise à niveau.

Dispositifs d'aide à la réussite

Il n'existe pas de tutorat en *DFGSM2* et rien n'est indiqué concernant le *DFGSM3*. Il n'y a pas non plus de mise en place d'un accompagnement faisant appel à un enseignant-référent par exemple.

Des dispositifs d'accompagnement existent pour les étudiants en difficulté (doublants, triplants et plus) ou en voie d'abandon : réunion de groupes, entretien individuel pour les triplants, accompagnement auprès du service Interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, contact avec une conseillère d'orientation. Les réorientations en cours de *DFGSM* sont rares et ne concernent que deux ou trois étudiants par an.

Aucune indication n'est mentionnée sur l'existence de dispositifs permettant une mobilité internationale entrante et sortante. Aucun étudiant n'a été concerné par ces mobilités jusqu'à présent.

Pilotage

Il n'y a aucune indication sur la constitution des équipes pédagogiques. Le seul élément transmis concerne le nombre de secrétaires pédagogiques (3 pour 1000 étudiants). Aucun conseil de perfectionnement ou structure

équivalente n'est mis en place.

L'évaluation de chaque cours est faite par les étudiants par vote électronique et est prise en compte par les équipes enseignantes. Les stages quant à eux ne sont pas évalués.

Il n'y a aucune indication sur la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs moyens en *DFGSM2* et *DFGSM3* sont d'environ 500 étudiants. Le taux de passage en *DFGSM3* est entre 85 et 92 % en fonction de l'année. Un taux important de réussite des étudiants est également retrouvé à la fin de leur DFGSM (de 90 à 98 % en fonction de l'année). De même, le nombre d'étudiants redoublant reste globalement stable.

Ni le nombre d'étudiants recrutés par passerelles entrantes ni le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation ou s'insérer dans la vie professionnelle ne sont indiqués.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Existence d'unités d'enseignement à choix libre permettant à l'étudiant de diversifier ses compétences.
- Utilisation de la simulation pour l'apprentissage de la sémiologie.
- Accompagnement individuel des étudiants les plus en difficulté (triplants et plus).

Principaux points faibles :

- Réel manque de visibilité dans le pilotage de la formation
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Pas d'ouverture à l'international
- Peu de développement vers les doubles-cursus notamment en recherche (Ecole de l'INSERM).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il existe une *PACES* très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la *PACES* doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de Santé par les étudiants et sur les réorientations. Les deux années suivantes de formation montrent une formation classique devant s'ouvrir davantage sur les double-cursus, la recherche, l'international et pouvant développer davantage de dispositifs pédagogiques en relation notamment avec le numérique. La mise en place d'un conseil de perfectionnement est indispensable.



DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)* sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres de la formation correspondent à la première année commune aux études de santé (arrêté du 28 octobre 2009). La formation est organisée à l'Université de Lille - UFR d'Odontologie – Faculté de chirurgie dentaire.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur le programme de la *Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)* est satisfaisante avec une page internet dédiée, une réunion de pré-rentrée et la distribution d'un guide.

Il est fait mention dans le document de deux journées d'immersion à la faculté de médecine destinées à des lycéens, d'une journée « Portes Ouvertes de la faculté de médecine » et de participation au Salon de l'Étudiant sans plus d'information sur l'implication des enseignants des différentes filières à ces événements.

On ne dispose pas d'information sur la mise en place de réunions pour le choix des filières avec les métiers, tout particulièrement en fin de premier semestre avant l'inscription à une ou plusieurs filières.

En cas d'échec au concours, des réunions d'information sont organisées pour une réorientation possible (2 réunions en moyenne par semestre) avec présentation de passerelles.

Concernant l'accueil des étudiants en situation particulière, il est réalisé en lien avec les services universitaires ce qui a permis la mise en place de dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : places dédiées en amphithéâtre, assistance auditive, tiers-temps. Pour ces étudiants, les épreuves du concours se déroulent sur le site de la faculté de médecine avec salles et surveillants dédiés et assistance informatique si besoin. Il n'est pas mentionné dans le dossier de dispositif adapté pour les étudiants salariés ou les étudiants sportifs de haut niveau.

Les modalités pédagogiques sont classiques à ce type de formation avec un enseignement en tronc commun réparti sur les 2 semestres et une unité d'enseignement (UE) spécifique à chaque filière de santé : médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique proposée en deuxième partie du second semestre, comptant pour 10 crédits ECTS (European Credits Transfer System) pour un volume de cours magistral (CM) compris entre 50 et 57

heures selon la filière.

Une majorité des enseignements se fait à la faculté de médecine sous forme de cours magistraux (318 heures en tronc commun pour les UE 1 à 6) et 40,5 heures d'enseignement dirigé (ED) (soit seulement 11 % du volume total d'enseignement en tronc commun) par groupe d'un grand nombre d'étudiants (150 étudiants/groupe). La répartition des CM et des ED du tronc commun entre les deux semestres n'est pas précisée. De plus, aucune information n'est donnée sur les modalités pédagogiques de l'UE7 (UE *Santé-société-humanité*) comptant pour 8 ECTS.

Les étudiants disposent d'un enseignement magistral avec retransmission simultanée dans 6 amphithéâtres en visio-conférence. La répartition des étudiants pour l'enseignement magistral présentiel ou en vidéo-transmission n'est pas précisée dans le document fourni mais un système de rotation dans les différents amphithéâtres avec attribution individuelle d'une place spécifique est mis en place permettant une égalité d'accès aux cours présentiels et retransmis. Aucune information n'est donnée concernant les supports disponibles (sous forme papier et/ou numérique).

Les étudiants peuvent s'inscrire dans plusieurs filières mais la recommandation est de choisir au maximum 2 filières. La mutualisation des UE se fait pour les UE spécifiques : *Médecine/Maïeutique* (19,5 % du volume horaire dédié à l'ensemble des UE spécifiques) ; *Médecine/Odontologie* (11,3 %) ; *Médecine/Maïeutique/Odontologie* (9 %) ; *Pharmacie/Odontologie* (11,3 %). La filière *Médecine* est la seule à ne pas avoir d'UE réellement spécifique. Si les cours ont lieu à la faculté de médecine, les cours d'UE spécifique pharmacie ont lieu à la faculté de pharmacie et les cours d'UE spécifiques d'odontologie sont dispensés en vidéo en amphithéâtre puis mis à disposition par *E-learning* aux étudiants concernés.

L'organisation matérielle des épreuves du concours est parfaitement décrite.

Compte tenu du nombre important de candidats (3000), le concours est réalisé dans un complexe prévu à cet effet à Douai (Gayant expo). Les épreuves comportent des questions à choix multiples (QCM), corrigées de façon informatique à partir d'une grille type de correction. La composition du jury de concours est également décrite.

Seule l'UE *Santé-société-humanité* se déroule sous forme de questions rédactionnelles. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart trop important entre les correcteurs mais la valeur de cet écart n'est pas précisée).

Dispositifs d'aide à la réussite

Il existe un dispositif d'aide à la préparation du concours sous forme de tutorat, délégué à une association étudiante, sous la responsabilité d'un enseignant. Le tutorat concerne deux UE du tronc commun (UE1 (*atome-biomolécules-génome-bioénergétique-métabolisme*) et UE3 (*organisation des appareils et systèmes : bases physiques des méthodes d'exploration-aspects fonctionnels*)) et est ouvert à tous les étudiants, primants ou doublants, pour une somme de 20 euros pour l'année (réglée à l'inscription). Chaque séance dure 2 heures (de 18h15 à 20h15), tous les 15 jours par groupe de 30 étudiants maximum, dans les locaux de la faculté après les cours. Le document n'apporte pas de renseignement sur le suivi du tutorat et l'efficacité du système de tutorat pour la réussite au concours *PACES*.

On ne retrouve pas non plus de renseignements sur d'éventuels dispositifs mis en place pour les étudiants en difficultés d'apprentissage au cours de leur *PACES*. Certains étudiants peuvent abandonner mais le document fourni ne donne aucune information sur le devenir et le suivi de ces étudiants. Néanmoins, les étudiants sont informés qu'une conseillère d'orientation psychologue est à leur disposition à la faculté ; le secrétariat et la responsable de scolarité ainsi que l'assesseur de *PACES* peuvent être aussi contactés. Toutefois les modalités d'information des étudiants de ces possibilités ne sont pas précisées.

Différentes passerelles en vue de réorientation sont décrites et organisées en partenariat avec l'Université de Lille.

Il existe une réorientation après le semestre 1 (dans les domaines *Droit-santé, Sciences et technologies et Langues/SHS*) mais les modalités d'application ne sont pas explicitement données ; 294 dossiers ont été déposés en 2016-2017 sur plus de 3000 étudiants soit moins de 10 % suite à des entretiens individuels.

Aucune information n'est disponible dans le document sur leur devenir après leur réorientation.

En fin de second semestre, les étudiants collés non autorisés à redoubler repassent par la procédure Parcoursup mais il n'est pas précisé les critères de non autorisation à redoubler pour ces étudiants collés.

Pour les étudiants reçus-collés, des orientations en 2^{ème} année sont possibles pour différentes licences (*Sciences de la vie, Gestion*), diplômes universitaires de technologie (DUT), écoles d'ingénieurs.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs en PACES sont importants et globalement stables sur les 5 dernières années (3081 en 2012-2013 et 3101 en 2016-2017) avec un taux de réussite (obtention des 60 ECTS) sans classement en rang utile passant de 33 % à 40,4 %. Le taux de réussite avec classement en rang utile dans une des quatre filières PACES est stable et de l'ordre de 25-26 %, sans qu'il soit possible de déterminer le pourcentage de la réussite à la filière premier choix.

Le taux de redoublement des étudiants ayant échoué au concours lors de la première inscription en PACES est en moyenne de 25-26 % sur les cinq années. Pour les étudiants ayant redoublé, le taux de réussite au concours est très élevé entre 56 et 63 % selon l'année observée.

Les résultats, selon le choix de filière, ne sont pas présentés pour les étudiants ayant choisi plus d'une filière.

La filière d'Odontologie affiche en moyenne, 129 étudiants inscrits chaque année dont 93 % de primants. Le taux de réussite est de 44 % pour les doublants et 11 % chez les primants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est exclusivement composée d'enseignants statutaires : Professeurs des universités (PU), Professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), Maîtres de conférences des universités (MCU) et Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) (65 enseignants). On ne dispose pour l'évaluation que de la liste nominative des enseignants sans aucune information sur leur appartenance à l'une des filières de santé, le nombre d'heures assurées par chacun, leur discipline respective ou leur responsabilité pédagogique dans le pilotage de PACES.

Il est donc impossible de juger de la pertinence du pilotage de la formation.

Le document annexe n'apporte qu'une information minimale sur la constitution des jurys à savoir qu'il est composé d'un président de jury choisi parmi les enseignants de la composante médecine et d'un enseignant de chaque UE mais sans aucune autre information comme en particulier la part des enseignants de chaque filière à ce jury, en dehors des doyens des facultés de pharmacie et de chirurgie dentaire et de la directrice de l'école des sages-femmes. Il n'existe pas de jury par filière.

Aucune évaluation des enseignements n'est réalisée par les étudiants de PACES

Il n'existe ni auto-évaluation, ni conseil de perfectionnement

PACES

Principaux points forts :

- Conseillère d'orientation psychologique présente deux jours par semaine.
- Implication de la scolarité dans l'accompagnement des étudiants.
- Réel effort d'information auprès des lycéens.

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité du pilotage de la formation ; pas de conseil de perfectionnement, pas d'évaluation des enseignements, pas de renseignements sur la composition de l'équipe pédagogique et de la répartition par filière.
- Déséquilibre important entre cours magistraux et ED, avec nombre d'étudiants élevé en ED.
- Peu de dispositifs d'aide à la réussite et manque de données sur la réussite des réorientations.

Il existe une PACES très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la PACES doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de Santé par les étudiants et sur les réorientations.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Les informations générales concernant la formation (organisation des enseignements, modalités de contrôle des connaissances) se trouvent dans la réglementation des études. Ces informations sont données aux étudiants en début d'année et sont accessibles en ligne sur le site internet de la Faculté de chirurgie dentaire. Il n'est pas fait mention dans le dossier d'une diffusion aux étudiants des connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation.

Le cursus paraît bien organisé en 4 semestres, axés sur de nombreux enseignements pratiques des disciplines odontologiques (environ 200 heures par année). L'organisation des enseignements (UE étudiées, volumes horaires, modalités pédagogiques, modalités de contrôles des connaissances) est bien explicitée dans quatre tableaux. Toutefois, il n'existe pas de parcours individualisé. Le volume horaire présenté laisse apparaître un déséquilibre entre la deuxième et la troisième année avec 581 heures d'enseignements en deuxième année pour 722 heures en troisième année (hors stage). Les règles de validation des enseignements apparaissent bien conçues. L'utilisation importante de l'évaluation des étudiants sous forme de contrôle continu pour les travaux pratiques est un point positif qu'il convient de souligner, toutefois cette pratique n'est qu'exceptionnellement mise en place pour les enseignements théoriques.

Les modalités pédagogiques employées au sein des UE laissent une place centrale aux travaux pratiques, en particulier dans les disciplines odontologiques. De plus, si cette formation préclinique utilise des simulateurs mécaniques conventionnels, il est dommageable que les 3 simulateurs numériques en réalité virtuelle ne soient pas utilisables en raison d'un manque de développement du logiciel associé par l'entreprise privée qui a conçu ces simulateurs numériques. L'utilisation d'outils numériques pour les enseignements théoriques n'est pas évoquée dans le dossier.

Il n'existe pas de mutualisation pour ces deux années de formation générale avec d'autres formations ou d'autres établissements.

L'existence d'un dispositif d'accueil pour les étudiants en situation de handicap ou en situation particulière n'est pas précisée.

Les possibilités offertes aux étudiants pour acquérir des compétences complémentaires mentionnées dans le document concernent l'anglais (51h au total pour le *DFGSO*) et l'informatique au travers du Certificat informatique et internet (C2i niveau 1). La formation aux gestes et soins d'urgence organisée en partenariat avec le Centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU 59) donnant une attestation de formation aux premiers secours ne peut être considérée comme une compétence additionnelle car indispensable à l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste. De plus, il est regrettable que l'initiation à la recherche n'apparaisse que sous forme d'UE librement choisie et non dans le tronc commun du cursus comme l'impose le Régime des études décrite au Bulletin officiel n° 17 du 28 avril 2011.

Les passerelles entrantes sont possibles en 2ème et 3ème année en application des arrêtés ministériels. Le dossier ne donne pas d'information sur ce dispositif. Le nombre d'étudiants ainsi recrutés par ce biais est inconnu tout comme leur provenance. Il n'est pas précisé si les étudiants intégrant le cursus bénéficient d'une mise à niveau.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'information des étudiants au cours de la formation semble peu organisée hormis l'envoi d'un courriel aux étudiants sur l'existence de certains dispositifs au sein de l'université (médecine préventive, Service inter-universitaires des activités physiques). Le dossier présenté ne mentionne ni réunion de rentrée ni existence d'un livret d'accueil. L'accompagnement des étudiants apparaît organisé uniquement de façon informelle sous forme d'échange avec les équipes administrative et pédagogique, d'organisation de groupe d'étudiants facilitant l'entraide des étudiants en difficulté et d'entretien individuel avec le Doyen si nécessaire.

Il n'existe pas de prise en charge spécifique des étudiants en situation particulière ou pour les étudiants en difficulté ou en voie d'abandon.

Il n'apparaît aucun dispositif favorisant la mobilité internationale. Le document ne fait état d'aucune convention ou accord de coopération avec d'autres pays. Des étudiants européens ont été accueillis en *DFGSO* 3.

Pilotage

Il est regrettable que le document fourni ne donne pas de précisions sur la constitution des équipes pédagogiques (Rôles, Responsabilités). La gestion administrative de la formation est assurée par une équipe composée de 8 personnes : une responsable administrative, un responsable de scolarité, 3 secrétaires de scolarité, une gestionnaire de la comptabilité, un responsable des ressources humaines, un chargé de communication.

Il existe un conseil de perfectionnement piloté par le vice - doyen à la pédagogie qui se réunit au moins une fois par trimestre. Ce conseil, composé de chaque responsable de discipline, des représentants des étudiants et des personnels administratifs, travaille sur la réglementation des études et les modalités de contrôle des connaissances. Toutefois, l'absence de personnalités extérieures issues de la profession pose question quant au rôle effectif de ce conseil. Les actions pédagogiques de ce conseil ne sont pas mises en évidence dans le document fourni hormis le travail sur le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances.

Aucune évaluation des enseignements ou des stages par les étudiants n'est réalisée. Mais l'évaluation des enseignements, pilotée par l'Université, doit être mise en place prochainement.

Il n'existe pas actuellement de dispositif d'auto-évaluation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les étudiants admis en 2^{ème} année sont issus de la PACES de Lille, de la PACES de l'Institut catholique de Lille et de la PACES de Rouen. Le nombre d'inscrits pédagogiques en 2^{ème} année sur les 5 dernières promotions est stable avec une moyenne d'inscrits de 144 par an. Le taux moyen de redoublement en 2^{ème} année est important, quasiment de 20 % (22 à 31 étudiants selon les années). Un très faible nombre d'étudiants a quitté la formation (3 étudiants en 5 ans). Le document présenté ne permet pas de déterminer avec certitude s'il s'agit bien d'un abandon des études en sciences odontologiques ou s'il s'agit d'une césure au cours du cursus.

En troisième année, le nombre d'étudiants validant l'année est stable et élevé (entre 83 et 93 % des étudiants inscrits). Aucun étudiant n'a quitté la formation. Le nombre d'étudiants recrutés par passerelle entrante est de 6.

CONCLUSION

DFGSO deuxième et troisième année

Principaux points forts :

- Bonne organisation des enseignements et des stages

Principaux points faibles :

- Processus de pilotage de la formation peu explicite
- Absence d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants
- Absence de dispositif d'autoévaluation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier présenté est dans l'ensemble complet toutefois il manque des informations concernant le suivi des étudiants (origine et devenir des étudiants recrutés par passerelle, suivi des étudiants intégrant une autre formation). Le processus de pilotage de la formation est peu explicite sur la prise en compte des recommandations du conseil de perfectionnement. Pour aider au pilotage, il est indispensable que la mise en place de dispositifs d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants ainsi que celle du dispositif d'autoévaluation se concrétisent.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation général en sciences pharmaceutiques (DFGSP)* a comme objectif principal de permettre aux étudiants de poursuivre leur cursus pharmaceutique en *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques*. Le *DFGSP* se déroule en 3 ans (*Première année commune aux études de santé (PACES)* comprise) et permet aux étudiants d'acquérir les connaissances grâce à un tronc commun, des stages (en France ou à l'étranger), le développement de compétences additionnelles et une initiation à la recherche. Les enseignements sont dispensés à la Faculté de pharmacie, à la Faculté de médecine et à la Faculté des sciences juridiques.

ANALYSE DE LA PACES

Modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur le programme de la *PACES* est satisfaisante avec une page internet dédiée, une réunion de pré-rentree et la distribution d'un guide.

Il est fait mention dans le document de deux journées d'immersion à la faculté de médecine destinées à des lycéens, d'une journée « Portes Ouvertes de la faculté de médecine » et de participation au Salon de l'Étudiant sans plus d'information sur l'implication des enseignants des différentes filières à ces événements.

On ne dispose pas d'information sur la mise en place de réunions pour le choix des filières avec les métiers, tout particulièrement en fin de premier semestre avant l'inscription à une ou plusieurs filières.

En cas d'échec au concours, des réunions d'information sont organisées pour une réorientation possible (2 réunions en moyenne par semestre) avec présentation de passerelles.

Concernant l'accueil des étudiants en situation particulière, il est réalisé en lien avec les services universitaires ce qui a permis la mise en place de dispositifs spécifiques pour les étudiants en situation de handicap : places dédiées en amphithéâtre, assistance auditive, tiers-temps. Pour ces étudiants, les épreuves du concours se déroulent sur le site de la faculté de médecine avec salles et surveillants dédiés et assistance informatique si besoin. Il n'est pas mentionné dans le dossier de dispositif adapté pour les étudiants salariés ou les étudiants sportifs de haut niveau.

Les modalités pédagogiques sont classiques à ce type de formation avec un enseignement en tronc commun réparti sur les 2 semestres et une unité d'enseignement (UE) spécifique à chaque filière de santé : médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique proposée en deuxième partie du second semestre, comptant pour 10 crédits ECTS (European Credits Transfer System) pour un volume de cours magistral (CM) compris entre 50 et 57

heures selon la filière.

Une majorité des enseignements se fait à la faculté de médecine sous forme de cours magistraux (318 heures en tronc commun pour les UE 1 à 6) et 40,5 heures d'enseignement dirigé (ED) (soit seulement 11 % du volume total d'enseignement en tronc commun) par groupe d'un grand nombre d'étudiants (150 étudiants/groupe). La répartition des CM et des ED du tronc commun entre les deux semestres n'est pas précisée. De plus, aucune information n'est donnée sur les modalités pédagogiques de l'UE7 (UE *Santé-société-humanité*) comptant pour 8 ECTS.

Les étudiants disposent d'un enseignement magistral avec retransmission simultanée dans 6 amphithéâtres en visio-conférence. La répartition des étudiants pour l'enseignement magistral présentiel ou en vidéo-transmission n'est pas précisée dans le document fourni mais un système de rotation dans les différents amphithéâtres avec attribution individuelle d'une place spécifique est mis en place permettant une égalité d'accès aux cours présentiels et retransmis. Aucune information n'est donnée concernant les supports disponibles (sous forme papier et/ou numérique).

Les étudiants peuvent s'inscrire dans plusieurs filières mais la recommandation est de choisir au maximum 2 filières. La mutualisation des UE se fait pour les UE spécifiques : *Médecine/Maïeutique* (19,5 % du volume horaire dédié à l'ensemble des UE spécifiques) ; *Médecine/Odontologie* (11,3 %) ; *Médecine/Maïeutique/Odontologie* (9 %) ; *Pharmacie/Odontologie* (11,3 %). La filière *Médecine* est la seule à ne pas avoir d'UE réellement spécifique. Si les cours ont lieu à la faculté de Médecine, les cours d'UE spécifique pharmacie ont lieu à la faculté de pharmacie et les cours d'UE spécifiques d'odontologie sont dispensés en vidéo en amphithéâtre puis mis à disposition par *E-learning* aux étudiants concernés.

L'organisation matérielle des épreuves du concours est parfaitement décrite.

Compte tenu du nombre important de candidats (3000), le concours est réalisé dans un complexe prévu à cet effet à Douai (Gayant expo). Les épreuves comportent des questions à choix multiples (QCM), corrigées de façon informatique à partir d'une grille type de correction. La composition du jury de concours est également décrite.

Seule l'UE *Santé-société-humanité* se déroule sous forme de questions rédactionnelles. Les modalités de correction de cette dernière sont bien précisées (double correction, relecture en cas d'écart trop important entre les correcteurs mais la valeur de cet écart n'est pas précisée).

Dispositifs d'aide à la réussite

Il existe un dispositif d'aide à la préparation du concours sous forme de tutorat, délégué à une association étudiante, sous la responsabilité d'un enseignant. Le tutorat concerne deux UE du tronc commun (UE1 (*Atome-biomolécules-génome-bioénergétique-métabolisme*) et UE3 (*organisation des appareils et systèmes : bases physiques des méthodes d'exploration-aspects fonctionnels*)) et est ouvert à tous les étudiants, primants ou doublants, pour une somme de 20 euros pour l'année (réglée à l'inscription). Chaque séance dure 2 heures (de 18h15 à 20h15), tous les 15 jours par groupe de 30 étudiants maximum, dans les locaux de la faculté après les cours. Le document n'apporte pas de renseignement sur le suivi du tutorat et l'efficacité du système de tutorat pour la réussite au concours *PACES*.

On ne retrouve pas non plus de renseignements sur d'éventuels dispositifs mis en place pour les étudiants en difficultés d'apprentissage au cours de leur *PACES*. Certains étudiants peuvent abandonner mais le document fourni ne donne aucune information sur le devenir et le suivi de ces étudiants. Néanmoins, les étudiants sont informés qu'une conseillère d'orientation psychologue est à leur disposition à la faculté ; le secrétariat et la responsable de scolarité ainsi que l'assesseur de *PACES* peuvent être aussi contactés. Toutefois les modalités d'information des étudiants de ces possibilités ne sont pas précisées.

Différentes passerelles en vue de réorientation sont décrites et organisées en partenariat avec l'université de Lille.

Il existe une réorientation après le semestre 1 (dans les domaines *Droit-santé, Sciences et technologies et Langues/SHS*) mais les modalités d'application ne sont pas explicitement données ; 294 dossiers ont été déposés en 2016-2017 sur plus de 3000 étudiants soit moins de 10 %) suite à des entretiens individuels.

Aucune information n'est disponible dans le document sur leur devenir après leur réorientation.

En fin de second semestre, les étudiants collés non autorisés à redoubler repassent par la procédure Parcoursup mais il n'est pas précisé les critères de non autorisation à redoubler pour ces étudiants collés.

Pour les étudiants reçus-collés, des orientations en 2^{ème} année sont possibles pour différentes licences (*Sciences*

de la vie, Gestion), DUT, écoles d'ingénieurs.

Flux d'étudiants et taux de réussite

Les effectifs en *PACES* sont importants et globalement stables sur les 5 dernières années (3081 en 2012-2013 et 3101 en 2016-2017) avec un taux de réussite (obtention des 60 ECTS) sans classement en rang utile passant de 33 % à 40,4 %. Le taux de réussite avec classement en rang utile dans une des quatre filières *PACES* est stable et de l'ordre de 25-26 %, sans qu'il soit possible de déterminer le pourcentage de la réussite à la filière premier choix.

Le taux de redoublement des étudiants ayant échoué au concours lors de la première inscription en *PACES* est en moyenne de 25-26 % sur les cinq années. Pour les étudiants ayant redoublé, le taux de réussite au concours est très élevé entre 56 et 63 % selon l'année observée.

Les résultats, selon le choix de filière, ne sont pas présentés pour les étudiants ayant choisi plus d'une filière.

Pour la filière Pharmacie, en moyenne, 226 étudiants s'inscrivent chaque année (192-267) dont 58 % de primants. Le taux de réussite est d'environ 58 % pour les doublants et de 30 % pour les primants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est exclusivement composée d'enseignants statutaires : Professeurs des universités (PU), Professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), Maîtres de conférences des universités (MCU) et Maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) (65 enseignants). On ne dispose pour l'évaluation que de la liste nominative des enseignants sans aucune information sur leur appartenance à l'une des filières de santé, le nombre d'heures assurées par chacun, leur discipline respective ou leur responsabilité pédagogique dans le pilotage de *PACES*.

Il est donc impossible de juger de la pertinence du pilotage de la formation.

Le document annexe n'apporte qu'une information minimale sur la constitution des jurys à savoir qu'il est composé d'un président de jury choisi parmi les enseignants de la composante médecine et d'un enseignant de chaque UE mais sans aucune autre information comme en particulier la part des enseignants de chaque filière à ce jury, en dehors des Doyens des facultés de pharmacie et de chirurgie dentaire et de la directrice de l'école des sages-femmes. Il n'existe pas de jury par filière.

Aucune évaluation des enseignements n'est réalisée par les étudiants de *PACES*

Il n'existe ni auto-évaluation, ni conseil de perfectionnement

PACES

Principaux points forts :

- Conseillère d'orientation psychologique présente deux jours par semaine .
- Implication de la scolarité dans l'accompagnement des étudiants.
- Réel effort d'information auprès des lycéens.

Principaux points faibles :

- Manque de visibilité du pilotage de la formation ; pas de conseil de perfectionnement, pas d'évaluation des enseignements, pas de renseignements sur la composition de l'équipe pédagogique et de la répartition par filière
- Déséquilibre important entre cours magistraux et ED, avec nombre d'étudiants élevé en ED.
- Peu de dispositifs d'aide à la réussite et manque de données sur la réussite des réorientations.

Il existe une *PACES* très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la *PACES* doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de Santé par les étudiants et sur les réorientations.

ANALYSE DES DEUXIEME ET TROISIEME ANNÉES

Modalités pédagogiques

Une information détaillée sur les connaissances et les compétences attendues à l'issue de chaque année est donnée aux étudiants en réunion de pré-rentrée et également accessible sur l'espace numérique de travail (ENT). Un suivi de compétences se met en place à partir de la rentrée 2018-2019 avec l'utilisation d'un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

Le cursus sur deux ans est semestrialisé avec la possibilité de suivre un parcours spécifique en vue de l'obtention d'un double diplôme (*DFGSP* / licence de *Droit*). L'intégration à l'école de l'INSERM est favorisée. Les unités d'enseignements (UE) sont en lien avec l'arrêté du 22 mars 2011. Les règles de validation des UE avec les modalités de contrôle des connaissances sont bien décrites. Un effort est réalisé avec des contrôles continus à la fois en enseignement dirigé (ED) et en travaux pratiques (TP). Des Enseignements librement choisis (ELC) permettent d'accompagner les étudiants sur leurs choix de filière professionnelle.

Les modalités pédagogiques sont variées et font intervenir des cours magistraux (CM), des ED, TP, des stages obligatoires, des mises en situation grâce entre autres à une officine virtuelle de 350 m² au sein de la Faculté de pharmacie et à une très grande utilisation d'outils numériques. Des stages non obligatoires sont proposés et peuvent s'effectuer à l'international. Tous les stages sont réglementés, les modalités d'organisation et les attendus pédagogiques sont décrits et une évaluation est faite par les maîtres de stages ou les tuteurs. L'apprentissage des langues, du Certificat informatique et internet (C2i) et l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) sont favorisés.

La mutualisation d'UE avec d'autres formations est possible dans le cadre du master *Biologie et santé* (Faculté de médecine) et du master 1 *Sciences du médicament* délivré par la Faculté de pharmacie elle-même pour suivre principalement des UE de Recherche. De plus, l'originalité de double diplôme avec la Faculté de droit permet également des mutualisations d'UE,

L'accueil des étudiants en situation particulière (étudiants salariés, étudiantes enceintes, étudiants engagés dans plusieurs cursus, étudiants en situation de handicap, étudiants artistes, sportifs de haut niveau, étudiant bénéficiant du statut national d'étudiant-entrepreneur) est bien pris en compte avec des dispositifs pédagogiques (aménagement des formes d'enseignements, d'emplois du temps, de modalités de contrôle des connaissances, acquis de compétences) mis en place.

Il existe des possibilités offertes aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires : anglais, informatique, UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master de recherche conduisant à un doctorat d'université.

Les dispositifs mis en place pour le recrutement et la mise à niveau d'étudiants provenant de formations autres que la *PACES* (passerelles entrantes) sont possibles (proposition d'enseignements complémentaires de la licence d'origine). La mise en place d'un jury spécifique permet d'être attentif au niveau universitaire, à la validation de ces enseignements complémentaires et au projet professionnel des candidats. A titre d'exemple, il y a eu en 2017, 6 demandes d'entrée en *DFGSP2*, 4 en *DFGSP3* avec au final une seule demande acceptée par année.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'accompagnement des étudiants à la réussite est réellement bien développé avec un renforcement de celui-ci cette année de manière significative : tutorat existant en *DFGSP2* et devant être étendu en *DFGSP3*, mise en place d'un suivi des présences des étudiants en ED et TP, mise en place du projet d'orientation professionnelle (DOP). De même, un aménagement est réalisé pour les étudiants en double-cursus. La prise en charge des étudiants en voie d'abandon se fait notamment grâce à des entretiens. Un schéma est indiqué mais n'est pas explicite.

Les dispositifs favorisant la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants sont très bien développés et fortement favorisés. A ce titre, entre 2012 et 2017, 188 étudiants de l'UFR de pharmacie ont réalisé un stage à l'étranger mais ce chiffre n'est pas dédié au seul *DFGSP* (il prend en compte les stages hospitalo-universitaires en 5^e année et les stages de master 2). Ils sont coordonnés au niveau de l'Université par le service des Relations Internationales (RI). Des formations en anglais sont proposées ainsi que des possibilités de césure en plus du programme Erasmus.

Pilotage

Le pilotage de la formation est très bien réalisé avec des responsables d'année (chaque promotion a un enseignant référent), deux assesseurs en charge de la stratégie pédagogique et de l'organisation administrative des études, des responsables d'UE. Les moyens administratifs affectés à la formation sont peu détaillés en terme de nombre (1 seule personne identifiée de la scolarité en *DFGSP2* et *DFGSP3*) mais leurs missions sont bien explicitées.

Il existe un conseil de perfectionnement (composé du doyen, des deux assesseurs, d'enseignants, de représentants des étudiants et de nombreux représentants du monde professionnel comptant pour 25 % du conseil (officine, industrie pharmaceutique, pharmaciens hospitaliers, biologistes)) se réunissant deux fois par an. Les discussions ont porté sur l'étude des résultats d'évaluation des enseignements réalisée par les étudiants et ont permis de mettre en avant des propositions de modifications des enseignements. La composition des jurys est arrêtée par le président de l'Université et revue annuellement.

L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants et la prise en compte de ces résultats sont effectives dans la formation ainsi que la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement (propositions d'évolution et d'amélioration avec des échéances à court terme (1 an) ou à plus long terme (2 ans ou non précisé).

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

L'évolution des effectifs est stable sur les 5 dernières années (en moyenne 250 étudiants) avec un taux relativement important de réussite des étudiants à la fin de leur *DFGSP* compris entre 78 et 85 % en fonction de l'année. Il existe peu d'étudiants sortant de la filière (de 0 à 4 en fonction de l'année) et certains d'entre eux se réorientent dans d'autres formations de santé et notamment en médecine. Le nombre d'étudiants redoublant reste globalement stable (15 à 20 % en *DFGSP2*) et diminue pour le passage en *DFASP1* (21 % en 2013-2014 à 9 % en 2016-2017). Il faudra voir si ce chiffre en *DFGSP2* baisse significativement avec l'accompagnement renforcé des étudiants mis en place cette année.

Très peu d'étudiants sont recrutés par passerelles entrantes (une seule demande acceptée par année de formation).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon accompagnement des étudiants avec enseignement référent, tutorat, projet professionnel, *e-portfolio*, aide à l'orientation.
- Conseil de perfectionnement avec une bonne représentativité des professionnels.
- Excellent environnement numérique.
- Promotion des stages notamment à l'international.

Principaux points faibles :

- Attractivité trop faible pour la voie d'accès en *DFGSP2* ou *DFGSP3* à partir des licences de l'Université.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il existe une *PACES* très classique mais une vraie réflexion dans le cadre de la réforme de la *PACES* doit être menée notamment sur la diversification des accès aux études de santé par les étudiants et sur les réorientations.

Les deux années suivantes de formation montrent un réel investissement de la formation dans l'accompagnement des étudiants. Les éléments d'amélioration soulignés par la formation dans son auto-évaluation sont pertinents et doivent être mis en œuvre. Des pistes évoquées concernent le développement des mutualisations, le tutorat en 3^e année.

Une réflexion sur l'attractivité des licences pour les études de pharmacie doit être menée.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA SANTÉ : TECHNOLOGIE

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la Santé : technologie* de l'Université de Lille est une formation professionnalisante en 1 an ayant pour objectif une insertion professionnelle à court terme. Cette formation propose 2 parcours : le parcours *Management de l'information médicale dans les établissements de santé (MIMES)* créé en 2015 et le parcours *Innovation thérapeutique et biotechnologies (ITB)* créé en 2016. Chaque parcours comprend une unité d'enseignement (UE) projet tutoré et de façon plus originale une UE libre (activités culturelles, activités physiques ou sportives, engagement civique) auxquelles s'ajoute un stage. La formation se déroule à la Faculté de Pharmacie de Lille.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation en termes de devenir professionnel sont explicités dans les titres choisis pour les parcours : former des techniciens & assistants-ingénieurs au traitement et au *Management de l'information médicale dans les établissements de santé* d'une part et à l'*Innovation thérapeutique et biotechnologies* dans les domaines de la recherche et du développement au sein des entreprises pharmaceutiques/biotechnologiques d'autre part. Ceux-ci sont mis à la connaissance du public via différents moyens (catalogue web de l'Université de Lille, plaquette d'information, guide téléchargeable). L'étudiant dispose du supplément au diplôme (SAD - absente du dossier), et d'une certification par compétences en information médicale pour le parcours *MIMES*. Les enseignements se présentent sous différentes formes (Cours magistraux/Enseignements dirigés/Travaux pratiques, projet tutoré). Les titres des unités d'enseignement (UE) sont clairs et cohérents avec les objectifs de formation. Cette formation ouverte aux étudiants titulaires d'un BAC+2 accueille pour moitié des inscrits en formation initiale et par ailleurs un public de professionnels en formation continue pour le parcours *MIMES* ; le parcours *ITB* étant plus récent, la formation continue ne sera proposée qu'à partir de la rentrée 2020.

Positionnement dans l'environnement

Les étudiants qui suivent ces 2 formations sont originaires dans leur grande majorité de la région ou des régions limitrophes, ce qui démontre un ancrage régional fort. Le parcours *MIMES* est mutualisé avec 2 autres formations locales, le diplôme universitaire d'études complémentaires Information médicale et l'attestation universitaire d'Enseignement Complémentaire Technicien d'information médicale); il est dommage que la maquette présente dans le dossier ne fasse apparaître aucune de ces mutualisations. Ce parcours reste cependant unique dans la région et rare en France (4 formations au total). Le parcours *ITB* est également original à l'échelon national avec très peu de formations analogues recensées. Le lieu de formation, localisé sur le site du campus Eurasanté, facilite les interventions des professionnels du secteur. Le parcours *MIMES* est plus spécifiquement en lien direct avec les professionnels régionaux du monde hospitalier, mais différents partenariats avec des acteurs nationaux (Centre national de l'expertise hospitalière, Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier) sont mentionnés ou en projet (rapprochement avec le Conservatoire national des arts et métiers). Les acteurs sont multiples, ce qui rend les interactions de la formation avec l'environnement recherche évidentes et amène à des perspectives de recherche (traitement statistique de données médicales par exemple). De par sa vocation, le parcours *ITB* possède un adossement à la recherche plus marqué et de forts liens avec le monde socio-professionnel, ce qui se traduit par la participation à la fois d'enseignants-chercheurs et d'un nombre conséquent de professionnels extérieurs dans la formation offrant ainsi des structures d'accueil pour les stages. Seules des perspectives à court terme de partenariats internationaux sont décrites pour les deux parcours, notamment avec la Belgique pour le parcours *ITB*.

Organisation pédagogique

L'analyse détaillée de la maquette fait apparaître que les deux parcours, bien que regroupés sous le même intitulé de mention, ne partagent aucun tronc commun. Pour chaque parcours, les contenus des UE affichent un regroupement thématique et une progressivité sur les 2 semestres. Cependant, dans le parcours *ITB*, le stage, dont la durée aurait mérité d'être précisée, est affiché au semestre 1 alors que dans le parcours *MIMES*, il est plus classiquement positionné au semestre 2. Par ailleurs, il est regrettable que le dossier ne fasse pas mention du volume horaire affecté au projet tutoré du parcours *MIMES*. Les crédits européens (ECTS) ne semblent pas toujours pertinents au regard des durées d'enseignement (ex : parcours *ITB*, UE10, 22h, 2 ECTS *versus* UE11, 20h, 3 ECTS - parcours *MIMES*, UE4, 24h, 4 ECTS *versus* UE6, 44h, 3 ECTS). Il est à noter l'absence d'UE optionnelles au sein des 2 parcours. Au niveau pédagogique, l'accent est mis sur l'apport des intervenants professionnels pour la résolution d'études de cas permettant de mobiliser des connaissances transversales. Les enseignements par projet, par simulation et inversés sont privilégiés afin de proposer aux étudiants des mises en situation professionnelle. Il est dommage que la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) du parcours *ITB* ne figure pas dans le dossier. Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail (ENT). Des cours de langue étrangère sont dispensés ainsi que des enseignements qui accompagnent la recherche documentaire et les compétences numériques (remise à niveau en informatique, certificat informatique et internet : C2i). Pour le parcours *MIMES*, des cours de droit indispensables sont proposés aux étudiants, tout comme la possibilité de suivre un diplôme universitaire complémentaire *Codage renforcé*. Des actions, encadrées par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle, sont menées pour que les étudiants appréhendent au mieux leur futur environnement professionnel (visites sur sites, répertoires d'emploi, etc.) et pour les accompagner dans l'élaboration de leur projet professionnel et leur recherche de stages. Comme les projets tutorés, les stages sont encadrés à l'Université par des enseignants-chercheurs. Si les stages à l'étranger sont encouragés, les flux sortants ne sont pas renseignés, sûrement en raison de l'absence de partenariats internationaux formalisés à ce jour. Pour le parcours *MIMES*, le rythme des enseignements (généralement 1 semaine toutes les 2 semaines) est adapté pour que le public en formation continue puisse suivre la formation par alternance mais aussi afin de favoriser le déploiement de contrats de professionnalisation pour les étudiants en formation initiale (l'alternance ne sera proposée qu'en 2020 pour le parcours *ITB*). Des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP) peuvent être suivis dans les 2 parcours. La formation est accessible aux publics spécifiques (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, etc.).

Pilotage

La majorité des intervenants sont des professionnels choisis non seulement pour leur expertise mais également pour leur aptitude pédagogique. Ils représentent 43 % à 54 % de l'équipe pédagogique et assurent 25 % à 35 % des enseignements, selon les parcours. Le conseil de perfectionnement (propre à chaque parcours) se réunit annuellement mais aussi sur demande d'enseignants ou d'étudiants. Il est composé d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'étudiants, le responsable de l'autre parcours est invité. Une démarche d'amélioration est menée en partie sur la base de l'analyse des diverses enquêtes réalisées (insertion, évaluation qualité

enseignements) et sur les besoins remontés par les professionnels. Une réunion annuelle est réalisée au niveau de la mention. Les modalités de contrôle des connaissances, sous forme de contrôle terminal et continu, sont communiquées aux étudiants à la rentrée et sont en accord avec l'aspect professionnalisant de la formation, même si les professionnels n'entrent pas dans la composition des jurys de délibération. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et le service universitaire accompagnement information et orientation accompagnent les étudiants dans l'identification et la valorisation des atouts professionnels développés, avec notamment la mise en place à court terme du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Il est cependant dommage que le supplément au diplôme (SAD) ne figure pas dans le dossier.

Résultats constatés

L'observatoire de la direction des formations de l'Université de Lille met à disposition de la formation une fois par an des indicateurs permettant de suivre les effectifs et le devenir des diplômés. Une attention particulière est portée sur l'évolution de la formation en fonction des parties concernées (étudiants et besoin des professionnels). Compte-tenu de la création récente des deux parcours, les résultats fournis doivent être interprétés avec prudence. Les effectifs paraissent stables sur les deux dernières années (27 en 2016/17 et 24 en 2017/18) et relativement limités par parcours (13 en *ITB*, 11 en *MIMES* en 2017/18). L'attractivité du parcours *MIMES* est importante pour les professionnels en poste comme en atteste la part importante de la formation continue (60 % des inscrits en 2017/18) alors que le parcours *ITB* accueille jusqu'à présent uniquement des étudiants en formation initiale. Les taux de réussite sont élevés, respectivement de 82 % et 90 % pour les parcours *ITB* et *MIMES* pour l'année 2016/17. Les taux d'insertion sont remarquables (90 % à 100 % pour le parcours *MIMES* sur les deux dernières années et 82 % pour le parcours *ITB*), témoignant d'une bonne adéquation entre les enseignements et les besoins du marché de l'emploi. Le taux de poursuites d'études est donc marginal (autour de 10 % des inscrits), en accord avec la vocation professionnelle de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente insertion professionnelle, liée à une adéquation et adaptation aux besoins du marché de l'emploi.
- Taux de réussite élevé.
- Forte implication d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel.
- Formation proposée en alternance et en formation continue pour le parcours *MIMES* (et dès 2020 pour le parcours *ITB*).
- Peu de formations similaires en France, avec des métiers en constante évolution notamment dans le domaine du management de l'information médicale, ouvrant des perspectives intéressantes pour les étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence de tronc commun aux 2 parcours.
- Faible proportion d'étudiants en formation initiale pour le parcours *MIMES*.
- Maquette lacunaire sur un certain nombre de données (fiche SAD, fiche RNCP du parcours *ITB*, volumes horaires du projet tutoré pour le parcours *MIMES*).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est en adéquation avec les métiers visés et les besoins des secteurs professionnels concernés et l'attention doit continuer à être portée sur leurs évolutions. L'élargissement qui est évoqué vers le secteur industriel pharmaceutique doit être soutenu tout comme les liens avec la Belgique ou avec d'autres partenaires internationaux, qui devraient être facilités de par la position géographique de Lille. Pour le parcours *MIMES*, des liens avec les établissements hospitaliers privés pourraient être développés. La communication à destination des étudiants de niveau BAC+2 doit être renforcée, notamment pour le parcours *MIMES*. La maquette simplifiée devra faire l'objet d'attention afin de rendre plus lisible encore la formation. Un tronc commun aux 2 parcours devrait être envisagé, avec une spécialisation par le biais d'UE optionnelles.



LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)* de l'Université de Lille est une formation professionnalisante en 1 an dont l'objectif est l'insertion professionnelle à court terme. Cette formation propose 2 parcours : *Sécurité et qualité de l'alimentation (SQAL)* et *Sécurité et qualité dans les pratiques de soins (SQPS)*. Le nombre total d'heures d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, projets tuteurés) est de 440 heures (dont 30 % communes aux deux parcours, soit 128 heures) réparties sur deux semestres complétées par un stage de 14 semaines. La formation se déroule à l'Institut universitaire technologique (IUT) de Lille.

ANALYSE

Finalité
Les objectifs de formation sont clairement exposés pour les 2 parcours et les compétences/connaissances attendues à l'issue de la formation sont explicitées pour chaque unité d'enseignement (UE) dans la maquette mise à la disposition des étudiants. Ceci permet de faire aisément le lien entre enseignement et mise en pratique sur le terrain. En effet la formation vise à développer des compétences professionnelles et personnelles, des savoir-faire et savoir-être nécessaires à l'insertion professionnelle. L'UE connaissance de l'entreprise témoigne de la volonté de l'équipe pédagogique de préparer au mieux l'arrivée de l'étudiant dans l'environnement professionnel. Chaque parcours vise un secteur d'activité (agroalimentaire ou santé) dont les spécificités sont retrouvées dans le programme pédagogique correspondant. La formation est en adéquation avec les missions type des emplois visés qui sont explicités dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des deux parcours. La formation permet une insertion professionnelle directe au niveau licence en tant que technicien, assistant, animateur, auditeur ou consultant.
Positionnement dans l'environnement
La licence professionnelle (LP) <i>QHSSE</i> de l'Université de Lille fait partie de la cinquantaine de formations dans ce domaine à l'échelon national. Malgré une forte concurrence avec 11 LP répertoriées portant le même intitulé de mention et proches géographiquement, les deux parcours restent originaux puisqu'ils s'inscrivent chacun dans une spécificité : le domaine des soins et la qualité et la sécurité des aliments. La formation s'inscrit donc à

la fois dans l'offre de formation de l'établissement et l'offre régionale. Les deux parcours permettent une poursuite d'études ou une réorientation des étudiants de niveau BAC+2 formés pour moitié à l'Université de Lille. Un fort accent est mis sur la volonté de communiquer afin de promouvoir localement la formation. Celle-ci, avec en particulier le parcours *SQPS*, répond à des besoins régionaux notamment en raison du nombre d'établissements de santé et de laboratoires d'analyse de biologie médicale recensés en région Hauts-de-France. Jusqu'à 80 % des stages sont réalisés localement en France et 5 % environ en Belgique. La pérennité des relations avec les établissements hospitaliers de la région est mise en avant. Pour le parcours *SQAL*, l'ouverture de la formation par alternance permettra d'ancrer des liens encore plus étroits avec les industries agro-alimentaires régionales. Les étudiants ont la possibilité de réaliser le stage à l'international (mobilité Erasmus et échanges avec le Canada). La formation semble intéresser certains étudiants étrangers (candidatures via Campus France). L'adossement à la recherche s'effectue par l'implication de deux maîtres de conférences et deux professeurs de l'Université de Lille. Les étudiants du parcours *SQAL* participent aux conférences professeurs invités en rapport avec la discipline à l'IUT. Il est fait mention que certains autres enseignants-chercheurs participent à l'encadrement des projets tutorés en lien avec leurs activités de recherche. Cette implication devrait être renforcée par la fusion des universités lilloises favorisant ainsi les rapprochements avec la faculté de médecine de Lille, en particulier pour le parcours *SQPS*. L'expérience acquise par les porteurs de la formation s'exporte au travers de missions menées à l'étranger (Togo, Liban, Maroc).

Organisation pédagogique

La formation est organisée afin de rendre les étudiants rapidement opérationnels d'où la présence d'UE de professionnalisation proprement dites et d'UE de connaissances de l'environnement professionnel. L'organisation pédagogique est claire et s'appuie sur des champs de compétences. La formation s'articule sur deux semestres. Environ un tiers des enseignements sont communs aux deux parcours (les volumes horaires communs de ces parcours sont à contrôler car ils diffèrent sur leurs maquettes respectives). L'importance de l'apport des projets tutorés est mise en avant en termes de mobilisation des connaissances/compétences nouvellement acquises et de transversalité et d'interdisciplinarité ; certains projets sont très formateurs avec comme action finale un service rendu (organisation de la journée Don du sang par exemple). Les modalités d'évaluation, d'encadrement et de suivi des projets tutorés et des stages sont clairement exposées. Des actions spécifiques (conférences, ateliers méthodologiques, plateforme Lilagora de dépôt d'offres de stage/d'emplois, annuaires d'entreprises, etc.) sont mises en place pour faciliter la recherche des stages. Les compétences additionnelles comme la recherche documentaire, les compétences numériques (certificat informatique et internet (C2i), utilisation de la plateforme Moodle) ainsi que la formation à une langue étrangère sont apportées aux étudiants. Les enseignements peuvent être suivis en formation initiale ou continue et peuvent être aménagés pour les publics spécifiques (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.). Une volonté de suivre l'évolution de la demande du marché de l'emploi émanant d'autres secteurs liés à la santé est affichée et ceci afin de faire éventuellement évoluer la maquette.

Pilotage

La LP partage un secrétariat mais il est fait état que le responsable du parcours *SQPS* cumule l'intégralité des tâches de pilotage, de responsabilités pédagogiques, de logistique et administratives. Les équipes pédagogiques sont composées d'enseignants-chercheurs et de professionnels en poste majoritairement localement. Ces derniers représentent environ 50 % et 85 % de l'équipe pédagogique pour les parcours *SQPS* et *SQAL* respectivement et assurent une part très importante (85 %) des enseignements, dont 10 % sont dispensés par des professionnels anciens diplômés de cette même formation. Les professionnels des 2 secteurs d'activité sont également impliqués dans les jurys, les conseils de perfectionnement et les commissions pédagogiques paritaires qui ont lieu annuellement ; les comptes rendus de ces conseils mentionnent la présence à la fois d'enseignants universitaires et de professionnels et ne semblent pas intégrer d'étudiants pour le parcours *SQPS* (leur composition n'est pas précisée pour le parcours *SQAL*). La diversité des intervenants rend cependant difficile la tenue de réunions régulières rassemblant un maximum de personnes. Le manque d'implication des professionnels dans les missions pédagogiques (participation aux jurys par exemple) est expliqué en partie par la faiblesse ou l'absence de rémunérations pour celles-ci. Les modalités d'évaluation des étudiants ainsi que les règles de délivrance des crédits européens et du diplôme sont bien décrits. Les étudiants des deux parcours ainsi que les maîtres de stage disposent d'un document en début d'année précisant les compétences attendues par UE, qui devrait donner lieu à court terme à l'établissement du supplément au diplôme et du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Des dispositifs d'aide à la réussite accompagnent les étudiants, comme par exemple une UE de mise à niveau en microbiologie pour le parcours *SQAL* à destination des étudiants n'ayant pas eu cette discipline dans leur cursus ou encore la nomination d'un enseignant référent pour les étudiants suivant la formation en alternance.

Résultats constatés

Les deux parcours sont attractifs en termes de candidatures déposées (autour de 50 pour *SQPS* et de 90 pour *SQAL*). Cependant, le nombre faible d'inscrits, autour d'une quinzaine, a tendance à diminuer au cours des 4 dernières années (23 en 2013/14 *versus* 16 en 2016/17), au profit des inscrits en formation continue (8 % en 2013/14 *versus* 33 % en 2017/18 pour le parcours *SQAL*), et ce malgré l'adéquation avec le marché de l'emploi. Le mode de sélection des dossiers n'est pas renseigné, mais il semble que plusieurs facteurs soient en cause pour expliquer la tendance à la baisse des effectifs (nombre élevé de LP dans la région, plus grande volatilité des étudiants qui font de nombreuses candidatures, etc.). Le pourcentage de réussite est élevé et proche de 90 %. 30 % des étudiants sont en poursuite d'études à l'issue du diplôme, dont 25 % d'entre eux s'orientant vers un master probablement en raison de l'évolution des responsabilités dans les métiers de la Qualité notamment au sein du répertoire de la fonction publique hospitalière. Une démarche d'évaluation des formations mise en place dans l'établissement est réalisée tout comme des enquêtes d'insertion conduites par les responsables des 2 parcours. L'insertion professionnelle est modérée pour une formation à visée professionnalisante, avec environ 65 % des étudiants en poste à 1 an et seulement 5 % en recherche d'emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adéquation entre enseignements et métiers visés.
- Taux de réussite élevé.
- Ouverture importante du parcours *MIMES* à la formation continue.
- Maquette détaillée et à disposition des étudiants.

Principaux points faibles :

- Diminution du nombre d'inscrits, et notamment des candidatures provenant d'étudiants suivant une L2 en formation initiale.
- Faible nombre d'enseignants-chercheurs impliqués (surtout dans le parcours *SQPS*).
- Poursuite d'études importante (notamment en Master) à corréliser avec une insertion professionnelle modérée pour une formation à visée professionnalisante.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *QHSSE* de l'Université de Lille a développé deux parcours avec une partie des enseignements en commun, dont les volumes horaires devront être harmonisés sur leurs maquettes respectives. De façon globale, une démarche d'amélioration continue est menée. Les 2 parcours sont en adéquation à la fois avec les spécificités des étudiants locaux et les besoins du marché de l'emploi. Une attention particulière est portée afin de continuer à répondre à ces besoins. L'évolution de la maquette vers les domaines de la Qualité et de la Métrologie est envisageable. L'implication des professionnels de la région est à noter même si un frein financier a été identifié comme limitant leur implication. Le nombre d'enseignants-chercheurs impliqués reste trop faible. Cette faiblesse pourrait notamment mettre en péril la pérennité du parcours *SQPS* à la lumière de la lourdeur des tâches assurées par une seule personne. La fusion des universités lilloises ouvre toutefois la perspective de nouvelles implications personnelles. Il est nécessaire d'encourager le développement de l'alternance pour le parcours *SQPS* malgré les difficultés liées au secteur d'activité concerné. Les actions de communication doivent être encouragées et soutenues afin de promouvoir cette formation auprès des publics concernés et des professionnels destinataires. La réforme de l'apprentissage et plus particulièrement le renforcement des missions des Centres de formations d'apprentis (CFA) devrait permettre de développer davantage l'alternance par le renforcement de l'accompagnement dans la recherche d'employeurs, par exemple.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences médicale (DFASM)* se déroule à la Faculté de médecine Henri Warenbourg et sanctionne le deuxième cycle des études médicales (acquisition de 120 crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits) et validation de stages hospitaliers et de gardes sur 6 semestres). Elle a pour objectif l'acquisition de compétences permettant aux étudiants de se présenter à l'examen classant national (ECN) pour entrer dans le 3^{ème} cycle des études médicales et exercer par la suite, en milieu hospitalier ou en milieu ambulatoire. Les enseignements se font sous forme d'enseignements dirigés, de séminaires, de stages et de gardes. Des enseignements à choix libre permettent un parcours personnalisé et de suivre soit une orientation vers la recherche, soit un complément de formation dans un domaine médical ou non strictement médical.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'information donnée aux étudiants sur les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation s'appuie sur la transmission des articles repris à partir de l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales. Pour chaque unité d'enseignement (UE), les objectifs généraux et les compétences à acquérir sont définies.

L'organisation du cursus se fait en 3 ans (4^e année ou *DFASM1*, 5^e année ou *DFASM2* et 6^e année ou *DFASM3*). La formation n'est pas semestrialisée au sens strict du terme avec 60 ECTS par semestre ; les étudiants valident 40 ECTS par an, pour un total de 120 ECTS. La semestrialisation porte sur la répartition des UE obligatoires en deux périodes par année (4 UE au premier semestre de chaque année (*DFASM1* et *DFASM2*) ; 5 UE obligatoires au semestre 2 de chaque année (*DFASM1* et *DFASM2*) dont une UE de *Lecture critique d'article (LCA)*). L'organisation de *DFASM3* est différente avec un enseignement sous forme de séminaires obligatoires (présence à 9 séminaires au moins sur 13 programmés). Il n'y a aucune indication sur la répartition des 40 ECTS entre les différentes UE pour chaque année. La validation de l'ensemble des stages sur les 3 ans permet l'obtention de 12 à 24 ECTS, sans aucune explication sur le différentiel.

Les UE, leurs volumes horaires et leurs règles de validation semblent classiques au regard de la formation.

Les enseignements sont dispensés sous forme d'enseignements dirigés (ED) ou de séminaires avec des enseignements communs et des enseignements à choix libre (ECL) en *DFASM1* et *DFASM2*. Très peu d'éléments sont précisés quant à l'utilisation d'outils numériques (tablettes uniquement pour l'évaluation) et de matériels de

simulation excepté pour la validation du certificat de compétence clinique (CCC) se faisant au centre de simulation en *DFASM3*.

Les parcours personnalisés à l'aide des ECL ne sont pas assez détaillés, principalement pour les enseignements de formation à la recherche dans des parcours de masters et les exemples ne sont pas toujours cohérents entre le document principal et les annexes (par exemple le tutorat explicité dans le dossier fourni par l'établissement n'est pas mentionné en annexe). Les effectifs dans chaque ECL et les équivalents ECTS avec volume horaire et organisation ne sont pas précisés.

Les examens des UE obligatoires en *DFASM1* et *DFASM2* sont réalisés à l'aide de tablettes. Les étudiants passent également un examen oral indépendant. En *DFASM3*, les étudiants doivent valider deux UE (une UE de contrôle continu et une UE intitulée certificat de compétence clinique sous forme orale). Une dette (non obtention d'une seule UE) est possible pour le passage en *DFASM2* mais aucune dette n'est possible pour le passage en *DFASM3* (toutes les UE, y compris l'épreuve *LCA*, l'ECL et l'épreuve orale doivent être acquises).

La préparation à l'ECN se devine à travers les séminaires qui se rapportent aux items ECN et le contrôle continu de *DFASM3*. Deux ECN blancs sont organisés (un concours test national et un ECN blanc régional). Aucun résultat relatif à l'ECN n'est mentionné.

La politique de stages est classique à ce genre de formation. Les stages s'effectuent soit dans un des services du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille, soit dans un hôpital dit de périphérie. Pour chaque discipline, les objectifs sont décrits et permettent l'évaluation et la validation par le responsable de service. Les modalités de cette évaluation ne sont pas décrites. L'encadrement des étudiants lors des stages n'est pas précisé. Les étudiants évaluent leur stage sur un site dédié «Gelules» et une commission des stages existe comprenant des représentants étudiants. Le document ne précise pas si ces évaluations sont anonymes et aucune information n'est donnée sur les résultats de ces évaluations.

Les possibilités offertes aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires : anglais, informatique, UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master de recherche conduisant à un doctorat d'université sont trop peu développées. Le pourcentage d'étudiants effectuant un master n'est pas mentionné.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le positionnement de la formation est difficile à établir au regard d'un manque important d'éléments d'appréciation. En effet, l'environnement de la formation en termes de laboratoires et d'écoles doctorales n'est pas décrit, pas plus qu'en termes de structures de soins publiques et privées et de perspectives d'emploi. De plus les partenariats internationaux (master Erasmus *mundus*, diplômes conjoints ou délocalisé...) et leur impact sur le projet de l'établissement ne sont pas présentés laissant supposer qu'ils sont absents de la formation.

Par ailleurs, les liens pédagogiques avec d'autres formations sont fortement limités au master *Biologie-santé*.

Enfin, les échanges internationaux concernent uniquement les étudiants en médecine de l'Université de Lille pour des stages hospitaliers à l'étranger. Aucun élément concernant l'accueil d'étudiants étrangers ni la mobilité des enseignants n'est indiqué.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

L'ensemble des étudiants ayant validé le *DFASM* poursuivent en 3^e cycle des études médicales. A la fin de ces 3 années de formation (*DFASM1*, *DFASM2* et *DFASM3*), les étudiants passent l'examen classant national et à l'issue de celui-ci choisissent une spécialité de 3^e cycle. Seuls un à deux étudiants se retrouvent exclus des études par an. Aucune information sur les raisons de leur échec, et leur devenir n'est mentionnée.

Pilote de la formation

La constitution de l'équipe pédagogique en termes d'enseignants est conséquente avec 140 Professeurs d'université-praticiens hospitaliers, 1 Professeur d'université, 30 Maîtres de conférence des universités-praticiens hospitaliers, 3 Maîtres de conférence des universités, 56 Chefs de clinique assistants hospitaliers universitaires. Le tableau nominatif ne donne pas d'indication sur leur charge d'enseignement et leur implication dans les différentes UE et l'encadrement des étudiants tout au long du cursus.

Les moyens administratifs affectés à la formation ne sont pas précisés,

Seule la composition du conseil de la faculté est mentionnée. Aucun renseignement dans le dossier fourni par l'établissement n'indique l'existence d'un conseil de perfectionnement (ou structure équivalente) ni le fonctionnement des jurys.

A l'exception des stages, l'évaluation des enseignements par les étudiants, (Gelules), n'est pas réalisée.

Aucun élément concernant la mise en œuvre de l'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement n'est présenté.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs moyens en *DFASM1* sont compris entre 550 et 640 étudiants selon les années. En *DFASM2*, les effectifs moyens sont compris entre 480 et 530 étudiants selon les années. Les taux de réussite des étudiants admis en 5^e année, même partiellement (dette possible) varient de 80 à 86 % en fonction des années. Le taux d'étudiants inscrits en 6^e année et validant leur diplôme est de 96 à 100 % en fonction des années.

Le nombre d'étudiants sortant de la filière pour intégrer une autre formation ou s'insérer dans la vie professionnelle n'est pas précisé,

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bon taux de réussite de poursuite en troisième cycle.
- Equipe enseignante très étoffée et diversifiée.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux aspects et en particulier sur le pilotage et les liens avec le domaine de la recherche.
- Absence de véritable conseil de perfectionnement.
- Peu d'ouverture sur l'international.
- Utilisation limitée des outils numériques ou de centres de simulation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le document présente une formation ayant l'objectif de permettre aux étudiants d'accéder au 3^{ème} cycle des études médicales. Si cet objectif est atteint, la formation doit davantage se tourner vers l'extérieur tant en formation, qu'en recherche ou stages. L'évaluation systématique des enseignements et des stages par les étudiants ainsi que la mise en place d'une auto-évaluation de la formation s'avèrent indispensables pour améliorer la qualité du cursus proposé aux étudiants. De plus le pilotage de la formation doit évoluer avec l'intégration de l'équipe administrative au sein de l'équipe des enseignants et amener à la constitution d'un conseil de perfectionnement incluant étudiants et personnalités extérieures. Enfin, la mise en place de l'utilisation des outils numériques est à développer.



DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)* sanctionne le 2^{ème} cycle des études odontologiques, conférant le grade de master. Ce diplôme a pour but de préparer les étudiants au 3^{ème} cycle des études odontologiques soit en tant qu'étudiants en 3^{ème} cycle court de 2 semestres, soit en tant qu'interne hospitalier dans le cadre du 3^{ème} cycle long de 6 à 8 semaines.

La formation se déroule sur deux ans, soit 4 semestres correspondant à 180 crédits européens et comporte un tronc commun qui couvre l'ensemble des disciplines odontologiques ainsi qu'un large choix d'unités d'enseignements librement choisies (UELC) et des stages. Les enseignements se font sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux pratiques en salle de simulation.

La formation est dispensée à la faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Lille.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

L'ensemble des informations relatives au parcours et au déroulement de la formation est accessible sur le site internet de la Faculté de chirurgie dentaire. La réglementation des études est systématiquement donnée aux étudiants en début d'année. Toutefois, l'information des étudiants sur les compétences attendues pour valider chaque année pourrait être améliorée et les objectifs pédagogiques des stages mieux définis. De plus les modalités de validation des stages sont difficilement compréhensibles et peu explicites dans le dossier fourni.

Le cursus paraît bien organisé sur deux ans, soit 4 semestres correspondant à 120 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Les crédits ECTS sont répartis de façon homogène entre les quatre semestres. La formation comporte un tronc commun qui couvre l'ensemble des disciplines odontologiques, des unités d'enseignements librement choisie (UELC) et des stages.

A l'exception du semestre 1 de la deuxième année du *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO 2)* pour lequel aucune information n'est fournie, l'organisation des enseignements (intitulé des unités d'enseignements (UE), modalités de l'enseignement, stages, volumes horaires, modalités de contrôle des connaissances) correspond aux attendus de la réglementation des études.

Les enseignements se font sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés et de travaux pratiques en salle de simulation pour les étudiants de première année du *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO 1)* (10 heures/semestre en dentisterie restauratrice, 24 heures/semestre en prothèses, 16 heures/semestre en odontologie pédiatrique) ; les étudiants de *DFASO 2* ne pratiquent plus d'activité en salle de simulation.

La préparation au concours de l'internat fait l'objet d'une UELC.

Le volume horaire dédié au stage dans les services d'odontologie du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille pour les étudiants de *DFASO 1* et dans les services d'odontologie de Rouen, du Havre, de Boulogne sur mer ou du *CHRU* de Lille pour les *DFASO 2* est important (450 heures par année). L'encadrement est réalisé par les chirurgiens-dentistes enseignants chercheurs-praticiens hospitaliers. L'organisation pratique du stage est bien décrite dans le document fourni aux étudiants. Un projet pédagogique, approuvé par le conseil de faculté, est établi définissant les objectifs du stage. Un carnet de stage doit être formalisé pour la rentrée de septembre 2018, il doit permettre de préciser les objectifs du stage et les compétences à acquérir.

La mutualisation d'UE est très faible car seules les UE du master *Biologie santé* sont mutualisées avec l'UFR de médecine, de pharmacie, et de biologie de l'Université de Lille. Les étudiants peuvent s'inscrire dans le cadre d'une UELC.

Les possibilités offertes aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires sont nombreuses et diversifiées : master *Biologie-santé* pour l'initiation à la démarche scientifique, UELC d'anglais de communication et d'anglais recherche, formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2, économie, sport, hypnose médicale, homéopathie, ostéopathie. Il existe également des "options de spécialisation durant le stage clinique" mais le dossier n'apporte pas d'éclaircissement à ce sujet.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

La Faculté de chirurgie dentaire de Lille propose la seule formation en odontologie de la région des Hauts de France. En nombre d'étudiants, elle est la plus importante des 16 facultés d'odontologie de France. Dans le cadre des stages hospitaliers cliniques des étudiants de *DFASO 2*, une collaboration existe avec les services d'odontologie de Rouen, du Havre et de Boulogne sur mer.

Les étudiants en odontologie ont un accès privilégié à l'école doctorale Biologie-santé (ED 446) et au laboratoire de Physiopathologie des maladies osseuses inflammatoires (EA4490) situé au sein de la Faculté de chirurgie dentaire. Le dossier mentionne la possibilité de réaliser un master 1 et 2 mais ne précise pas le nombre d'étudiants qui ont effectivement suivi ce double cursus.

Des liens pédagogiques existent avec l'école de formation professionnelle des prothésistes dentaires de Roubaix (accueil de stagiaires prothésistes à la faculté et envoi d'étudiants en odontologie à l'école) et l'Institut supérieur d'ostéopathie de Lille (co-organisation d'un Diplôme universitaire).

La politique de partenariat internationale apparaît bien construite. Ainsi, une mobilité internationale existe vers l'Amérique centrale, l'Amérique du sud et l'Europe (Espagne, Portugal, Italie) pour une quinzaine d'étudiants par an. Cette mobilité concerne les stages hospitaliers (soit stages d'observation, soit stages en activité clinique). Des offres de financement de ces stages sont possibles (bourse de l'Université, bourse d'instances régionales). La faculté accueille entre 3 et 6 étudiants entrants tous les ans dans le cadre de programmes Erasmus.

La politique de mobilité internationale enseignante n'est pas mentionnée.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La quasi-totalité des étudiants ayant validé le *DFASO* poursuivent en 3^{ème} cycle court de 2 semestres et s'engagent en fin de cursus dans la vie professionnelle en activité libérale ou en activité salariée.

Six à 12 étudiants selon les années sont classés en rang utile à l'internat en odontologie et s'engagent soit dans le 3^{ème} cycle long de 6 semestres pour le *Diplôme d'études spécialisées en orthopédie dento-faciale* ou en *médecine bucco-dentaire*, soit dans le 3^{ème} cycle long de 8 semestres en chirurgie orale.

Pilotage de la formation

Il est regrettable que le document fourni ne donne pas de précisions sur la constitution des équipes pédagogiques (Membres, Rôles, Responsabilités). La gestion administrative de la formation est assurée par une équipe composée de 8 personnes : une responsable administrative, un responsable de scolarité, 3 secrétaires de scolarité, une gestionnaire de la comptabilité, un responsable des ressources humaines, un chargé de communication.

Il existe un conseil faisant office de conseil de perfectionnement piloté par le vice - doyen à la pédagogie qui se réunit au moins une fois par trimestre. Ce conseil, composé de chaque responsable de discipline, des

représentants des étudiants et des personnels administratifs, travaille sur la réglementation des études et les modalités de contrôle des connaissances. Toutefois, l'absence de personnalités extérieures issues de la profession pose question quant au rôle effectif de ce conseil. Les actions pédagogiques de ce conseil ne sont pas mises en évidence dans le document fourni hormis le travail sur le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances.

Aucune évaluation des enseignements par les étudiants n'est réalisée actuellement mais elle doit être mise en place prochainement, pilotée par l'Université. L'évaluation des stages par les étudiants se fait de façon informelle au cours du conseil de perfectionnement.

Il n'existe pas actuellement de dispositif d'auto-évaluation.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le nombre d'inscrits pédagogiques en *DFASO 1* est stable sur les 5 dernières années avec une moyenne de 110 étudiants par an. Le taux de redoublement en 4^{ème} année est faible (10 étudiants sur les 5 dernières années).

Le nombre d'inscrits pédagogiques en *DFASO 2* est également stable (moyenne de 116 étudiants par an) avec des taux de réussite excellents (95 % en moyenne, 100 % pour l'année 2017-2018).

Les abandons de cursus sont exceptionnels (1 tous les 4 ans), de même que les passerelles sortantes (1 en 6 ans vers la médecine).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation des enseignements et des stages.
- Large choix d'unités d'enseignements librement choisies.
- Facilité d'accès à la recherche.
- Politique de mobilité internationale bien développée.

Principaux points faibles :

- Processus de pilotage de la formation peu explicite.
- Absence d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants.
- Absence de dispositif d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques* est bien structuré, en concordance avec le bulletin officiel N°20 du 16 mai 2013 et de la réglementation des études. Le dossier de présentation est bien présenté et dans l'ensemble complet. Le processus de pilotage de la formation est peu explicite en particulier concernant la prise en compte des recommandations du conseil de perfectionnement. Pour aider au pilotage, il est indispensable que la mise en place de dispositifs d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants ainsi que du dispositif d'autoévaluation se concrétise.



DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)* permet aux étudiants d'acquérir toutes les compétences professionnelles de leur futur métier que ce soit en officine, en industrie ou à l'hôpital. La formation semestrialisée présente la possibilité d'acquérir des compétences transversales. Les enseignements se font à travers des méthodes pédagogiques innovantes notamment par l'utilisation du numérique ou de la simulation. La formation se déroule principalement à la Faculté de pharmacie. Le *DFASP* permet aux étudiants, après validation du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) de s'orienter vers un 3^{ème} cycle court (1 an pour les filières officine et industrie) ou un 3^{ème} cycle long (3 ans via le concours national de l'internat)

ANALYSE

Finalité

L'information donnée aux étudiants inscrits en *DFASP* sur les connaissances et les compétences attendues, sur l'organisation du cursus est satisfaisante. Un objectif stratégique de la faculté est de développer un parcours recherche aboutissant à une véritable filière recherche permettant d'attirer des pharmaciens vers les métiers d'enseignants chercheurs. Ce parcours peut se faire aussi bien avec la filière internat qu'avec la filière industrie.

Les enseignements du *DFASP1* sont organisés en deux parties : une première partie commune aux trois filières (filière officine, filière internat, filière industrie) sur les 2/3 de l'année et une partie dédiée aux enseignements spécifiques de la filière choisie par l'étudiant. Les modalités de choix de filière ne sont pas présentées. L'organisation du *DFASP2* diffère selon les filières.

Les unités d'enseignement (UE) ainsi que leurs volumes horaires sont détaillés mais peu de renseignements apparaissent dans le dossier concernant leurs règles de validation (note éliminatoire, compensation...), y compris pour le certificat de synthèse pharmaceutique (CSP). Le volume horaire d'enseignement en présentiel est important en *DFASP1* (plus de 700 heures, hors stage et enseignements de préparation à la vie professionnelle, avec 15 % d'enseignement pratique en présentiel), laissant peu de place aux expériences en milieu professionnel.

Les modalités pédagogiques sont variées et l'utilisation d'outils numériques et de matériels de simulation est très largement développée et très innovante (*serious game* E-caducée, enseignement à distance, mises en situations, amphithéâtres interactifs...). Une volonté réelle d'aider les étudiants de pharmacie à réussir leur internat est démontrée dans le document. La politique des stages (stage d'application en officine dans le cadre

des enseignements coordonnés, stage en industrie, stage hospitalier) est très bien menée notamment sur le plan de l'organisation, du contrat pédagogique, des conventions et de leur évaluation qui est individualisée depuis la rentrée 2017-2018. Il existe une volonté de la formation de mutualiser certaines unités d'enseignement (UE) avec d'autres formations, notamment internes à l'établissement (cours de master 1 *Biologie et santé*, collaboration du *serious game E-caducée* avec d'autres composantes de l'Université et également avec d'autres Facultés de pharmacie, enseignements d'officine en *DFASP2* mutualisés avec les étudiants de 5^e année de médecine). Cette mutualisation pourrait certainement être davantage développée.

Le dossier ne mentionne pas la possibilité de délivrer des doubles diplômes / double cursus.

De plus, des possibilités pertinentes sont offertes aux étudiants quant à l'acquisition de compétences complémentaires : anglais, certificat informatique et internet (C2i) niveau 2, métiers de la santé, entrepreneuriat, UE d'approfondissement en vue de l'accès à un master de recherche conduisant à un doctorat d'université.

Positionnement dans l'environnement

Une volonté très forte et très intéressante de la faculté de pharmacie de se positionner au sein de l'Université de Lille comme un pôle de recherche et d'enseignement de référence dans le domaine des médicaments et des dispositifs médicaux est à souligner. La faculté a développé son réseau de professionnels afin de permettre au mieux l'intégration des étudiants dans le monde professionnel que cela soit vis-à-vis de structures de soins publiques ou privées. Cette démarche est favorisée par l'implication de professionnels lors des conseils de perfectionnement.

Le très bon positionnement de la formation au sein de l'établissement, dans la carte régionale des formations du domaine est à souligner. Deux Facultés de pharmacie se retrouvent dans la même région sans redondance ni concurrence mais s'associent pour des enseignements communs de diplômes d'études spécialisés (DES). La recherche est fortement favorisée du fait de son environnement remarquable dans le domaine des sciences de la vie et de la santé avec 5 axes prioritaires dont l'axe « les technologies de santé et du médicament » auquel une grande partie des équipes de recherche de la faculté est rattachée. La formation « à et par la recherche » se fait en lien avec l'école doctorale Biologie et santé de Lille. Aucune information sur le nombre d'étudiants poursuivant en thèse d'université n'est mentionnée.

La faculté bénéficie également d'un bon environnement industriel et hospitalier. Les partenariats privilégiés sont le conseil régional de l'ordre des pharmaciens (CROP), l'association des conseillers et des pharmaciens agréés maîtres de stage du Nord Pas de Calais, l'association de pharmacie hospitalière de la région Hauts de France, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Lille et les Groupements hospitaliers de territoire/hôpitaux de la région, Eurasanté et des Industries des produits de santé.

Quelques liens pédagogiques avec d'autres établissements existent mais restent peu développés (via les *serious game E-caducée* et également avec l'intervention d'enseignants dans différentes composantes de l'Université (médecine, droit)).

Les partenariats internationaux sont principalement limités aux stages des étudiants en mobilité sortante (Erasmus en *DFGSP3*) et aux stages hospitalo-universitaires ou aux masters en *DFASP2* (entre 2012 et 2018, 188 étudiants ont réalisé des stages à l'étranger). Un enseignant est référent relations internationales (RI) sur la Faculté de pharmacie, en relation avec le service RI de l'Université. Les mobilités entrantes concernent 148 étudiants étrangers entre 2013 et 2018, principalement pour des stages de recherche. Peu d'éléments sont précisés quant aux mobilités concernant les enseignants.

Organisation pédagogique

Tous les étudiants engagés dans le second cycle ont intégré le 3^e cycle court ou le 3^e cycle long. Les taux de réorientation avec changement de cursus sont extrêmement rares mais les changements d'orientation professionnelle sont plus fréquents et concernent essentiellement les étudiants ayant échoué au concours de l'internat qui rejoignent majoritairement la filière officine. Aucune information sur le nombre d'étudiants concernés n'est mentionnée. Il est regrettable qu'il n'y ait pas de données chiffrées sur la répartition des étudiants entre les trois filières et le pourcentage d'étudiants réalisant un master à visée professionnelle ou recherche.

L'insertion professionnelle est excellente (enquête annuelle d'insertion professionnelle réalisée trois ans après la fin de leurs études) : 95 % des docteurs sont en emploi et la majorité des étudiants exercent en officine.

Pilotage

La Faculté a mis en place des équipes pédagogiques multidisciplinaires, des commissions avec une structuration dédiée pleinement à la réussite des étudiants (responsable de promotion, responsables de filière). Si l'on voit bien que des moyens administratifs sont affectés à la formation, il aurait été intéressant d'en connaître le nombre pour la gestion des différents services et en particulier de la scolarité.

Il existe un conseil de perfectionnement pour l'ensemble de la formation (composé du Doyen, des deux assesseurs, d'enseignants, de représentants des étudiants et de nombreux représentants du monde professionnel (officine, industrie pharmaceutique, pharmaciens hospitaliers, biologistes)) se réunissant deux fois par an. Les discussions ont porté sur l'étude des résultats d'évaluation des enseignements réalisée par les étudiants et les résultats sont pris en compte afin d'améliorer la formation et d'assurer une synchronisation des décisions entre les différentes années d'études. A titre d'exemple, les pistes d'amélioration concernaient des aspects pratiques (emplois du temps, mise à disposition de supports, volume horaire trop important) et des orientations pédagogiques (privilégier les compétences pharmaceutiques et non médicales, augmentation de mises en situation).

Il est intéressant de noter que l'évaluation des semestres est sous un mode alterné (c'est-à-dire sur une même année, les évaluations porteront sur les UE du semestre 1 pour le *DFASP1* et les UE du semestre 2 pour le *DFASP2*) afin de laisser du temps pour apporter les modifications nécessaires aux maquettes. L'autoévaluation de la formation au niveau des instances de direction de l'établissement est réalisée avec une analyse par des experts extérieurs à la formation et une prise en compte des recommandations est effectuée.

Résultats constatés

Le bilan porte sur les 4èmes et 5èmes années. L'évolution des effectifs est stable sur les 5 dernières années avec en moyenne 250 étudiants par année. Le taux d'étudiants admis en 5^e année, même partiellement, est entre 88 et 92 % en fonction des années. Le nombre d'étudiants en 5^e année ayant validé le diplôme est d'environ 75 %. Les données par filière ne sont pas mentionnés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Fort développement d'un parcours recherche avec un environnement professionnel approprié pour les stages.
- Utilisation d'outils numériques largement développée et innovante.
- Très bonne politique des stages.
- Forte implication des équipes pédagogiques dans la réussite des étudiants à travers notamment différentes commissions.
- Evaluation de l'ensemble des enseignements par les étudiants.

Principaux points faibles :

- Absence d'information sur les doubles diplômes / doubles cursus.
- Absence de données chiffrées sur la répartition des étudiants entre les trois filières et le pourcentage d'étudiants réalisant un master à visée professionnelle ou recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives annoncées dans le dossier sont très pertinentes et doivent amener à améliorer la qualité de la formation. Il est important de prendre en considération le volume horaire du *DFASP1*, de diminuer les volumes horaires d'enseignements théoriques et de favoriser les mises en situations et les stages. De plus, il faut poursuivre le développement de la pédagogie innovante en favorisant les mutualisations d'enseignement (*e-learning* par exemple). Il serait intéressant de voir la possibilité d'établir davantage de partenariats nationaux et internationaux afin d'offrir aux étudiants l'acquisition de double diplomation tout au long du cursus.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le *Diplôme de formation approfondie en sciences maieutiques*, conforme à l'arrêté du 11 mars 2013, conduit à l'obtention du *diplôme d'état de sage-femme* conférant le grade de master et s'inscrit dans un cursus professionnalisant. C'est une formation médicale autonome à compétences définies et réglementées. L'objectif de la formation est de permettre, dès l'obtention du diplôme, l'exercice de la profession de sage-femme dans tous ses domaines : cabinet libéral, établissements de santé public et privé, protection maternelle et infantile, centre de planification et d'éducation familiale.

La formation se fait sur deux ans en alternance : cours magistraux, enseignements cliniques, séances de simulation et stages qui occupent une place prépondérante avec notamment un stage préprofessionnel lors du dernier semestre du cursus. La formation comporte un tronc commun et un parcours personnalisé en vue d'une orientation professionnelle précise ou vers la recherche.

La formation reste hospitalière sur le site du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille et le *Diplôme d'état de sage-femme* est délivré par l'Université de Lille.

ANALYSE

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les documents de présentation de la formation (liés aux attendus de l'annexe du 11 mars 2013) sont présentés aux étudiants en début de cursus et mis à disposition sur la plateforme numérique de l'école (calendrier de répartition des périodes d'enseignement, répartition des unités d'enseignements (UE) et des crédits ECTS (European Credits Transfer System), modalités des examens, organisation des stages, projet pédagogique). Toutefois l'information donnée aux étudiants sur les connaissances et les compétences attendues de cette formation n'apparaît pas clairement dans le dossier de présentation.

La formation est bien organisée et se fait sur deux ans, découpée en 4 semestres de 30 crédits ECTS chacun. La formation comporte un tronc commun et un parcours personnalisé (15 % de l'enseignement) en vue d'une orientation professionnelle précise, en aide médicale à la procréation, en maternité ou en libéral par exemple. Les modalités pédagogiques sont clairement définies associant cours magistraux, travaux pratiques sous la forme de simulation basse fidélité (manœuvres obstétricales, suture d'épisiotomie), étude de cas cliniques préparés par les étudiants, apprentissage du raisonnement clinique, séances de simulation haute-fidélité pour les situations obstétricales complexes en pluridisciplinarité (internes en médecine, infirmières anesthésistes,

étudiants sages-femmes) Les unités d'enseignement, leurs volumes horaires et leurs règles de validation sont précisés.

La rédaction du mémoire se fait au cours du second semestre de la deuxième année du *Diplôme de formation approfondie en sciences maieutiques (DFASMa 2)* sous la responsabilité d'un directeur de mémoire. Ce mémoire est soit à orientation professionnelle soit à orientation recherche (6 crédits ECTS, validation obligatoire). Pour aider les étudiants, il existe une UE *initiation à la recherche et mémoire* dont les modalités pédagogiques ne sont pas précisées.

Les stages, organisés par la sage-femme enseignante référente des stages, occupent une place prépondérante dans ce cursus avec une alternance cours/stages croissante : 24 semaines de stage temps plein en première année du *Diplôme de formation approfondie en sciences maieutiques (DFASMa 1)* et 12 semaines de stages lors du premier semestre associé à un stage préprofessionnel de 6 mois à temps plein au second semestre en *DFASMa 2*. Les terrains de stages sont nombreux et variés (toutes les maternités du Nord et du Pas de Calais, secteur libéral, secteur territorial) permettant d'acquérir les compétences nécessaires selon le mode d'exercice professionnel choisi. Une convention de stage est établie pour tous les stages. L'équipe pédagogique s'assure avec les équipes d'encadrement de la concordance entre les terrains de stages et les objectifs pédagogiques et personnels des étudiants (visite de stages et entretiens téléphoniques). Toutefois, le suivi de l'acquisition des compétences ainsi que les modalités d'évaluation des stages mériteraient d'être plus explicites. L'existence d'un carnet de stage n'est en particulier pas renseignée.

On peut regretter qu'il n'existe pas de mutualisation des enseignements avec d'autres formations.

Les étudiants ont la possibilité d'acquérir des compétences additionnelles : initiation à la démarche scientifique (UE spécifique), formation à l'anglais médical (20 heures, premier semestre de *DFASMa 1*). Cependant le choix des unités d'enseignement libre apparaît trop limité car seules 4 UE (*Sport, engagement associatif-activité culturelle, Femmes Sage-Femme société, séminaire interprofessionnel*) sont proposées pendant l'ensemble du cursus de sage-femme. Des compétences professionnelles additionnelles sont également proposées aux étudiants, en personnalisant leur parcours grâce au stage préprofessionnel.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'École de sage-femme du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille est une école hospitalière ; elle n'est pas structurée sous forme universitaire. Elle est subventionnée par la région Haut-de-France et gérée par le CHRU. Le personnel administratif et les sages-femmes enseignantes sont tous agents titulaires de la fonction publique hospitalière au sein du CHRU. Dans la région Hauts-de-France, il existe 3 écoles de sages-femmes : une au CHRU de Lille, une à la faculté catholique de Lille et une au CHU d'Amiens ; les collaborations entre ces 3 écoles ne sont pas précisées en dehors d'un module de formation parcours *libéral* en *DFASMa 2* avec l'École de la faculté catholique de Lille.

L'École de sages-femmes du CHRU n'a aucun lien direct avec une école doctorale ou un laboratoire de recherche. Le parcours recherche se limite à un module d'initiation à la recherche dirigé par une sage-femme enseignante dans le cadre de l'élaboration du mémoire de fin d'étude.

L'environnement professionnel de la formation est assuré par les différents terrains de stages. Les 19 établissements du Nord et du Pas de Calais participent directement à la formation en recevant les étudiants en fin de cursus lors de leur stage, tout comme les sages-femmes libérales. L'insertion professionnelle des jeunes diplômés est ainsi favorisée.

Il n'existe pas de liens pédagogiques avec d'autres établissements du supérieur mais des échanges existent notamment dans le cadre de la conférence nationale des enseignants en maieutique.

Actuellement aucun partenariat international ou échange international d'étudiants ou d'enseignants n'est formalisé.

Insertion professionnelle et poursuites d'études

La quasi-totalité des étudiants diplômés s'insèrent dans la vie professionnelle soit en activité salariée, soit en activité libérale. Le dossier présenté n'apporte pas plus d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Une enquête est menée depuis 3 ans mais les résultats sont absents, ce qui est regrettable. De plus, il ne semble pas exister de possibilité de poursuite d'études vers un master.

Pilotage de la formation

Les enseignants permanents de la formation sont au nombre de 10. L'équipe pédagogique est composée de sages-femmes (1 directrice, 1 coordonnatrice générale de l'enseignement, 8 sages-femmes enseignantes), d'un médecin directeur technique de l'enseignement, de 2 secrétaires administratives (1,8 Equivalent Temps Plein) selon l'organigramme de l'école. Les rôles respectifs de la directrice, de la coordinatrice générale de l'enseignement et du médecin directeur technique dans le pilotage de la formation mériteraient d'être précisés.

Un conseil technique, qui se réunit au moins 2 fois par an, fait office de conseil de perfectionnement. Ce conseil statue sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'école, les modalités des examens et les situations particulières d'étudiants. Ce conseil est composé de la directrice de l'école (présidente), du doyen de l'Unité de formation et de recherche (UFR) médecine, du directeur du CHRU, du directeur technique et d'enseignement, de 2 représentants des professeurs enseignants de l'école, des sages-femmes enseignantes et des étudiants délégués des 4 promotions. Toutefois, l'absence de personnalités extérieures issues de la profession, exerçant notamment en libéral pose question quant au rôle effectif de ce conseil.

La composition des jurys d'examens est précisée : un professeur des universités (président), la sage-femme directrice de l'école (vice-présidente), 2 membres choisis parmi les enseignants de l'UFR médecine, le directeur technique et d'enseignement de l'école, 2 sages-femmes enseignantes, une sage-femme coordinatrice représentant les responsables de stages.

L'évaluation des enseignements et des stages se fait au travers d'un conseil de vie étudiant qui se réunit au moins 2 fois par an. Une évaluation formalisée est en cours de réflexion.

Aucun dispositif d'autoévaluation de la formation ne semble être mis en place au niveau des instances de direction de l'établissement.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Les effectifs en première année du deuxième cycle sont stables dans le temps (entre 35 et 43 étudiants inscrits) avec un taux de réussite élevé (entre 86 % et 100 % selon les années). Les effectifs en deuxième année du deuxième cycle sont également stables (entre 36 et 41 étudiants inscrits) et le taux de réussite demeure élevé (entre 89 % et 92 %). Le nombre d'étudiant ayant bénéficié de passerelles sortantes n'est pas clairement précisé pourtant un suivi des étudiants bénéficiant de ce dispositif serait appréciable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Terrains de stages nombreux et variés.
- Recours à la simulation basse et surtout haute-fidélité.
- Possibilité de parcours personnalisé lors du stage préprofessionnel.

Principaux points faibles :

- Absence de parcours personnalisé clairement défini en vue d'une poursuite d'étude en master.
- Absence d'autoévaluation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier de présentation de la formation est dans l'ensemble complet, toutefois le processus de pilotage de la formation est peu explicite. Pour aider au pilotage, il est indispensable que la mise en place de dispositifs d'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants se concrétise.

La possibilité offerte aux étudiants de personnaliser leur parcours grâce au stage préprofessionnel est un point fort. Dans la même optique, étoffer l'offre d'UE libres permettrait de diversifier l'acquisition de compétences additionnelles. De plus, il serait souhaitable de développer des liens avec les écoles doctorales et les laboratoires de recherche afin de permettre la création d'un parcours personnalisé orienté vers la recherche et en prévision d'une éventuelle évolution universitaire de l'école.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

D'une durée de deux ans, le master *Biologie-santé* est constitué de deux parcours distincts (*biologie* et *santé*) en première année (M1) et d'un parcours commun dans la deuxième année (M2). Les deux parcours de M1 (*biologie* et *Santé*) sont portés, le premier, par la Faculté des sciences (ex Lille - Sciences technologies) et, le second, par la Faculté de médecine (Lille – Droit et Santé). Le master est présenté comme formant principalement à la recherche. La formation s'adresse aux titulaires d'une licence de sciences biologiques et aux étudiants de santé (médecine, pharmacie et odontologie). Cette formation généraliste aborde l'ensemble des disciplines associées au secteur d'activité précité. Les deux composantes se partagent les enseignements du M1.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>Biologie-santé</i> est présenté comme ayant une seule finalité : la poursuite d'études en doctorat. L'équipe pédagogique renseigne les étudiants sur les offres de l'école doctorale <i>Biologie-santé</i> qui propose chaque année des financements universitaires ou de la région. Les métiers visés sont ceux d'enseignant-chercheur, chercheur mais aussi cadre scientifique de l'industrie dans les secteurs des biotechnologies ou de la pharmacie. On regrette que la voie professionnelle soit ignorée parce qu'il est dit dans le dossier que des étudiants se réorientent par eux-mêmes après le M1 vers des masters à voie professionnelle ou que certains étudiants de M2 cherchent du travail comme ingénieurs d'études. Les objectifs scientifiques sont définis et ils sont en adéquation avec une poursuite d'études en doctorat.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Biologie Santé</i> est unique à l'échelle régionale. La formation entretient des liens étroits avec l'école doctorale <i>Biologie Santé</i> et toutes les unités de recherche associées (Unités de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) (12), Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (5) et équipes d'accueil (7 EA)) sont présentées comme partenaires de la formation. La liste des unités de recherche régionales est donnée en annexe au dossier démontrant une grande diversité des structures du secteur public. On peut regretter toutefois l'absence de structures de recherche du secteur privé.</p>

Les partenariats interuniversitaires sont exposés et ils sont répartis au niveau régional, comme dans le cadre de la ComUE Lille Nord de France ou via le contrat I-SITE ULNE (Université Lille Nord Europe), et au niveau national avec d'autres universités comme Paris-Diderot. Des partenariats à l'international avec des établissements étrangers (Universités Jia-tong de Shanghai et de Taipei (Medical University)) sont établis mais ne concernent que 1-3 étudiants par an en M2. Le dossier mériterait plus de précisions sur ces partenariats. La formation accueille des étudiants étrangers ou relevant du programme Erasmus et il existe une possibilité de double diplôme avec l'Université de Taipei. On déplore le manque de description du lien avec les acteurs socio-économiques de la région et l'absence d'information sur l'accompagnement à la mobilité sortante des étudiants. Concernant la mobilité sortante des enseignants, il est juste signalé que dans le cadre du partenariat avec Shanghai, des membres de l'équipe pédagogique participent à l'évaluation des étudiants chinois du M1 organisé en local.

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignement sont bien décrites. L'organisation pédagogique est claire avec quatre semestres de 30 crédits ECTS. On trouve des enseignements scientifiques d'acquisition des connaissances, des enseignements transversaux classiques. Cependant, les deux parcours de M1 sont complètement distincts l'un de l'autre et le M2 commun n'est commun dans les faits que pour les enseignements en séminaires du semestre d'automne (S3), le dernier semestre étant dévolu au stage. L'absence de mutualisation entre les deux parcours de M1 est regrettable. Il manque réellement un véritable enseignement commun réunissant les étudiants de cursus différents. La professionnalisation existe dans la formation mais elle ne traite que des aspects de la recherche académique. Même si des acteurs du monde industriel interviennent, il est dommage qu'aucun module d'enseignement ne décrive le monde professionnel de ce secteur dans sa globalité et ses enjeux.

La place de l'initiation à la recherche est présente dans la formation sous diverses formes : projets de recherche effectués par les étudiants dans les laboratoires, enseignements d'initiation à la recherche, interventions réalisées par les chercheurs, les enseignants-chercheurs et des cadres de l'industrie de ce secteur professionnel. En début de M2, un stage de bibliographie sur le sujet du projet est choisi par l'étudiant avant d'effectuer le stage au dernier semestre du M2.

Le numérique est peu présent dans la formation sinon par l'utilisation de la plateforme Moodle. Le volet de l'innovation pédagogique (classes inversées) et l'approche par compétences sont présentes dans la formation sous la forme d'une redéfinition de l'offre de formation en blocs de compétences. Il n'existe pas de dispositifs mis en place pour aider les étudiants à la réussite ni de remise à niveau en anglais. Il est indiqué que dans le cadre de l'I-SITE, des remises à niveau en anglais seront proposées aux étudiants de M1.

Les différents dispositifs d'accueil des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau sont très clairement décrits et très adaptés. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est décrit aussi. Des exemples de documents supplément au diplôme (SAD) et ainsi que la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) complètent le dossier. Leur qualité d'écriture est tout-à-fait satisfaisante.

Il n'existe pas de passerelles spécifiques vers d'autres formations et pourtant nombre d'étudiants se réorientent vers des masters à voie professionnalisante à l'issue de leur M1.

Pilotage

Le master *Biologie-santé* est coordonné par une équipe de pilotage de quatre personnes, constituée du responsable de formation pour le niveau M1 (un enseignant de la Faculté sciences (ex Lille ST) et son assistant) et du responsable de formation pour le M2 de la Faculté de médecine (ex Lille-DG) et son assistant. L'équipe de pilotage anime l'ensemble des activités de gestion pédagogique (relations et réunions avec les responsables d'unités d'enseignement, animations des jurys semestriels, du conseil de perfectionnement,...). Les intervenants ont des statuts diversifiés mais le taux d'intervention des professionnels (ingénieurs, chercheurs INSERM ou CNRS) n'est pas explicitement mentionné dans le dossier. La liste en revanche de l'équipe pédagogique a été annexée au dossier. La description des réunions pédagogiques est très claire et tout-à-fait appropriée pour une bonne gestion de la formation. En plus de l'équipe de pilotage, il y a un comité de pilotage constitué par l'équipe de pilotage et par les responsables des unités d'enseignement et pour le M1 *Biologie*, une commission pédagogique paritaire élargie aux représentants étudiants des options. Ces comités se réunissent tous les semestres. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement mais il semble que les étudiants n'en font pas partie. Le dossier ne décrit pas les modalités de l'implication des professionnels dans la formation. Le dossier renseigne très précisément sur toutes les modalités d'évaluation des connaissances. Les compétences que les étudiants doivent acquérir sont détaillées dans la fiche RNCP ainsi que les moyens pour les évaluer. Les modalités de suivi de ces compétences sont mentionnées explicitement via des mises en situation des étudiants. On apprécie que des réunions pédagogiques sensibilisent l'équipe pédagogique sur ce point particulier.

Résultats constatés

L'attractivité du master *Biologie-santé* est indéniable avec 750 candidatures pour 400 places en M1. Le dossier renseigne précisément sur les effectifs qui sont en baisse pour le M1 *Biologie* passant de 105 à 54 inscrits en cinq ans (de 2013-2014 à 2017-2018) et stables pour le M1 *Santé* (308 inscrits en moyenne sur cinq ans). A aucun moment, le dossier ne précise le pourcentage d'étudiants de médecine, pharmacie ou dentaire suivant ce cursus. Le M2 accueille en moyenne 84 inscrits sur cinq ans (sur 120 candidatures) provenant de manière équilibrée de chacun des deux parcours du M1. Les taux de réussite des deux M1 sont peu satisfaisants. Ceux du M1 *Biologie* a diminué régulièrement en quatre ans passant de 83 % à 54 %. Le taux de réussite du M1 *Santé* est lui assez stable avec une moyenne de 62 %. Le taux de réussite du M2 est satisfaisant, toujours supérieur à 90 %. Il est dommage que le dossier ne donne pas une explication sur ces variations des taux de réussite du M1. On regrettera de ne disposer que de données sur l'insertion professionnelle pour les années 2011-2012 à 2013-2014. Le taux de poursuite d'étude en doctorat de 77 % est satisfaisant.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Participation forte et variée des unités de recherche.
- Efficacité de l'organisation et du pilotage de la mention.

Principaux points faibles :

- Aucune mutualisation des enseignements en M1.
- Absence de spécialisation en M2.
- Forte réorientation vers des masters à voie professionnalisante.
- Fable implication des professionnels du secteur privé dans la formation et des étudiants dans le pilotage.
- Baisse importante des effectifs en M1 *Biologie* et taux de réussite peu satisfaisants en M1.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Biologie-santé* est une formation qui s'appuie sur la collaboration efficace et étroite entre deux composantes (Facultés de sciences et de médecine). Inviter des professionnels du secteur privé à s'impliquer dans les aspects pédagogiques de la formation (jurys, conseil de perfectionnement, interventions,...) apporterait un soutien supplémentaire aux étudiants en leur permettant de rationaliser au mieux leurs projets personnels et professionnels et enrichirait la réflexion sur l'évolution de la formation. De même, il serait souhaitable au niveau M1 de réfléchir à la mise en place de passerelles vers des formations professionnalisantes. Il serait aussi conseillé de réunir les deux promotions des M1 dans un enseignement commun de présentation global du domaine des sciences biologiques et de la santé afin de donner un recul aux étudiants, ce qui leur serait très profitable pour l'élaboration de leurs projets professionnels.



MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Sciences du médicament* de l'Université de Lille est une formation concernant les produits de santé. La première année de master 1 (M1) est composée d'un tronc commun avec 11 Unités d'Enseignement (UE) obligatoires (273 heures) et d'UE optionnelles (4 à choisir parmi 7, autour de 120 heures) permettant une orientation vers l'un des 5 parcours proposés en deuxième année de master (M2). Les 5 parcours sont organisés autour d'un tronc commun de 50 heures : *Pharmacie galénique industrielle* (320 heures), *Affaires réglementaires européennes et internationales des produits de santé* (359 heures), *Médicament : conception, synthèse, évaluation et sélection des principes actifs* (400 heures), *Dispositifs médicaux et biomatériaux : conception et évaluation* (344 heures) et *Optimisation thérapeutique : de la fabrication à la clinique* (370 heures). Un stage d'une durée de 5 mois complète les parcours. La formation se déroule à la Faculté de pharmacie de Lille.

ANALYSE

Finalité

Les informations concernant les objectifs de formation en termes de compétences à acquérir sont explicitées dans les titres des parcours et dans le tableau des UE du M1 et des parcours de M2. Le M1 permet d'acquérir un socle commun concernant le cycle de vie des produits de santé, de la conception à la commercialisation. Des connaissances sur le futur environnement professionnel sont apportées. Les 4 UE optionnelles à choisir parmi 7 permettent une orientation progressive vers les différents parcours proposés. Les compétences visées et les métiers ciblés sont en adéquation avec les titres des différents parcours et se situent dans le domaine de la recherche et/ou du développement. Les étudiants peuvent soit continuer en doctorat, soit prétendre à un emploi de cadre supérieur dans divers secteurs d'activité (industries pharmaceutiques, agro-alimentaires, biotechnologiques, dispositifs médicaux, milieu hospitalier, agences sanitaires et réglementaires, etc.) avec différents aspects (conception, réglementaire). Le nombre important d'intervenants professionnels permet de créer un contact direct entre milieux académiques et professionnels. Des certificats attestant de l'acquisition de blocs de compétences seront prochainement dispensés pour l'évaluation des dispositifs médicaux, la sélection et la caractérisation des biomatériaux et la pharmacocinétique des médicaments.

Positionnement dans l'environnement

Bien que d'autres formations portent le même intitulé au niveau national, la formation lilloise est unique au niveau de la zone Nord-Ouest en proposant une formation plus généraliste. La formation fait l'objet de 3 conventions de double diplôme avec des écoles d'ingénieurs (Polytech Lille, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles, Paris Sup'Biotech). De plus, au niveau régional, le master est labellisé par au moins 5 fédérations, dont 2 pôles de compétitivité (UP-tex et Nutrition Santé Longévité). Au niveau national, le référencement de la formation est propre à chacun des parcours. Rattachée à l'école doctorale Biologie-santé, la formation dispose d'un très fort adossement recherche, avec 6 équipes d'accueil recensées, 8 équipes labellisées INSERM ou CNRS, 1 Centre d'investigation clinique et les hôpitaux de Genève. L'adossement aux milieux socio-professionnels est tout aussi remarquable, avec près de 80 industries partenaires dont une cinquantaine dans le domaine des dispositifs médicaux, des structures institutionnelles (Agence nationale de sécurité des médicaments), des instituts de recherche (Institut Pasteur de Lille) et des milieux professionnels couvrant les différents domaines propres à chaque parcours. Des collaborations avec des équipes hospitalières sont en cours. Des intervenants professionnels issus de nombreuses entreprises ou institutions participent à la formation, ce qui engendre une diversité au niveau des terrains de stage y compris à l'étranger. Une volonté est affichée de mettre en place un master européen à la rentrée 2018/19 pour le parcours *Médicaments : conception, synthèse, évaluation et sélection de principes actifs*. Une réflexion de partenariat avec une Université péruvienne est également en cours.

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique veille à la pluridisciplinarité dans les enseignements mais aussi dans les profils très variés des étudiants recrutés (ingénieurs, scientifiques et filière santé) pour chaque parcours. Le contenu des UE est élaboré par les responsables de la formation en fonction de leur expérience pratique concrète dans le secteur considéré et des remarques des professionnels impliqués. La maquette de la formation est très lisible et organisée de façon à permettre à l'étudiant une spécialisation progressive en M2 en ayant affiné ses choix en M1. Attention toutefois, certaines UE sont affectées de crédits ECTS (European Credits Transfer System) qui ne semblent pas toujours pertinents au regard des heures d'enseignement réalisées (ex : en M1, 3 crédits ECTS pour les UE12 à UE15 variant de 21 heures à 37 heures ; parcours *Dispositifs médicaux et biomatériaux : conception et évaluation*, UE3, 100 heures, 5 CE versus UE4, 73 heures, 10 CE et UE5, 36 heures, 5 CE). Certains enseignements sont mutualisés avec d'autres formations (DU *Dispositifs médicaux implantables* par exemple), ce qui conduit à des conduites de projets transdisciplinaires (avec le M1 *Chimie et Sciences du vivant* par exemple). Des cas pratiques sont régulièrement abordés aussi bien par des professionnels des secteurs concernés que par des enseignants-chercheurs. La pédagogie par projet est encouragée dans tous les parcours. La fiche du répertoire national des certifications professionnelle (RNCP) est très lisible quant aux parcours, compétences évaluées et débouchés offerts. Les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail et obtiennent le certificat informatique et internet (C2i) ; à noter que les enseignements de certains parcours peuvent être suivis à distance car disponibles sur support numérique. La formation peut être suivie en formation initiale ou continue. Il est fait état que certains parcours se tournent vers l'alternance pour la rentrée 2018, sans précision sur les intitulés des parcours concernés. La formation est accessible aux publics spécifiques (personnes en situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.). Les étudiants sont formés à la recherche bibliographique et accompagnés pour la recherche de stage (conférences, plateforme Lilagora de dépôt d'offres de stage/d'emplois, réseau *LinkedIn* avec les anciens étudiants, annuaires d'entreprises, ateliers spécifiques pour les stages à l'international, etc.). Les étudiants bénéficient de cours de langue étrangère et suivent selon les parcours des cours et des conférences au sein des équipes de recherche en anglais. L'ouverture internationale de la mention se traduit par l'accueil d'étudiants étrangers et par une mobilité sortante encouragée dans le cadre d'échanges permettant une validation des crédits ECTS (European Credits Transfer System) dans une université étrangère ou la réalisation de stages dans une entreprise ou un laboratoire. Il est cependant dommage que le dossier ne fournisse aucune donnée qualitative sur les universités étrangères partenaires et quantitative sur les flux entrants et sortants concernés.

Pilotage

Les moyens administratifs et pédagogiques de la mention sont adaptés aux besoins (référents scolarité, salle de travail dédié, etc.). L'équipe pédagogique bien définie et forte de 150 personnes comprend environ 2/3 d'enseignants académiques et 1/3 de professionnels issus des différents secteurs recouvrant les domaines disciplinaires de chaque parcours. La cinquantaine de professionnels impliqués, assurant un peu plus de 10 % des enseignements, permet une visibilité de la formation et une constante remise en adéquation avec les besoins observés et exprimés sur le terrain. Le responsable de formation est entouré des enseignants responsables des parcours et de professionnels membres du comité de perfectionnement. Des réunions de suivi sont programmées à différentes fréquences (toutes les semaines pour la coordination des parcours à 1 fois par an pour le comité de perfectionnement). Le retour des étudiants est pris en compte pour l'amélioration des programmes et les modalités de formation. Les modalités d'évaluation sont clairement définies. La valorisation des atouts professionnels développés par les étudiants est accompagnée par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle et le service universitaire accompagnement information et orientation, notamment avec la mise en place à court terme du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). Les compétences attendues figurent dans le supplément au diplôme (SAD) qui est manquant dans le dossier. Des dispositifs d'aide à la réussite existent comme des remises à niveau de différentes natures selon les parcours envisagés ou encore un accompagnement personnalisé. L'accent est mis sur l'importance de réaliser une sélection des étudiants à l'entrée du M1.

Résultats constatés

La formation est attractive avec près de 500 candidatures dont le niveau augmente. Le recrutement est national voire international même s'il est dommage que ce dernier ne soit pas renseigné dans le dossier. La sélection est importante puisque la mention accueille environ une centaine d'étudiants. Les parcours récents de la mention ne permettent pas d'apprécier réellement les données quantitatives fournies par les coordonnateurs des parcours concernant les effectifs, le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sur les années 2015/2016 et 2016/2017. L'effectif de M1 est de 20 à 34 étudiants (l'augmentation s'explique par l'ouverture de la formation aux étudiants de 3^{ème} année des études pharmaceutiques depuis 2016), ce qui paraît très faible au regard du nombre de parcours proposés. La sélection sévère à l'entrée du M1 est motivée par le maintien d'un certain niveau académique ; environ 50 % des étudiants issus du M1 poursuivent dans un des parcours. Le nombre d'inscrits en M2 est plus important et compris entre 84 et 90 %; il aurait été intéressant de connaître l'origine de ce flux entrant en M2 (internes en santé, etc.), tout comme la répartition des effectifs au sein de chaque parcours. Le taux de réussite en M2 est de 85 % environ. Le taux d'insertion professionnelle sur les deux années est autour de 70 %, auquel se rajoute environ 15 % des diplômés préparant un doctorat ou un autre diplôme ; il n'est pas précisé si les enquêtes sont réalisées 6 mois ou 12 mois après l'obtention du diplôme. Le devenir des étudiants en termes de poursuite d'études (thèse, diplômes d'études spécialisées) dépend en grande partie de leur formation initiale. Le dossier est lacunaire sur un certain nombre de données telles que l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs de la formation, la durée moyenne de recherche d'emploi.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très fort adossement recherche et aux milieux socio-professionnels.
- Implication importante des équipes pédagogiques, avec une forte participation de professionnels au niveau de la formation (UE, stages).
- Parcours construits et ajustés en fonction des besoins du marché.
- Diversité dans les recrutements (discipline et formation, ingénieurs double cursus).
- Enseignements pluridisciplinaires dans le domaine du médicament et des produits de santé.

Principaux points faibles :

- Nombre d'étudiants en master très faible au regard du nombre de parcours.
- Suivi des diplômés insuffisamment renseigné.
- Ouverture internationale non renseignée, tant d'un point de vue qualitatif (partenariats à l'étranger) que quantitatif (flux entrants et sortants).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est en adéquation avec les objectifs visés. La stratégie consistant à mener différentes veilles pour suivre les évolutions du marché et les exigences liées aux types de produits et aux secteurs concernés doit être poursuivie. La maquette de la formation permettant une spécialisation progressive sur les deux années, il serait important de veiller à ce que l'effectif d'étudiants en M1 ne soit pas trop faible, afin de ne pas fragiliser la formation, au risque de n'être attractive qu'en M2. Il conviendra d'effectuer un suivi plus efficace des diplômés, et ce par les enquêtes menées conjointement par l'Observatoire de l'établissement et les responsables de parcours. De par sa position géographique privilégiée et son adossement remarquable à la recherche et aux milieux socio-économiques, une telle mention devrait pouvoir développer des partenariats avec des établissements étrangers et mener une politique d'ouverture internationale plus importante. La concrétisation d'un master européen avec l'ouverture d'un parcours en anglais doit être soutenue et encouragée.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTÉ

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences pour la santé* est constituée de quatre parcours distincts : *Ingénierie en Santé et Environnement*, *Maintenance biomédicale*, *Nouvelles technologies d'aide à la personne* et *Ergothérapie* dans le cadre d'un double diplôme. D'une durée de trois ans, cette formation généraliste forme les futurs professionnels de la Santé non soignante dans les domaines de la Santé, de l'environnement et de la qualité. Les deux premières années sont communes aux quatre parcours et c'est en troisième année que les étudiants se spécialisent en fonction du master qu'ils visent ou en fonction de leur projet d'insertion professionnelle en troisième année de licence (L3). Les enseignements ont lieu à l'Institut lillois d'ingénierie de la santé (ILIS).

ANALYSE

Finalité
La description est claire, rigoureuse et précise pour tout ce qui concerne les connaissances et compétences attendues pour valider la licence dans cette mention. Le programme affiché est complet, cohérent avec des tableaux très bien présentés en annexe et l'articulation des unités d'enseignement (UE) va de soi. Les objectifs scientifiques et professionnels sont très clairement définis et sont en adéquation avec les métiers visés du secteur des techniciens supérieurs du secteur d'activité de la santé non soignante. Le parcours <i>Ergothérapie</i> s'inscrit dans un objectif d'universitarisation des professions de la santé et permet aux étudiants d'obtenir la double diplomation. La poursuite d'étude en master pour atteindre le niveau cadre est tout aussi clairement décrite. On apprécie que l'équipe pédagogique communique fortement auprès des étudiants directement ou via des documents synthétiques de présentation des parcours et de leurs débouchés et aussi auprès des familles via les participations aux salons, aux journées portes ouvertes. Le volet de l'innovation pédagogique est très présent dans cette formation, c'est indéniablement un point fort. Les diplômés sont susceptibles d'occuper effectivement les emplois cités dans le dossier.
Positionnement dans l'environnement
La licence <i>Sciences pour la santé</i> est originale à l'échelle locale et régionale. Son positionnement au niveau national est solide : la formation est membre du réseau interuniversitaire national d'Initiative d'excellence en formations innovantes regroupant des écoles de management et d'ingénierie de la santé (réseau IDEFI REMIS), et qui associe des formations similaires sur l'ensemble du territoire métropolitain (Angers, Brest, Montpellier,

Nancy, Orléans, Paris 6, Rouen).

La formation est adossée à trois unités de recherche : deux équipes d'accueil (EA) et un Centre d'investigation clinique - innovation technologique (CIC-IT) labellisé Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). La place de l'initiation à la recherche est bien présente dans la formation tout au long des trois années et sous diverses formes : conférences et stages d'initiation à la recherche. Cette licence est ouverte sur le monde via de nombreux partenariats avec des établissements étrangers dans le cadre du programme d'échanges Erasmus et un double diplôme est possible avec l'Université de Paisley (Ecosse). Les étudiants sont aussi bien préparés et accompagnés grâce à des enseignements de deux langues étrangères obligatoires et la possibilité d'étudier une troisième langue étrangère optionnelle, des remises à niveau, des aides financières à la mobilité, une année de césure possible entre la licence et le master et la possibilité d'effectuer les stages des niveaux deuxième année (L2) et troisième année (L3) à l'étranger. La formation est présentée comme étant conçue avec les professionnels et les entreprises du secteur. Les partenariats avec le monde socio-économique sont à la fois nombreux et variés (Institut Pasteur, Agence régionale de santé (ARS), Laboratoires Dräger Médical). Les professionnels participent à tous les niveaux de la formation. Les structures de la région accueillent les étudiants des niveaux L2 et L3 pour leurs stages. Les professionnels participent au Conseil d'administration de l'institut ILIS. Ils participent aux enseignements et sont membres des jurys, des commissions pédagogiques et du Conseil de perfectionnement. Il existe aussi au sein de l'ILIS un réseau des anciens étudiants. On appréciera les résultats de l'analyse, Menaces - Opportunités - Forces - Faiblesses (MOFF).

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignement sont bien décrites et tout-à-fait adaptées à ce type de formation. L'organisation pédagogique est très claire avec six semestres de 30 crédits ECTS (European Credit Transfer System), un large tronc commun pluridisciplinaire sur quatre semestres (deux ans) et quatre parcours spécialisés qui apparaissent au niveau L3. Mais le dossier ne précise pas sur quels critères se fait la spécialisation en 3^{ème} année (L3). La formation comprend des enseignements scientifiques d'acquisition des connaissances, des enseignements transversaux classiques, des enseignements libres d'ouverture et d'accompagnement de la construction du projet professionnel des étudiants. L'ILIS a été autrefois un Institut universitaire professionnel (IUP) et a fait profiter la formation de cette culture de la professionnalisation. En effet, les stages en entreprise sont très présents (3 fois 2 mois sur trois ans d'études). Deux parcours (*Maintenance biomédicale* et *Nouvelles technologies d'aide à la personne*) sont proposés en alternance et accueillent des étudiants en contrats de professionnalisation. Deux parcours sont organisés en partenariat avec un lycée (Lycée Colbert) et un parcours *Ergothérapie* se fait avec un autre partenaire : l'Institut d'Ergothérapie de Berck (IFE).

Les différents dispositifs d'accueil des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau sont très clairement exposés et très adaptés. Les trois processus de validation des acquis de l'expérience, personnels et professionnels, et d'études supérieures (VAE/VAPP/VES) sont décrits avec précision malgré le fait que les demandes soient très faibles. Il en va de même pour la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). On peut regretter l'absence dans le dossier, d'un exemple de supplément au diplôme. Le numérique est très présent dans la formation : il est à la fois au service de l'équipe pédagogique et au service des étudiants. Ses actions sont variées et multiples allant du conseil personnalisé aux enseignants, à la formation au Certificat internet et informatique (C2I) pour les étudiants jusqu'à l'organisation de la majorité des examens qui se passent en salle informatique et dont la correction se fait sur une plateforme dédiée. La formation semble très dynamique dans ses actions d'innovation pédagogiques (podcasts, *Power vote*, *Serious game*). Le dossier informe largement sur les dispositifs d'aide à la réussite (enseignants référents, groupes de niveaux des enseignements en Langues vivantes, le Programme régional de réussite en études longues (dispositif PRREL) financé par la région, semestre de réorientation (diplôme universitaire (DU) *Tremplin* notamment pour les étudiants de PACES)).

Le dossier ne donne pas d'information sur un accès possible pour des candidats de nationalité étrangère. La possibilité de réaliser une mobilité sortante pour les étudiants est bien proposée par l'équipe pédagogique et l'établissement. Les étudiants sont préparés et accompagnés même si peu d'entre eux profitent de ces dispositifs (Erasmus et double diplôme en Ecosse). Il n'y a pas d'information pour la mobilité entrante ou sortante des enseignants.

Pilotage

La Licence, mention *Sciences pour la santé* est coordonnée par le responsable pédagogique. On peut regretter que l'architecture de l'équipe pédagogique avec les responsables des UE et des parcours ou des années ne soit pas décrite. Les intervenants ont des statuts bien diversifiés (université et centre hospitalier essentiellement).

Le taux d'intervention des professionnels qui sont des professionnels des métiers visés par les parcours, est tout-à-fait satisfaisant, pouvant atteindre 50 % au niveau de la 3^{ème} année de licence (L3). L'équipe pédagogique se réunit régulièrement en réunions pédagogiques et deux fois par an pour le conseil de perfectionnement et le conseil pédagogique. Le conseil de perfectionnement est bien décrit. Il est constitué de l'équipe pédagogique, d'étudiants délégués et de professionnels. Le personnel administratif participe aussi aux réunions. Les comptes-rendus présentés en annexe témoignent du sérieux de ce travail. On peut regretter que le conseil de perfectionnement ne soit pas ouvert à d'autres responsables de licence et de master afin de permettre une ouverture des échanges au niveau de l'établissement. Le dossier renseigne très précisément sur toutes les modalités d'évaluation des connaissances. Les catégories de jury sont mentionnées mais il manque leur composition pour apprécier l'importance de l'influence des professionnels dans les procédures d'évaluation. Les compétences que les étudiants doivent acquérir sont très détaillées dans la fiche du Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) et dans le dossier. Les modalités de suivi de ces compétences sont mentionnées explicitement. Le déploiement du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) est en cours au niveau licence et un exemple d'une fiche PEC est présenté en annexe. L'équipe pédagogique a travaillé dans le cadre de l'approche par compétences pour réorganiser la formation en vue de proposer des certificats universitaires (CU) et blocs de compétences pour la prochaine accréditation. La formation est ouverte aux étudiants de formation initiale et continue et les modalités d'accès sont classiques. L'équipe pédagogique met en place des remises à niveau notamment pour l'enseignement des langues étrangères.

Résultats constatés

L'attractivité de la licence est réelle s'étendant jusqu'à un périmètre national. Les étudiants étrangers représentent de 2 à 5 % des inscrits en L1. Le dossier renseigne précisément sur les effectifs qui sont en moyenne sur deux ans de 128 étudiants en L1 tous en formation initiale (FI) sauf un en Formation tout au long de la vie (FTLV). En L3, la majorité des étudiants suivent le parcours *Ingénierie en santé et environnement* avec une moyenne de 139 étudiants dont seulement 2 FTLV et le parcours *Ergothérapie* avec une moyenne de 93 étudiants. Les deux autres parcours accueillent moins de 13 étudiants (dont 3 à 5 FTLV). On observe une augmentation d'effectifs de 18 % en L1 et une stabilité en L2 et L3. Les taux de réussite sont satisfaisants (65 % en L1, 90 % en L2 et supérieur à 90 % en L3) mais en L1, la proportion des étudiants défaillants peut représenter jusqu'à 21 % de la promotion, ce qui est élevé. Les taux de réussite ne concernent que les années 2015-2016 et 2016-2017.

L'Université de Lille dispose d'un Observatoire des formations et du suivi de l'étudiant (OFSE- Lille 2 Droit et santé). Les enquêtes sont annuelles et portent sur le suivi d'insertion professionnelle au niveau des mentions. Pour cette formation, le taux de réponse est moyen de 65 % des étudiants non réinscrits à l'Université de Lille en 2016 et l'insertion directe des répondants est satisfaisante (71 %). Le dossier mentionne que la majorité des étudiants poursuivent leurs études en master mais cette information n'est pas quantifiée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Finalité de la formation bien ciblée et professionnalisation efficace (nombreux stages).
- Dynamisme très fort de l'innovation pédagogique et place réelle du numérique.
- Mise en place du suivi de l'acquisition des compétences.
- Dossier très bien renseigné avec analyse MOFF, Menaces - Opportunités - Forces - Faiblesses pour chaque item.

Principaux points faibles :

- Nombre d'étudiants défaillants élevés en L1.
- Très faible attractivité des parcours *Nouvelles technologies d'aide à la personne et, Maintenance biomédicale*.
- Manque d'ouverture du conseil de perfectionnement aux masters.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences pour la Santé* est une formation de toute évidence construite et gérée par une équipe pédagogique mature et très efficace. Une ouverture des relations avec d'autres formations au sein de l'établissement via des échanges avec des responsables de master lors du conseil de perfectionnement pourrait sans doute enrichir la réflexion sur l'évolution de la formation et sur la nécessité de faire diminuer le taux de défaillance des étudiants du niveau L1.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'Université de Lille est une formation récente, orientée en vue d'acquérir des compétences à la fois gestionnaires et managériales répondant à des besoins qui se sont fortement accrus dans le secteur social et médicosocial. Il s'agit d'une offre de formation extrêmement large qui déborde les champs « gestionnaires traditionnels » avec en troisième année de licence (L3) le choix, semble-t-il, entre plusieurs parcours dont un seul, cependant, est explicite : le parcours *Prévention et santé publique*. Cette formation comporte 1 546 heures de cours et travaux dirigés sur les trois années auxquels s'ajoutent trois périodes de stages pendant les trois années, montrant la volonté de professionnaliser le parcours des étudiants. Cette formation est ouverte depuis 2014/2015 avec une première L3 en 2016/2017. La formation se déroule à la Faculté ingénierie et management de la santé de l'Université de Lille.

ANALYSE

Finalité

La finalité de la formation est très bien définie à travers les compétences attendues, à la fois génériques (par exemple : élaboration d'outils de communication), et spécifiques aux secteurs visés (par exemple : mener des actions de promotion de la santé), en l'espèce beaucoup plus le secteur médicosocial que sanitaire, ce que confirme les enseignements proposés tout au long des trois années. Ce choix revendiqué répond à une volonté stratégique de la faculté : « La volonté de la faculté ingénierie et management de la santé (ILIS) a été de se positionner sur les métiers du médico-social » en ciblant plus les compétences que certains métiers proprement dits. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) mentionne cependant certains emplois qu'un titulaire de la licence pourrait occuper tel celui de coordinateur au sein d'un centre communal d'action sociale ou de chargé de mission handicap. Il s'agit, pour l'essentiel, de former des gestionnaires de services à la personne dans des structures publiques ou privées même si le spectre des établissements susceptibles d'offrir des débouchés est volontairement très large (tout le champ médico-social et sanitaire, les services de soins infirmiers à domicile, les services de santé au travail et les administrations territoriales de santé). L'adéquation de l'offre aux besoins ne peut pas être appréciée en termes de débouchés du fait de son ouverture récente. La poursuite d'étude dans le master *Management sectoriel – parcours Management des établissements sanitaires et médico-sociaux*, considérée comme la suite « naturelle » de la licence, est privilégiée par les étudiants (80 % en 2017).

Positionnement dans l'environnement

Tant au niveau régional que national, il semble qu'il n'y ait aucune licence présentant des parcours similaires à ceux de la licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'Université de Lille. Même si la formation compte un adossement principal à une unité de recherche, ainsi qu'une possible articulation avec quatre autres laboratoires (équipe d'accueil – EA 2694, EA 4487, EA 4112, EA 4483), il est probable que l'effectivité de l'articulation formation-recherche passe essentiellement par le développement de contenus et l'apprentissage fournis des enseignants-chercheurs issus principalement de la Faculté ingénierie et management de la santé de l'Université de Lille (ILIS), avec un apport de professionnels extérieurs issus du tissu économique local. Le dossier précise que les conventions et partenariats en sont encore à leur début en même temps qu'il est revendiqué 128 entreprises partenaires, sans autre précision, offrant probablement divers lieux de stage. La formation paraît bien insérée dans son environnement si l'on considère, d'une part, l'origine des professionnels qui interviennent en cours, d'autre part, les très nombreuses entreprises, collectivités et associations qui ont accueilli des étudiants en stage, y compris dans le domaine sanitaire, une soixantaine d'entre elles étant identifiées. La dimension internationale est évoquée et les étudiants disposent de la possibilité de s'en saisir, bien que le dossier précise que c'est assez peu le cas.

Organisation pédagogique

Les intitulés de cours montrent une progression pédagogique bien articulée. Une première phase d'appropriation de connaissances et compétences permet de contextualiser les populations prises en charge dans le secteur médico-social, ainsi que le contexte réglementaire et institutionnel (semestres 1 à 3). Une seconde phase (semestres 4 à 6) vise à appréhender des méthodologies de gestion de projets et d'évaluation permettant d'accompagner ou piloter des actions d'amélioration des prises en charge. Au regard des objectifs, le cadre sur les trois ans apparaît globalement en cohérence avec les attendus, la volonté de professionnaliser le parcours des étudiants pouvant être saluée. A cet égard, la licence étant ouverte en formation continue pour un public de paramédicaux ayant directement accès à la L3, il n'est cependant pas possible de savoir quelles adaptations ont été prévues ni le succès de cette voie. De même, ce qui peut susciter la surprise, rien n'est dit dans le dossier des différents parcours en L3. Les enseignements présentés étant tous « génériques » ou disciplinaires si bien que le doute persiste à la lecture du dossier sur l'existence d'un ou de plusieurs parcours en L3 sans qu'il puisse être levé. Il est ainsi fait référence à l'existence de parcours type de licence, mais seul le parcours *Prévention et santé publique* est mentionné à plusieurs reprises. De même, s'il est dit que les étudiants doivent effectuer 14 semaines de stages c'est uniquement au regard de ce dernier parcours. Par ailleurs certains modules (comptabilité générale et approfondie ou économétrie sanitaire) paraissent en décalage avec les objectifs. Les spécificités du secteur correspondant plus à des besoins en matière de contrôle de gestion ou de capacité de lecture des différents documents comptables en usage (Etat provisionnel des recettes et des dépenses...). Le dossier évoque des faiblesses en particulier en matière de gestion des ressources humaines (au regard d'enjeu de *turn over*), ou de communication en santé publique, avec le risque que des besoins nouveaux ne s'empilent, mais surtout celui de revenir sur des terrains plus gestionnaires, alors que la particularité du positionnement était de s'en différencier. La formation met à la disposition des étudiants un nombre conséquent de cours accessibles sur la plateforme moodle, permettant aux étudiants de gagner en autonomie, l'articulation entre cours en présentiel et cours en ligne (*blended learning*) étant un des objectifs que la formation se donne. Les étudiants sont incités très tôt à réfléchir à leur parcours professionnel et aidés en ce sens (par exemple : conférences métiers obligatoires).

Pilotage

L'équipe pédagogique principalement constituée autour des enseignants chercheurs compte un peu plus de 40 % de professionnels selon la répartition du nombre d'heures qui est présentée. Si la dimension numérique est abordée à plusieurs reprises, de même que le souci d'innovation pédagogique, leur usage n'est pas vraiment précisé et l'on ne peut que regretter que la distinction ne soit pas opérée entre heures de cours et travaux dirigés. De même, les modalités d'évaluation ne font l'objet que d'une annotation, sans précision sur leur nature (autre que numérique, en appui sur le dispositif de Lille), bien que l'accent soit mis sur la question des compétences. Il est à noter un dispositif « d'évaluation active », au contenu non précisé, des compétences acquises par les étudiants au retour de leurs deux stages obligatoires. Le renvoi est fait à la fiche RNCP, sans indication des modalités mises effectivement en œuvre dans la formation elle-même. Est évoqué par ailleurs le dispositif de portefeuille d'expériences et de compétences ainsi que le cadre des différents moyens apportés aux étudiants mis en place par l'Université de Lille. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement qui est en place est signalé, mais aucun compte rendu n'est joint. Le dossier précise que des ajustements ont été effectués depuis l'ouverture, sans qu'il soit possible de comprendre si c'est en réaction à des échanges avec les

entreprises et les professionnels ou dans le cadre d'une démarche de veille organisée. On peut relever un certain déséquilibre sur lequel il n'est pas possible de se prononcer entre les volumes horaires et les crédits de certains cours (écart qui peut être de 1 à 2 entre volumes horaires pour un nombre de crédits ECTS).

Résultats constatés

L'ouverture est récente (2014/2015) avec une première promotion de 16 étudiants en L3 pour l'année 2016/2017 (15 ayant validé leur diplôme, il est précisé que 12 d'entre eux poursuivent en cycle de master, sans difficulté apparente à la date de formalisation du dossier). De ce fait, le suivi n'est pas significatif (87 étudiants inscrits en cycle licence en 2017/2018, 128 dans le cycle en 2018/2019, et un objectif de 150 à terme). Aucune indication n'est donnée sur l'origine des étudiants. L'ouverture récente ne permet pas encore d'apprécier les résultats, mais les contenus de stages, très divers, montrent une adéquation entre l'objectif de former des gestionnaires de services à la personne et les missions qui peuvent être mises en œuvre par les étudiants. Toutefois le lien entre le parcours *Prévention et santé publique* et les stages n'est pas apparent.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation innovante, professionnalisante, en adéquation avec un besoin qui devrait se renforcer dans les secteurs médico-social et social.
- Bon équilibre entre enseignants-chercheurs et professionnels issus des domaines professionnels du monde gestionnaire et du monde de la santé.
- Implantation réussie dans le tissu économique local.

Principaux points faibles :

- Ambiguïté persistante sur l'existence de parcours différenciés en L3.
- Manque de précision sur les modalités pédagogiques liées aux parcours.
- Manque d'indication précise sur les modalités d'évaluation des étudiants ainsi que sur celles relatives à la formation en vue de son évolution au fil du temps.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le positionnement qui a été défini pour cette licence l'inscrit dans une logique de compétences et non de métiers, ce choix étant plus généralement celui de la faculté. Les étudiants doivent être aptes d'une part, à collaborer avec des professionnels de santé du secteur médico-social, à comprendre leurs attentes ainsi que celles des usagers, et d'autre part, à s'insérer dans une équipe de gestionnaires. Cette large orientation, confortée par la nature des missions confiées aux étudiants lors de leurs stages, est peu conciliable avec l'accent mis sur le parcours *Prévention et santé publique* en troisième année. Justifier ce choix au-delà de l'importance de la prévention pour les publics fragiles est donc un impératif, tant pour les étudiants que pour les employeurs, tout comme il serait utile de l'explicitier à travers les contenus des unités d'enseignement. L'accent mis sur la professionnalisation des étudiants, à travers notamment l'obligation d'effectuer de nombreux stages en deuxième et troisième année de licence, doit être soulignée – c'est une originalité de cette licence - mais le fait que le plus grand nombre des étudiants poursuive leurs études en master, notamment en master *Management sectoriel*, laisse à penser que l'objectif de la formation et celui des étudiants peuvent diverger. D'un autre côté, le fait que les étudiants puissent préciser leur orientation professionnelle pendant la licence leur permet sûrement de mieux s'orienter en master, ce qui est un point très positif. L'ouverture de la L3 à des professionnels paramédicaux souhaitant évoluer vers des positions d'encadrement est prometteuse. La mixité des publics en troisième année, si elle se réalise, pourrait être un atout de cette formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES ORGANISATIONS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette licence professionnelle (LP) se positionne sur des contenus comptables et financiers habituels en termes d'outils de pilotage comptable et pour partie de pilotage associatif. Issue à l'origine d'un dispositif de formation continue, elle est revenue dans le dispositif de formation initiale en 2010/2011 et se décline en formation initiale et continue. Au volume horaire de formation de 518 heures (dont 20 heures en enseignement facultatif avec une répartition de 88 % de cours magistraux et 12 % de travaux dirigés), s'ajoutent 510 heures de stages. La formation se déroule à la Faculté ingénierie et management de la santé (ILIS).

ANALYSE

Finalité

L'objectif affiché pour la licence professionnelle (LP) *Gestion des organisations de l'Économie sociale et solidaire (GEOSS)* est de permettre aux étudiants d'acquérir les compétences pour devenir responsable ou manager d'une association dans l'économie sociale et solidaire. Le spectre des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire étant très large (l'action sociale, l'enseignement, la santé, l'aide aux personnes...), l'absence de précisions apportées sur ce point paraît étonnante. Cependant cette licence s'intégrant dans le pôle « métiers non médicaux et non soignants de la Santé » il semblerait logique que soit ciblé le secteur des services à la personne. Ce n'est pas seulement le cas si l'on en juge par les secteurs énumérés très extérieurs à ce champ (des associations de quartier aux épiceries solidaires en passant par les associations humanitaires). Certaines des compétences attendues semblent inaccessibles à des étudiants sortant d'une LP (par exemple « le contrôle de gestion de l'exécution budgétaire » ou encore « Informatiser des systèmes de gestion » que seuls des étudiants titulaires d'un master ayant une certaine expérience peuvent réaliser). La très faible proportion d'étudiants issus d'une filière gestion (13 %) rend de surcroît ces ambitions difficilement atteignables. En pratique ce sont plutôt des fonctions intermédiaires qui sont accessibles.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement concurrentiel semble très mal apprécié. Il est indiqué en effet que La LP *GEOSS* est en concurrence avec une LP *Gestion des associations du secteur social et de l'économie solidaire* de Lille. La LP mentionnée semble la LP dont le dossier est soumis à expertise. Serait aussi en concurrence la LP *Management et gestion des organisations option management opérationnel dans la protection sociale*, que porterait l'Université de Lille. La concurrence au-delà de Lille n'est pas précisée, sauf à ce qu'il n'y en ait pas, ce qui étonne.

Des partenariats importants sont attendus, sans précisions apportées. De nombreuses associations partenaires soutiendraient la formation, trois étant citées. En réalité les liens avec l'économie régionale ne sont pas formalisés et leur nature n'est pas indiquée. Le dossier signale que la communication de la LP est un point faible. Les liens avec l'environnement ne peuvent par ailleurs pas être perçus au travers de l'implication des professionnels dans la formation, car aucune indication n'est donnée sur l'origine de ces professionnels.

Organisation pédagogique

Les modules d'enseignements sont présentés de manière générique. Un contenu plus détaillé en annexe est présenté mais uniquement en regard de la liste des enseignants, sans qu'il soit toujours possible d'identifier le module concerné par le sujet que traite l'enseignant. Ainsi, 50 heures sont consacrées au management d'équipe et au régime social, mais il n'est pas possible de déterminer dans quel module ces heures sont dispensées. Par ailleurs, l'enseignant principal, responsable de la licence assure 180 heures relatives à la comptabilité/contrôle de gestion, comprises dans les Unités d'Enseignement (UE) 5.1 et 6.1. Ces dernières cumulent 185 heures soit 37 % du volume horaire obligatoire, le droit associatif compte pour 21 %, le marketing et le management pour 17 %. Le solde, soit 25 %, correspond au projet tutoré et à l'insertion professionnelle (UE 5.3 et 5.4). Les intitulés laissent apparaître des contenus plus techniques qu'analytiques et de pilotage. Le contexte de l'économie sociale et solidaire ne paraît par ailleurs traité que dans ses formes juridiques, sans indication qu'une part des volumes horaires soit consacrée aux particularités du secteur médico-social et social. Les compétences additionnelles intégrées à la maquette (projet de développement personnel, projet professionnel ; langue vivante) font l'objet d'évaluation mais ne créditent pas d'unités européennes (European Credits Transfer System). Le dispositif d'évaluation à l'initiative de chaque enseignant est présenté dans le dossier de manière générale, dans le cadre des dispositifs en vigueur à l'Université de Lille. De même, le suivi de l'acquisition des compétences, comme le dispositif numérique (*serious game*, pédagogie inversée, amphithéâtres interactifs), prennent appui sur les moyens disponibles pour les étudiants de l'Université de Lille (Portefeuille d'expérience et de compétence (PEC)) L'articulation de ces dispositifs numériques avec les enseignements n'est pas précisée.

Pilotage

La LP repose sur deux enseignants (un sans indication de grade ou fonction et un Professeur associé à temps partiel (PAST)) qui assurent les 2/3 des volumes horaires, ce qui paraît considérable, sept professionnels ainsi qu'un enseignant d'anglais. Pour chacun d'eux, seul le nom est précisé (sans indication sur l'origine professionnelle). Aucun enseignant-chercheur de l'Université de Lille ne participe, semble-t-il, à cette formation. L'équipe pédagogique se réunit tous les semestres pour échanger et envisager les préconisations du conseil de perfectionnement lui aussi convoqué deux fois par an (dont une réunion avec les délégués étudiants). Aucun compte rendu de conseil de perfectionnement ni de réunion pédagogique ne sont joints en annexe.

Résultats constatés

La LP accueille un très petit nombre d'étudiants issus pour l'essentiel de formation initiale (*BTS Economie sociale familiale* et *BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social* pour la moitié), sans évolution notable sur cinq ans. L'effectif des quatre dernières années (de 2013/14 à 2017/18) se situe entre 10 et 13 étudiants issus de formation initiale à 85-90 % selon les années, ce qui rend cette licence difficilement viable et témoigne d'une faible attractivité. Le taux de réussite se situe entre 73 % et 100 %. On notera que l'enquête réalisée par l'observatoire de la direction des formations de l'Université, qui porte sur les promotions antérieures (2011/12 à 2013/14), indique 2 à 4 étudiants en poursuite d'études sur des effectifs de 5 à 10 étudiants chaque année. Concernant les promotions de 2011/2012 à 2013/2014 toujours, à trente mois, seule la moitié des répondants est en emploi, sur des niveaux de qualifications de professions intermédiaires ou employés principalement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Aspects comptable et contrôle de gestion bien développés.

Principaux points faibles :

- Insertion professionnelle limitée et en inadéquation avec celles escomptées beaucoup trop ambitieuses.
- Effectifs étudiants très réduits, sans évolution notable, témoignant d'une attractivité stagnante.
- Formation orientée plus vers la technicité que sur le pilotage de l'association ou de l'entreprise.
- Faible effectif du corps enseignant, aux origines peu identifiables.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au regard du petit nombre d'étudiants des dernières promotions, les priorités de la formation seraient de renforcer sa communication institutionnelle et sa présence, en vue de se rendre visible des acteurs du secteur, pour nouer des partenariats et conventions. De telles actions, que l'ouverture de la formation en alternance peut renforcer, permettraient de faire connaître la formation et, concomitamment, d'accroître ses effectifs d'étudiants.

La clarification de la maquette est de plus absolument nécessaire, car le contenu par grands intitulés ne permet pas aux étudiants comme à d'éventuels partenaires d'appréhender précisément la nature des compétences et connaissances ni surtout d'affirmer comme un atout la spécificité sectorielle.

Ainsi, si l'orientation à dominante comptable et de contrôle de gestion est bien affirmée, elle pourrait être renforcée dans le contexte de l'économie sociale et plus précisément des services à la personne. A cet égard une ouverture de la formation à des enseignants et enseignants-chercheurs de l'Université de Lille spécialisés en gestion des entreprises médico-sociales pourrait être bénéfique.



LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICE À LA PERSONNE

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Service à la personne : parcours responsable de la coordination médicosociale et des services d'aide aux personnes fragiles* est ouverte en 2002, et modifiée en 2009, lors de son transfert vers l'institut lillois d'ingénierie de la santé, dans le but de décloisonner les métiers du sanitaire et du social. Elle est orientée vers des métiers visant à organiser et coordonner les parcours des usagers dans le secteur de l'aide à la personne, précisément les personnes fragiles, ciblant trois publics, non seulement les personnes âgées mais aussi les jeunes enfants et les personnes en situation de handicap. Les enseignements peuvent être suivis en alternance, avec 520 heures de formation et 510 heures de stage. La formation se déroule à la faculté ingénierie et management de la santé.

ANALYSE

Finalité

L'objectif est de former des professionnels de la coordination pour les établissements du secteur médicosocial et plus particulièrement les services d'aide à la personne, la coordination étant souvent défailante lorsqu'une situation de fragilité implique plusieurs secteurs. Il y a ainsi un besoin que la licence professionnelle veuille combler. Si les compétences professionnelles attendues sont bien définies, elles ne le sont pas par module, dont les intitulés sont trop généraux pour que leur contenu puisse être clairement appréhendé. L'accent est mis sur le management (management des intervenants, management de la proximité, management de la coordination), ce qui est conforme aux objectifs de la LP. Pourtant les emplois visés ne sont pas toujours en adéquation avec le contenu de formation, en principe axé sur la coordination (par exemple : « Responsable de structure d'aide à la personne », qui semble trop large au regard des objectifs fixés et du contenu de la formation). Les secteurs d'emplois visés figurant dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont cohérents avec les objectifs de la licence (Établissements et services sociaux et médico-sociaux : personnes âgées, personnes handicapées, enfance ; Collectivités territoriales : Centres communaux d'action sociale ; Centres locaux d'information et de coordination ; Maisons départementales des personnes handicapées ; Réseaux gérontologiques ; Entreprises d'aides à domicile).

Positionnement dans l'environnement

Le contexte concurrentiel est appréhendé mais mériterait d'être approfondi, notamment dans la région Haut de France : ainsi cinq LP seraient susceptibles de proposer des formations équivalentes, toutes hors région, trois d'entre elles étant plus spécifiquement positionnées sur les parcours et prises en charge gérontologiques. Il est précisé que la LP *Service à la personne* est plus généraliste en termes de publics pris en charge, ce qui renforce son attractivité. La LP n'est pas positionnée au sein de l'offre globale de l'Université de Lille. Alors même que cette formation a été créée en 2002, elle ne dispose d'aucune convention ou partenariat formalisé avec le tissu économique et associatif local. Cette absence étant regrettée, le fait d'en nouer dans l'avenir est présenté comme « une opportunité ». La LP est sans dimension recherche spécifique, excepté le lien cité avec le laboratoire Santé publique : épidémiologie et qualité des soins de l'Université de Lille et l'on n'ignore si des enseignants-chercheurs participent aux enseignements. Aucune information ne figurant dans le dossier sur la qualité des six enseignants de l'université de Lille (sur 27 intervenants) dont on peut inférer cependant que certains ont ce statut. L'environnement économique est décrit en terme très généraux sous l'angle de l'évolution sommaire de la démographie des services d'aide à la personne, l'approche globale ne permet pas de distinguer les structures employeurs potentiels par secteurs cibles (Personnes âgées, enfance, handicap) ou encore le secteur public ou le secteur privé à but lucratif ou non lucratif. Ces distinctions nécessitent pourtant des approches spécifiques dans une logique de développement qui reste à consolider, ainsi que le précise le dossier qui évoque en termes de points faibles le besoin de communiquer sur la formation. Cet aspect est d'autant plus important que les fonctions de coordination peuvent être assurées par des responsables de services, mais aussi par des professionnels de santé (infirmières coordinatrices par exemple) et qu'il est utile de s'assurer que l'offre de la LP n'est pas perçue en concurrence avec ce second groupe de professionnels très présents dans les structures médicosociales.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire si l'on se réfère aux libellés des différents modules, avec une composante managériale forte (plus de 40 % des heures d'enseignement) en cohérence avec l'objectif de la licence. Ceci joue peut-être cependant au détriment d'autres enseignements : rien n'est prévu sur la sociologie ou la psychologie de la dépendance ou du handicap par exemple. On peut regretter en règle générale que le contenu de ces différents modules ne soit pas plus explicite, empêchant d'apprécier le degré de complémentarité de chacun d'eux dans le dispositif d'apprentissage, ni même de comprendre ce que chacun d'eux recouvre précisément (ainsi il existe deux cours d'épidémiologie de 20 heures, mais leur contenu n'est pas précisé : épidémiologie des personnes âgées ? Epidémiologie des enfants en situation de handicap ?). Cette question se pose aussi en ce qui concerne le contenu des modules permettant de contextualiser le secteur. Les modules ne sont présentés qu'avec des libellés génériques (cadres juridiques du secteur médico-social, environnement de l'entreprise...), ce qui ne permet pas d'appréhender précisément les contenus en lien avec l'enfance, la gérontologie ou le handicap. Par ailleurs ils sont indiqués du côté des intervenants formateurs, sans lien toujours évident avec les différents modules. Dans un cas contraire, la précision du contenu semble illustrer une contradiction avec la formation : le recours aux *serious game* s'inscrit dans le cadre du contrôle de gestion alors même qu'aucun cours de gestion n'est donné. De plus, la distinction entre les heures de cours magistraux et de travaux dirigés n'est pas effectuée et la relation heures de cours-crédits ECTS (European Transfer Credits System) peut étonner (5 ECTS pour 10h de cours en management de la coordination et 6 ECTS pour 70h de cours en environnement de l'entreprise). Au regard du nombre important d'étudiants en 2017 (56) la prédominance des cours magistraux paraît inappropriée, le recours aux TD étant nécessaire, ce qui apparaît impossible à ressources constantes. Il est enfin très regrettable que, faute d'information, il ne soit pas possible de connaître la nature des missions de stage et les lieux de stage afin de comprendre l'adéquation des missions avec les objectifs de la LP.

Pilotage

La formation est assurée par 27 intervenants, dont 7 enseignants issus d'une université (6 issus de la Faculté d'ingénierie et management de la santé de l'Université de Lille ; statuts et grades non spécifiés) et 19 professionnels, le responsable de la licence ne figurant pas parmi les intervenants. Bien que le dossier indique la difficulté à pourvoir à ses besoins en termes de professionnels, ces derniers proviennent de différents horizons du secteur et de son contexte (secteur public-privé, institutionnels) assurant aux étudiants une large ouverture sur cet environnement sans qu'il soit cependant possible de connaître leur champ d'intervention par secteur cible. Ces professionnels assurent environ deux tiers des heures d'enseignement. L'organisation d'un conseil de perfectionnement est évoquée sans indication sur sa composition et son organisation, aucun compte rendu

n'étant joint, il est impossible d'apprécier son rôle dans l'évolution de la LP. Il ne semble pas qu'une évaluation des enseignements par les étudiants ait été organisée. L'origine des étudiants est donnée de manière lapidaire. Pourtant connaître le nombre des étudiants issus du diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *intervention sociale* dans la formation pourrait être pertinent.

Résultats constatés

Les effectifs qui se situaient autour de 30-35 étudiants dans les trois années précédentes passent à 56 (+60 %) pour la promotion 2017/2018, sans que la raison de cette progression ne soit clairement précisée, en particulier sur son caractère ponctuel ou non (le dossier indique des objectifs de croissance sans caractériser les niveaux qui sont visés, tout en indiquant les difficultés qu'une forte hausse (non quantifiée) générerait en termes de contrainte budgétaire). Les étudiants sont issus dans les dernières promotions à plus de 90 % de formation initiale, et l'on peut regretter que la part de l'apprentissage et celle de l'alternance ne soient pas indiquées (une inscription relative à la validation des acquis de l'expérience (VAE) est mentionnée dans les trois dernières années). Le taux de réussite en moyenne un peu au-dessus de 80 % doit être surveillé avec la forte progression de l'effectif. La LP semble ainsi attractive en formation initiale, ceci ne pouvant être confirmé que par le chiffre du nombre de candidats, information absente du dossier. Les données sur l'insertion des étudiants sont limitées. Le devenir de 40 à 45 % des promotions n'est pas qualifié, ce qui étonne. La nature de leur débouché est connue de manière très parcellaire et la nature de leur poursuite d'étude inconnue. On relève ainsi que l'enquête diligentée par l'université sur la promotion sortie en 2016 fait apparaître que 33 % des diplômés ont poursuivi leurs études sans que soit précisée leur nature et que 13 diplômés sur 15 avaient un emploi, ce qui est très satisfaisant mais pas nécessairement dans le secteur médico-social, ce qui l'est moins. On peut plus généralement regretter qu'aucune information précise ne soit fournie sur les fonctions effectivement occupées à la sortie du diplôme, sauf à se référer à une enquête réalisée par l'Université auprès des étudiants diplômés en 2016 faisant apparaître que seuls 2 salariés sur 15 occupent en 2017 un emploi de coordination dans un service médico-social. Rien n'est précisé non plus sur la répartition des établissements employeurs entre les trois secteurs ciblés (personnes âgées, enfance, handicap) et ceci est encore plus vrai s'agissant des lieux de stage, aucune information n'étant fournie, alors même que cet élargissement du champ de la formation est revendiqué à juste titre comme un atout distinctif des autres formations du médico-social.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificité de la formation avec une orientation bien positionnée sur un secteur en croissance.
- Dimension management en cohérence avec les logiques des métiers de coordination.
- Diversité d'origine des professionnels qui assurent les enseignements.

Principaux points faibles :

- Formation centrée sur les métiers de coordination dans le médico-social sans débouché clair en relation avec sa cible.
- Ancrage dans les trois secteurs (personnes âgées, enfance et handicap) difficilement cernable.
- Absence de partenariats avec les établissements du secteur.
- Présentation du contenu des modules peu explicite.
- Suivi de l'insertion des diplômés insuffisant.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'orientation de la LP est en adéquation avec les besoins de professionnalisation du secteur. La coordination étant assurée aussi par des professionnels de santé qui ne sont pas toujours disponibles sur le marché, la LP offre une alternative qui peut être intéressante pour le secteur, tout en s'assurant de son positionnement. L'amélioration de

l'information sur le devenir des étudiants et les fonctions et métiers qu'ils occupent dans les structures du secteur serait certainement riche d'enseignement, tant en termes de retour d'expérience sur les contenus de la formation qu'en ce qui concerne leur positionnement professionnel au sein de ces établissements. Ces éléments permettraient, outre l'adaptation du contenu de la formation, de construire un argumentaire plus précis sur la pertinence de l'offre qui ne pourrait être qu'étayée et renforcée sur la base de résultats précis. Ainsi la communication auprès des professionnels en sortirait renforcée.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER INGÉNIERIE DE LA SANTÉ

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Ingénierie de la santé* de l'Université de Lille fait partie du pôle métiers non médicaux et non soignants de la Santé de la Faculté d'ingénierie et management de la santé de Lille (Ilis). C'est une formation à finalité professionnelle ou recherche (voie indifférenciée) d'une durée de deux ans et qui est constituée de six parcours : *Healthcare Business et Recherche Clinique, Qualité environnement santé toxicologie, Ergonomie santé développement, Coordination des trajectoires de santé, Bio Medical Engineering (BME) et European master of medical technology And healthcare business (EMMAH) international joint degree*. Cette formation pluridisciplinaire forme les futurs cadres en management des organisations sanitaires et médico-sociales, dans le domaine de la santé, de l'environnement et des industries des produits de santé et des dispositifs biomédicaux. Les débouchés se trouvent dans les domaines en relation avec l'Ingénierie de la santé et de la santé non soignante.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues pour valider le master <i>Ingénierie de la santé</i> sont décrites très clairement et sont très détaillées. L'importance que donne l'équipe pédagogique à la pluridisciplinarité et à l'implication des intervenants extérieurs est très appréciable. Ils interviennent nombreux dans la formation et avec des expériences professionnelles très variées. Les objectifs scientifiques et professionnels de chacun des parcours sont très clairement définis et sont en adéquation avec les métiers visés. La pluridisciplinarité des parcours conduit l'équipe pédagogique à communiquer fortement auprès d'étudiants de filières variées (scientifique, technologique, management, gestion, linguistique ...) de niveau licence voire master sous forme de rencontres annuelles, forum des entreprises.
Positionnement dans l'environnement
Le positionnement du master <i>Ingénierie de la santé</i> dans l'environnement est un point fort de la formation. La formation est originale à l'échelle régionale et elle est de plus membre du réseau interuniversitaire national d'Initiative d'excellence en formations innovantes regroupant des écoles de management et d'ingénierie de la santé (IDEFI REMIS) et associant des formations similaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le dossier cite clairement les autres formations de ce type au niveau national. La formation s'appuie sur de nombreuses unités de recherche de l'université de Lille et Centrale Lille. Des collaborations existent aussi avec des unités de recherche (UR) de Lyon, Paris et du Mans. Les partenaires du secteur privé dans le domaine sanitaire et social sont très bien représentés avec des agences nationales, le centre hospitalier de recherche universitaire (CHRU de Lille), des entreprises du secteur Biomédical.

Les partenariats interuniversitaires nationaux et internationaux sont décrits en détail dans le dossier. En effet, deux des six parcours du master *Ingénierie de la santé* sont des parcours internationaux : le parcours *Bio Medical Engineering (BME)*, ouvert en 2016, est géré par l'Ecole Centrale Lille et le parcours *European Master of Medical technology And Healthcare business (EMMAH)*, ouvert en 2017, est porté par l'Université de Lille. Le parcours *EMMAH* est commun avec trois universités européennes : Hambourg, Porto et Lille et il est organisé en *international joint degree*, délivrant à chaque étudiant inscrit un seul et même diplôme. Le lien avec les acteurs socio-économiques est très bien décrit. La formation accueille des étudiants étrangers notamment dans les deux parcours internationaux et pour les autres parcours, les échanges Erasmus sont bien explicités dans le dossier avec des partenariats internationaux avec les universités d'Ulm (Allemagne), de Carinthie (Autriche) et un double diplôme avec l'université de Paisley (Ecosse).

Organisation pédagogique

Les modalités d'enseignement sont bien décrites, chaque parcours correspondant à des métiers ciblés par l'équipe pédagogique. Il y a d'une part quatre parcours qui fonctionnent de manière classique avec quatre semestres de 30 crédits européens (ECTS) et deux parcours internationaux indépendants : *BME* et *EMMAH*. Le parcours *EMMAH*, intégralement dispensé en anglais, propose un premier semestre à l'Université de Hambourg, un second à l'Université de Porto, un troisième à l'Université de Lille et un dernier dédié au mémoire de fin d'études.

L'organisation pédagogique est détaillée. La formation comporte des enseignements de préparation à la vie professionnelle en première année de master (M1) communs avec d'autres parcours de master au sein de la Faculté Ilis. L'orientation vers la recherche se fait via le choix des sujets des deux stages en M1 et deuxième année de master (M2) et le parcours *BME* dispose d'une formation par la recherche dédiée à la problématique de la recherche et développement. La place des professionnels est forte dans la formation. Ils interviennent dans les quatre parcours à 70 % dans le M2 et à 40 % dans le M1 et M2 du parcours *BME*. De plus, les étudiants peuvent effectuer leur stage dans des entreprises et le M2 des quatre parcours hors *BME* et *EMMAH* se font par alternance (minimum 180 à 210 jours) avec des possibilités de contrats de professionnalisation. L'Ilis dispose aussi d'un département dédié au lien entre étudiants et entreprises et aide les étudiants dans leur recherche de stage. Les étudiants sont accompagnés pour réaliser une mobilité sortante via une référente de l'Ilis et les stages à l'étranger sont encouragés. En complément de l'anglais, les étudiants peuvent passer les certifications B2 pour l'anglais, l'allemand ou l'espagnol et A2 pour le chinois. Le Français et l'allemand sont obligatoires dans le parcours *BME* dont le public est principalement anglophone. Le volet de l'innovation pédagogique (cours scénarisés, *serious games*, jeux d'entreprise...) est très présent dans cette formation et c'est indéniablement un point fort. Les différents dispositifs d'accueil des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau sont très clairement décrits et très adaptés. Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) est décrit aussi. Des exemples de documents supplément au diplôme (SAD) et ainsi que la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont attachés au dossier. La qualité d'écriture des documents est satisfaisante. L'utilisation du numérique est importante et très variée.

Pilotage

Le master *Ingénierie de la santé* est piloté par un responsable pédagogique de mention qui coordonne le travail des responsables de parcours et les équipes pédagogiques qu'eux-mêmes pilotent. Un professeur associé à temps partiel (PAST) est en charge des stages et la partie administrative est assurée par un secrétariat spécifique de chaque niveau. L'équipe pédagogique dans sa globalité est constituée d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'enseignants du secondaire. L'animation et la gestion de l'ensemble des activités pédagogiques de la formation est classique et très bien décrite. On apprécie le nombre des réunions de l'équipe pédagogique et du conseil de perfectionnement (deux fois par an). La liste de l'équipe pédagogique a été annexée au dossier pour chacun des parcours et des niveaux. Le dossier renseigne très précisément sur toutes les modalités d'évaluation des connaissances. En particulier, les étudiants utilisent la plateforme numérique Organiser planifier les examens numériques (OPEN) mise en place au sein de l'Ilis pour passer leurs évaluations. On apprécie cette possibilité d'évaluation qui permet à chaque apprenant de s'approprier son rythme de progression (auto-progression). Les compétences que les étudiants doivent acquérir sont détaillées dans la fiche RNCP et les règles de leurs validations sont précisées dans le règlement des études. Le suivi de la validation des compétences professionnelles se fait dans le cadre des stages. Chaque étudiant est suivi individuellement par un enseignant référent qui surveille l'inscription des compétences acquises dans le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) mis en place dans la Faculté Ilis. La formation est ouverte aux étudiants de formation initiale en M1 et M2 et continue en M2 et les modalités d'accès sont classiques. La formation est largement ouverte aussi au public en formation tout au long de la vie (FTLV) pour 30 % des étudiants du parcours *MBE* via les certificats universitaires (blocs de compétences correspondant aux

enseignements du master) qui permettent aux salariés de progresser à leur rythme. L'équipe pédagogique accompagne aussi les étudiants dans leur désir de réorientation vers d'autres master de la Faculté IIS et des passerelles sont prévues mais non précisées pour faciliter ce processus le cas échéant.

Résultats constatés

Le dossier donne deux sources d'information sur les effectifs : une source institutionnelle de l'observatoire de la direction des formations et une source interne. Les effectifs sont en 2015-2016 de 86 étudiants en M1. L'attractivité du master est bien présente puisqu'elle a attirée 27 étudiants (31 %) non-inscrits à l'Université de Lille précédemment à leur entrée en master. Ce sont des étudiants inscrits en formation initiale sauf un qui dispose d'un financement de formation continue et parmi eux 7 sont de nationalités étrangères. La source interne indique qu'entre 2015 et 2017 (donc sur trois ans), les effectifs sont en augmentation variable de 8 à 55 % suivant les parcours hormis *EMMAH* non renseigné car récemment ouvert. Le M2 a accueilli 109 étudiants en 2015-2016 ce qui est plus que le M1. Cela démontre aussi l'attractivité du master puisque ce surplus d'étudiants provient majoritairement de l'extérieur de l'université (16 étudiants). 66 % sont des étudiants de formation initiale et 34 % sont en formation continue, majoritairement en contrats de professionnalisation. Douze étudiants sont de nationalités étrangères. La source interne indique qu'entre 2015 et 2017, les effectifs du M2 sont relativement stables dans tous les parcours hormis *EMMAH* non renseigné. Le taux de réussite au diplôme de 70 % est globalement bon compte-tenu des différents statuts et origine géographiques des étudiants. L'Université de Lille dispose d'un observatoire des formations et du suivi de l'étudiant (OFSE). Les enquêtes sont annuelles et portent sur le suivi d'insertion professionnelle au niveau des mentions. Pour cette formation, le taux de réponse n'est pas renseigné dans le dossier. Il est précisé que le pourcentage d'insertion professionnelle en 2016 à 9 mois après obtention du diplôme est de 85 % avec seulement une durée de deux mois en recherche d'emploi et que 89 % des répondants en poste sont satisfaits de l'adéquation entre la formation et le poste qu'ils occupent. Aucune poursuite d'études en doctorat n'a été déclarée par les répondants sur cette période et c'est étonnant. La source interne indique que l'insertion professionnelle est variable suivant les parcours (hormis *EMMAH*) se situant entre 50 et 90 % et qu'elle est relativement stable sur trois ans.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Excellente collaboration internationale.
- Grande cohérence de l'organisation et du pilotage de la mention.
- Liens forts avec le monde socio-économique avec une réelle implication des professionnels.
- Place importante de l'innovation pédagogique.
- Organisation du M2 en alternance- avec possibilité de contrats de professionnalisation, et de stage en entreprise à l'étranger.
- Suivi des compétences individualisé.
- Dossier très bien renseigné.

Principaux points faibles :

- Poursuite d'études en Doctorat faible.
- Parcours international *BME* restreint globalement aux étudiants étrangers.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation se caractérise par beaucoup de points très forts et très peu de points faibles. Le dossier liste d'ailleurs les perspectives d'évolution de la formation qui sont en réflexion dans l'équipe pour la prochaine période d'accréditation. Ainsi augmenter le nombre de passages en doctorat en développant les possibilités de bourses en dehors des écoles doctorales et proposer d'ouvrir le parcours *BME* aux ingénieurs généralistes semblent en effet répondre pleinement aux deux points faibles révélés à la lecture du dossier.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management sectoriel* est orienté vers l'acquisition de compétences en gestion et pilotage des établissements sanitaires et médicosociaux (ESMS), en vue d'assurer des fonctions d'encadrement dans ces structures. Il est organisé avec une première année de master (M1) indifférenciée et subdivisé en deux parcours en seconde année de master (M2), l'un avec une orientation management des établissements sociaux médicaux sociaux, possible en formation initiale et en formation continue (FC), l'autre ciblé « cadres de santé » et « cadres de pôles du secteur sanitaire » accessible seulement en FC. Le parcours *Management des ESMS* est proposé depuis 2015/2016 avec trois options, respectivement *Management des structures sanitaires et sociales*, *Management de la qualité et risques*, et *Gestion des flux et logistique en santé*. Une quatrième option recherche est possible. L'année de M1 comporte 205 heures de cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) en tronc commun ainsi que des unités d'enseignement (UE) complémentaires pour 250 à 260 heures de CM et TD. S'y ajoutent 700 heures de stage (5 mois). La deuxième année comporte 77 heures de CM et TD en tronc commun et de 230 à 260 heures de cours et TD (UE obligatoires) selon le parcours retenu par l'étudiant, ainsi que 700 heures de stage (5 mois). La formation se déroule à la Faculté ingénierie et management de la santé.

ANALYSE

Finalité

Les compétences qui sont attendues des étudiants, tant génériques que spécifiques en fonction des parcours, sont clairement formalisées et bien en lien avec les parcours proposés. L'adéquation des contenus de formation au regard de chaque parcours n'est en revanche pas vérifiable sur la base des documents disponibles. Il n'existe aucune poursuite d'étude en raison de la forte attractivité du marché du travail pour les étudiants diplômés. Il est indiqué en effet que ces derniers trouvent rapidement un emploi, sans précision sur le type de postes occupés en premier emploi. Il n'est pas plus possible de connaître la répartition des emplois par options, alors même que ce qui distingue ce master d'autres masters sanitaires et sociaux est justement cette ouverture possible aux métiers de gestionnaires logistiques ou de responsables qualité. Les parcours sont ouverts en alternance ou en apprentissage. Dans les deux dernières années, sept à huit étudiants se sont inscrits dans le cursus délocalisé au Liban mais les relations avec l'Université de la Sagesse ne sont pas précisées.

Positionnement dans l'environnement

Les formations potentiellement en concurrence sont positionnées de manière différente du M2 *Management sectoriel*, soit plus généralistes comme le master *Qualité hygiène sécurité* de l'Université de Valenciennes polyvalent en termes de secteurs professionnels (industrie...), soit ne proposant qu'une partie des thématiques du M2 *management sectoriel* (sans les volets flux ou qualité pour les cinq universités nationales qui sont référencées). Deux formations à l'étranger (Louvain et Bruxelles) sont citées, sur un positionnement Sciences de la santé publique qui, là encore, ne couvre qu'une partie des domaines du master. Aucune des formations n'offre la même largeur de champs de formations sur le secteur sanitaire et médico-social. L'adossement à la recherche est réalisé avec le laboratoire Santé publique : épidémiologie et qualité des soins qui fournit l'essentiel des enseignants-chercheurs ainsi qu'avec trois autres équipes de recherche avec lesquelles des relations de collaboration se sont nouées (Laboratoire HESPER EA7425 à Lyon, Inserm U-942 à Paris, institut Risques de l'Université de Mons). Le cursus propose des unités d'enseignement (UE) spécifiques en M1 et M2 sur la dimension recherche, avec un adossement aux deux écoles doctorales Biologie-santé et Sciences juridiques et sociales sans attirer, semble-t-il, d'étudiants en M2 dans l'option recherche. S'y ajoutent des partenariats avec une Université allemande, une Université écossaise et une Université autrichienne permettant des échanges Erasmus qui attirent cependant très peu d'étudiants. L'insertion dans le tissu local est en principe assurée par des conventions avec des entreprises, associations ou institutions. Seuls deux partenariats passés avec des structures de formation sont cités, avec l'Institut régional de travail social de Lille (IRTS) d'une part, et l'Institut de formations des cadres de santé (IFCS) du Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille d'autre part. Ceci permet ainsi à ces étudiants de formation continue (FC) attachés à une autre école, qui forment à eux seuls, selon les années, de 40 % à 60 % d'une promotion du master 2, de suivre un double cursus (master 2 et certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale -CAFDES-, pour l'un, master 2 et cadre de santé pour l'autre). Aucune indication précise relative aux relations et conventions avec le tissu professionnel n'est en revanche donnée, ce que l'on peut regretter.

Organisation pédagogique

Au tronc commun s'ajoutent des unités d'enseignement complémentaires à choisir en fonction de la spécialité visée, ce qui représente plus de la moitié des heures en M1. La vocation de ces UE est l'acquisition de fondamentaux qui sont en lien avec l'orientation prévue en M2. En M2, le tronc commun est plus réduit (moins d'un quart des heures d'enseignement obligatoires), la vocation de spécialisation étant ainsi nettement affirmée. Cette dernière est donc progressive, sans qu'il soit possible d'en apprécier les caractéristiques en l'absence d'information sur les contenus des UE, tant en première qu'en seconde année. La formation ayant pris le tournant de l'apprentissage avec l'accueil de 8 étudiants pour l'année 2016 à la demande de la profession, il en résulte une incidence sur le taux de diplômés, les étudiants, tout à leur mission en entreprise, négligeant le mémoire de fin d'année. Rien n'est dit sur les moyens de remédier à cet état de fait qui devrait s'aggraver du fait de la généralisation de l'ouverture de la formation en apprentissage à la rentrée universitaire 2017-2018 qui a pour conséquence l'adoption d'une nouvelle organisation de tous les enseignements qui se dérouleront dorénavant au rythme « de 1 semaine de cours toutes les 4 semaines ». Rien n'est dit sur le nombre d'étudiants concernés par ces contrats d'apprentissage ni sur l'accompagnement pédagogique de cette réforme.

L'ensemble des dispositifs de prise en compte des situations particulières est présenté. La formation accueillant chaque année 20 à 40 % d'étudiants en reprise d'études, la possibilité de validations des acquis de l'expérience (VAE) est évoquée sans que l'on sache combien d'étudiants sont concernés par les dispositifs d'accompagnement annoncés et comment précisément l'équipe est mobilisée pour accompagner ces étudiants alors même que l'encadrement des étudiants semble difficile à mettre en œuvre. En ce qui concerne les modalités d'évaluation, le master prend appui sur les dispositifs de l'Université de Lille, comme sur de nombreux autres points (Évaluations numériques, portefeuille d'expériences et de compétences (PEC)). Le fait qu'un grand nombre de cours soient disponibles et consultables à distance (plateforme Moodle) justifierait une analyse et une évaluation de ces nouveaux usages tant du point de vue des étudiants que des enseignants.

Les stages de 700 heures en M1 et en M2 structurent une part importante de la professionnalisation, avec un accompagnement des étudiants par des heures de présentiel et des outils à distance, en amont (recherche de stage en lien avec l'élaboration du projet professionnel personnel...) et en aval (entre le M1 et le M2 en vue du second stage). Les stages de M1 et M2 (1.400 heures) et le mémoire de fin de M2 représentent au total 43 crédits ECTS (European Credits Transfer System), soit 36 % des crédits des deux années.

Pilotage

Le dispositif de formation est assuré par des enseignants-chercheurs de la Faculté d'ingénierie et management de la santé (ILIS) et des professionnels, lesquels forment 70 % du corps enseignant. Si l'on peut dénombrer 2 professeurs d'université, 10 maîtres de conférences et 3 enseignants associés pour un volume horaire de l'ordre de 400 heures (M1+M2), les données relatives aux professionnels sont totalement absentes. Le dossier précise seulement qu'ils occupent « des fonctions de direction ou d'encadrement au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux ou des grandes institutions de régulation » et qu'ils sont très impliqués dans les conseils de perfectionnement. Les réunions de l'équipe pédagogique et celles du conseil de perfectionnement (un spécifique pour chaque parcours) sont semestrielles, incluant l'équipe pédagogique, des représentants des étudiants (délégués de parcours) et des personnels administratifs. Aucun compte rendu n'est joint, ce qui ne permet pas d'en apprécier leurs contenus. Le dispositif d'initiation à la recherche est présent, tant au niveau M1 que M2, avec des modules de formation spécifiques et des stages orientés vers des sujets et des partenaires impliqués dans ce champ pour les étudiants qui voudraient s'y intéresser. Il n'y a toutefois aucun étudiant en poursuite d'études dans la promotion 2015/2016 (les résultats ne sont pas complets pour la promotion suivante). Si l'ouverture internationale est possible dans les deux dernières années, il est indiqué que les étudiants sont peu nombreux à s'y engager, du fait de l'orientation professionnelle du master. Une des explications peut tenir au nombre important d'étudiants en double cursus (les tableaux joints font apparaître une moyenne de 50 % d'une promotion en master 2) avec une volatilité importante d'une année sur l'autre.

Résultats constatés

Avec 87 étudiants en M1 en 2016/2017 (+18) la progression est nette, alors que l'effectif de M2, avec 166 étudiants en 2016/2017 est en repli au global de 21 étudiants. En M2, on constate de fortes variations d'une option à l'autre (+ 25 soit 97 étudiants en M2 *Management social*, mais - 28 pour ceux qui relèvent des parcours *cadres de santé*). Cette dernière population est probablement plus « volatile » d'une année à l'autre, selon que l'aire de recrutement est plus ou moins large. La zone de recrutement n'est pas précisée, pas plus que ne sont indiqués les profils de recrutements et l'origine des étudiants. L'accroissement du nombre de parcours ne s'accompagne pas d'une augmentation du nombre d'étudiants qui demeure stagnant. Ce signe d'alerte rend d'autant plus nécessaire l'obligation de mieux communiquer sur les parcours, notamment sur les parcours *Management de la qualité et risques* ainsi que *Gestion des flux et logistique en santé*, particularisme de la formation. Le taux de réussite s'établit autour de 80 % en 2015/2016 en moyenne avec, là encore, des écarts importants d'un parcours à l'autre qui mériteraient une analyse plus détaillée dans le dossier.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement unique du master dans l'offre de formation.
- Orientations bien ciblées de chacun des parcours.
- Accès rapide à l'emploi des étudiants.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire sur de nombreux points : contenus des UE, profils des postes occupés, relations avec le milieu professionnel, lieux de stage et nature des missions des étudiants.
- Absence d'attractivité de la filière recherche.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le positionnement de ce master dans l'offre de formation nationale est un atout tant pour les secteurs sanitaire et médico-social que pour l'Université. Son attractivité aujourd'hui est décevante, sa force provenant des étudiants de l'IRTS et de l'IFCS du CHRU de Lille. Ainsi, tout en stabilisant ses relations avec ces deux institutions, elle doit

chercher à nouer de nouveaux partenariats. Il faut renforcer le parcours *Management des structures sanitaires et médico-sociales* et communiquer sur les trois options auprès des professionnels des deux secteurs. Compte tenu de sa spécificité, l'élargissement de l'aire de recrutement de cette formation permettrait ainsi de renforcer les effectifs du M1 et du M2. Les parcours proposés répondent en effet à des besoins de professionnalisation croissants dans les deux secteurs, ce qui devraient susciter l'intérêt des groupes sanitaires et médico-sociaux publics et privés tant à but lucratif que non lucratif. Le tournant pris consistant à développer l'apprentissage va dans ce sens.



LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) est une formation généraliste en trois ans ayant deux objectifs principaux, l'insertion professionnelle immédiate et la poursuite d'études en master. Elle se présente comme pluridisciplinaire dans la tradition de la discipline STAPS, avec des enseignements communs pour les 4 premiers semestres, puis une spécialisation en quatre parcours de formation : *Éducation et motricité* (EM), *Activités physiques adaptées et santé* (APAS), *Management* (MGT), *Entraînement sportif* (ES). Délivrée uniquement en présentiel au sein de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP), elle comprend un bon équilibre entre cours magistraux, travaux dirigés et mises en stages découverte en première année de licence (L1) et en situation en troisième année de licence (L3). La filière STAPS est particulièrement attractive et l'établissement a choisi d'adapter les capacités d'accueil. Les enseignements ont lieu sur le campus de Ronchin.

ANALYSE

Finalité
La formation expose clairement les connaissances scientifiques et professionnelles attendues répertoriées dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et ce pour chaque parcours. La licence répond ainsi aux objectifs poursuivis permettant de donner aux étudiants des compétences nécessaires tant en termes de poursuite d'études que d'insertion avec les secteurs d'activité ou les types d'emploi identifiés. Ces derniers sont divers s'ajustant ainsi au niveau d'étude : licence (pour un arrêt des études) avec la délivrance de carte professionnelle pour certaines spécialités (sauf <i>MGT</i>), master (pour une poursuite d'étude). L'accompagnement comme le devenir des étudiants est une préoccupation centrale s'actualisant dans divers dispositifs pertinents (Aide et accompagnement de l'insertion professionnelle (AAIP)).
Positionnement dans l'environnement
La licence STAPS de la FSSEP n'est pas la seule de ce type proposé au niveau régional (Universités d'Artois, du Hainaut Cambrésis, du Littoral-Côte d'Opale et de Picardie) mais bien qu'en concurrence avec ces dernières, elle est parfaitement intégrée à une offre de formation globale et conséquente (l'Université de Lille, Droit et santé regroupe : 8 unités de formation et de recherche (UFR), un Institut universitaire de technologie (IUT), un Institut d'études politiques (IEP) et deux écoles doctorales (ED)). La filière STAPS de Lille arrive au 3ème niveau français en nombre d'étudiants. Les liens et les partenariats sont nombreux et diversifiés avec les différentes universités (École de journalisme) et/ou des structures privées et publiques (Direction régionale jeunesse, sports et

de la cohésion sociale (DRJSCS), du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS)) assorti d'un réseau professionnel conséquent. Elle est adossée à une unité de recherche pluridisciplinaire, Sport, santé, société (URéPSSS) forte de ses 3 équipes internes constituées de 64 Enseignants-chercheurs (EC), offrant ainsi un environnement de qualité en matière de recherche. La plupart des enseignants-chercheur intervenant dans la formation sont rattachés à cette unité. L'implication des professionnels dans la licence est diverse selon les parcours et il serait souhaitable de plus qu'ils soient mieux identifiés en particulier dans les parcours *APAS* et *ES*. Peu de coopérations internationales sont affichées et pourtant des conventions sont signées avec des universités étrangères (23), cela pourrait pourtant faciliter les mobilités étudiantes peu nombreuses. Des missions à l'international concernent également les EC et le personnel administratif démontrant ainsi l'intérêt de la FSSEP pour entretenir son réseau international.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est claire. Elle s'articule entre les matières scientifiques fondamentales, la pratique et la théorie des activités physiques et sportives (*APS*), et l'accompagnement à la professionnalisation, l'ensemble étant marqué par une spécialisation progressive. L'adéquation entre la formation et les fiches RNCP apparaît bonne. La licence *STAPS* a établi des passerelles avec d'autres formations (kinésithérapie et école de journalisme notamment). La formation est ouverte à la formation continue avec en moyenne une trentaine d'étudiants durant les trois dernières années. Même si la reprise d'études pour des professionnels en reconversion est favorisée (utilisation des dispositifs de validation des acquis de l'expérience - VAE) elle est encore trop peu développée (4 VAE entre 2013 et 2017). Les enseignements sont pour la plupart réalisés classiquement en présentiel. Les cas particuliers (étudiants salariés, sportif de haut niveau, en situation de handicap) sont pris classiquement en compte par des aménagements spécifiques. La professionnalisation très présente tout au long de la formation, s'inscrit aussi bien dans des liens étroits avec le milieu socioprofessionnel que dans la volonté d'accompagner au mieux les étudiants dans leurs projets professionnels, avec la constitution d'un portfolio d'expériences professionnelles, ce qui est un atout pour la professionnalisation. En 3ème année, la durée de stage s'étend à 150 heures et consiste à acquérir une expérience en situation professionnelle. Outre la participation des enseignants-chercheurs, la formation « à et par la recherche » est présente dans la formation, notamment via des enseignements de méthodologie de la recherche. Si le numérique est intégré et mobilisé par les équipes enseignantes (vidéos, espace numérique de travail, système de quiz, utilisation de tablettes), d'autres systèmes pédagogiques innovants pourraient être davantage utilisés. L'internationalisation de la formation pourrait être développée au-delà de l'enseignement de l'anglais. La mobilité des étudiants (entrante ou sortante) est réduite, tout particulièrement pour les mobilités sortantes (19 étudiants), sans que l'on dispose réellement d'une analyse de ce faible dynamisme.

Pilotage

L'équipe pédagogique est conséquente avec une participation importante d'enseignants-chercheurs pour trois des 4 parcours proposés, celle du parcours *Management* méritant d'être renforcée. La contribution des intervenants professionnels à la formation est variable selon les différents parcours et gagnerait à être plus conséquente en particulier dans les parcours *ES* (6 professionnels dont on ignore le degré de qualification pour 35 heures) et *MGT* (nombreux intervenants mais pour seulement 87 heures d'enseignement). En revanche l'implication des professionnels est importante pour le parcours *APAS* (21 intervenants mais dont on ignore l'origine pour 250 heures) ainsi que pour le parcours *EM* (10 intervenants extérieurs avec des qualifications bien identifiées). La répartition des responsabilités pédagogiques est clairement affichée dans le document (jury, responsabilités d'unités d'enseignement, réunions). Bien qu'en place, le conseil de perfectionnement couvre l'intégralité des formations de *STAPS*, ce qui paraît dommageable quant à la gestion particulière des parcours. Les comptes rendus donnent à voir une faible activité des étudiants et des personnalités extérieures qu'il conviendrait de renforcer. L'évaluation des enseignements par les étudiants semble en place mais pourrait être plus développée, au-delà des sessions d'examen du 1er et 2ème semestre, par des investigations plus approfondies. L'auto-évaluation de la formation existe mais ses résultats sont peu visibles, de même que les éléments réellement pris en compte pour piloter les formations. Les modalités de contrôle des connaissances sont de 40 % de contrôle continu et 60 % en écrits terminaux sans aucune autre précision. L'approche par compétences est bien développée, même si les modalités du suivi des compétences pourraient être approfondies. Les dispositifs de suivi des étudiants et de mise à niveau sont bien affichés. La gestion des enseignements de pratiques physiques est jusqu'à présent maîtrisée avec les capacités d'accueil, mais devra faire l'objet d'un pilotage plus étroit avec les problématiques de sécurité et d'organisation pédagogique (recrutement, lieux de pratiques) liées à une augmentation des effectifs.

Résultats constatés

Les effectifs sont importants, autour de 540 étudiants en L1, 250 à 300 en L2 et L3 révélant une très bonne attractivité de la formation régulée, comme on le sait, par des contraintes de capacités d'accueil. Les taux de réussite, sont bons en L2 et L3 (plus bas toutefois pour la licence *EM* 72 %), plus faibles en L1 mais en grands progrès (49 % en 2016 et 72 % en 2017) du fait probablement des dispositifs d'accompagnement des étudiants vers la réussite (AAIP). Ce dispositif (d'une moyenne de 20 heures par semestre) consiste à informer, accompagner les étudiants durant tout leur parcours universitaire (orientation, élaboration du projet professionnel). Le devenir des diplômés est connu et pris en charge par l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (OFSE) et montre que la poursuite d'études en master est massive (41 étudiants sur 57 pour *APAS*, 66 pour 76 en *EM*, 18 pour 27 en *ES*, 41 pour 54 en *MGT* pour 2015-2016), Ces données sont cohérentes avec l'objectif de la formation. Le choix de la poursuite d'études se fait au sein des masters de la FSSEP, ce qui démontre une bonne attractivité de l'offre de formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne adéquation entre les contenus de la formation et les perspectives professionnelles.
- Formation bien positionnée dans l'espace loco-régional.
- Bon taux de réussite en L3 et nombre important de poursuites d'études en master.
- Existence de nombreux dispositifs d'accompagnement à la réussite.
- Bonne intégration dans une offre de formation conséquente.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement spécifique à la formation.
- Moyens humains (EC Management/professionnels) et matériels réduits au regard de l'augmentation des effectifs.
- Faible internationalisation de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *STAPS* de l'Université de Lille est une formation traditionnelle qui a su évoluer, notamment en lien avec la dynamique du marché de l'emploi sportif. Si le problème du manque de moyens matériels et humains est central du fait de la forte attractivité de la filière, il n'en reste pas moins important de travailler sur son positionnement à l'international. Le développement du numérique pourrait permettre de répondre au déficit d'encadrement, voire de constituer une voie pour favoriser l'enseignement à distance. Impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation permettrait sans doute également de moderniser les pratiques, et certainement aux responsables de recueillir des suggestions d'amélioration.



LICENCE PROFESSIONNELLE ANIMATION, GESTION ET ORGANISATION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉS AQUATIQUES

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives : activités aquatiques (AGOAPS)* ouverte à la formation initiale et continue prépare à la fois aux fonctions de Maître-nageur-sauveteur (Animation et Enseignement autour des activités aquatiques) et à la gestion des structures aquatiques sur des postes à responsabilité. L'enseignement est centré sur la dimension managériale. Les enseignements sont dispensés à la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Lille (FSSEP).

ANALYSE

Finalité
<p>La licence professionnelle (LP) <i>Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives : activités aquatiques (AGOAPS)</i> s'organise en cohérence avec les finalités visées en licence professionnelle. Outre sa valence « encadrement », elle présente une dominante managériale et se structure autour de 4 familles de connaissances et compétences : (1) gestion de la sécurité des lieux et des publics ; (2) gestion des structures d'un point de vue comptable, juridique et commercial ; (3) enseignement des Activités Physiques Aquatiques ;(4) mise en place de projet au travers d'une activité physique et sportive : les activités aquatiques.</p> <p>Sur la base des certificats universitaires (CU) mis en place par l'établissement, la (LP) propose deux certifications : coachs aquasports et, sécurité et sauvetage en milieu aquatique.</p> <p>Cette formation, qui permet d'obtenir le titre de Maître-Nageur Sauveteur (MNS), est construite autour d'une approche par compétences.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation présente l'avantage de faire partie des sept licences du domaine au niveau national. Elle constitue la seule du nord de la France. Elle est parallèle aux formations proposées dans les centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) et à un opérateur de formation (non précisé) qui a ouvert en 2018 dans la région. Il n'est pas précisé s'il y a une offre de formation de ce type dans le CREPS régional Nord-</p>

Pas de Calais. Le développement d'une offre privée concurrentielle est en tout cas d'actualité.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques se fait par le biais d'un réseau de professionnels accueillant des stagiaires, qui existe mais sans être précisé davantage. Une coopération par convention renouvelée annuellement avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN) du Nord permet une mise en stage des étudiants de la LP en milieu scolaire. D'autres conventions avec des organismes sont mises en place, et divers acteurs professionnels locaux participent à la formation (directeurs de piscines et de centres aquatiques).

Même si la LP se veut professionnelle, des interactions avec la recherche s'opèrent autour d'un séminaire organisé par le master *Management du sport* et l'intervention d'enseignants-chercheurs de la FFSEP de Lille ou d'autres Unités de formation et de recherche (UFR) *de Sciences techniques et d'activités physiques et sportives* (STAPS) de Poitiers par exemple, sur des problématiques de recherche et de méthodologies de recherche intéressant la formation.

Il n'y pas de coopération à l'international par l'intermédiaire de stage, en raison notamment de la trop grande spécificité des réglementations françaises en terme de sécurité.

Organisation pédagogique

La formation est organisée autour d'un tronc commun et de parcours différenciés selon les parcours antérieurs et les compétences déjà acquises par les étudiants. La démarche-projet est marquée dans la formation et s'organise autour du tronc commun, du projet tutoré et du stage.

Un aménagement pour les publics spécifiques s'organise au niveau de l'établissement et pour les salariés la formation s'effectue sur 1,5 jours par semaine. Le responsable de la formation, qui est également référent, opère un suivi des différents étudiants pour le projet, la recherche et le suivi de stage. La LP est ouverte aux validations des acquis professionnels et personnels (VAPP), validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des études supérieures (VES) pilotés par l'Etablissement.

La formation de 890 h est en cohérence avec les compétences managériales que nécessitent la conception, la planification et la commercialisation des animations aquatiques. La formation est en outre en adéquation avec la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) 10464. Elle porte également deux certificats universitaires (CU) Sécurité et sauvetage en milieu aquatique et Théorie et pratique des aquasports qui sont un complément à la formation professionnelle.

La formation suit une bascule en approche par compétences opérée au niveau général de l'établissement. Les différentes compétences sont déclinées clairement par unités d'enseignement (UE), montrant les transversalités recherchées, mais les modalités de contrôle des connaissances, telles que précisées, ne permettent pas d'apprécier la compensation ou non entre les blocs de compétences. Des compétences en langues et en informatique avec la possibilité d'obtenir le certificat informatique et internet (C2I) sont intégrées dans la maquette de formation.

Si les liens que peut entretenir la formation avec le milieu professionnel ne sont pas précisément détaillés, la mise en stage paraît convenable. Par ailleurs, un dispositif d'aide à la recherche du stage est proposé par le Bureau d'aides à l'insertion professionnelle (BAIP) intégré à la formation. Des ressources en ligne sur les démarches complètent le dispositif.

Les modalités pédagogiques demeurent assez traditionnelles. Il n'apparaît, par exemple, pas d'heures en non-présentiel (ce qui peut par exemple apparaître contradictoire avec la volonté affichée de mettre en place une approche par projets) et l'utilisation de la plateforme Moodle paraît encore insuffisante. L'utilisation du numérique trouve pourtant sa place dans le cadre de formation spécifique pour les réponses aux appels à projets (cours, scénarios, *serious game*, jeux d'entreprises).

La formation ne présente pas d'ouverture à l'international ni en étudiants entrants et ni en étudiants sortants, les spécificités des normes sécuritaires françaises pour les milieux aquatiques ne s'y prêtant visiblement pas.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée entre les enseignants universitaires (présence d'enseignants issus du secondaire et d'enseignants-chercheurs) de la faculté des sciences et du sport et de l'éducation physique (FSSEP) et les professionnels du tissu économique et social local. La répartition des enseignements est pertinente avec plus de 40 % des enseignements dispensés par les professionnels du cœur de métiers des activités aquatiques et une proportion de 8 enseignants universitaires (dont 2 professeurs certifiés, 1 Attaché temporaire

d'enseignement et de recherche et 5 maîtres de conférences) pour 14 professionnels. Les informations des volumes horaires totaux par catégories d'intervenants ne sont pas concordantes entre les sources d'informations (tableau de volume horaire par enseignant et maquette).

Les réunions formelles de l'équipe pédagogique sont peu nombreuses (moins d'une par an). La régulation est pour autant efficace, par des échanges nombreux entre enseignants et partenaires.

Le conseil de perfectionnement se fait au niveau général de la faculté, ce qui peut paraître surprenant si l'objectif est d'améliorer spécifiquement la formation en question.

Les modalités d'évaluations des étudiants suivent une organisation universitaire efficace et classique.

Les modalités d'évaluation des enseignements et d'auto-évaluation sont organisées uniquement au niveau de l'établissement. Les évaluations semestrielles des enseignements rendent compte de problèmes d'organisation (horaires par exemple). Les répondants, bien que peu nombreux, sont satisfaits de la formation et l'écoute de leur opinion paraît importante.

La démarche pédagogique des compétences en cours d'intégration dans la formation, se retrouve déjà au travers du portefeuille d'expérience et de compétences (PEC) qui fait l'objet d'enseignement en travaux dirigés et dans la description des unités d'enseignements qui spécifient clairement les attendus des compétences.

Un dispositif de suivi est organisé, qui participe à l'autonomie, la responsabilisation et la formalisation du projet de stage. Il n'y a pour autant pas de détail du dispositif mis en place.

Un supplément au Diplôme présenté de façon claire, est attribué sous la dénomination « activité aquatique et surveillance ».

Les systèmes de validation d'acquis mis en place par l'établissement se concrétisent essentiellement par des VAP accordées aux Maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) diplômés depuis 3 ans afin de développer des compétences managériales.

Résultats constatés

La LP présente un effectif optimal de 14 à 16 étudiants par an. La poursuite de la formation dans son intégralité est en moyenne de 94 % et le taux de réussite de 68 % (entre 50 % et 79 % selon les années), sans qu'il ne soit toutefois aisé d'identifier les facteurs expliquant ce taux. Ces indicateurs rendent peut-être compte d'une certaine exigence de la formation.

La formation est attractive avec une moyenne de 27,5 % d'étudiants salariés sur ces 4 dernières années universitaires et avec plus de la moitié des étudiants issus de la formation continue.

Le suivi des diplômes est opéré au niveau de l'établissement. L'insertion est proche de 100 %. Cependant le taux de réponses est relativement faible (moins de 50 %). Il n'est pas fait mention des secteurs d'embauches des titulaires de la LP et il est difficile d'apprécier la stabilité des emplois au vu du nombre de répondants. Compte tenu des faibles effectifs, on aurait pu attendre un suivi plus qualitatif des promotions.

La poursuite d'étude ne représente pas plus de 6 % en moyenne sur ces quatre dernières années universitaires.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation universitaire alternative et concurrentielle pour l'obtention du titre de maître-nageur sauveteur et le développement de compétences managériales.
- Fort taux d'insertion professionnelle.
- Développement de l'approche par compétences.
- Equipe pédagogique et formation cohérentes et complètes.

Principaux points faibles :

- Absence de conseil de perfectionnement propre à la formation.
- Analyse réflexive sur la formation peu présente.
- Suivi des étudiants en termes d'insertion et évaluations de la formation insuffisamment détaillés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *AGOAPS – activités aquatiques* est bien insérée dans son environnement et répond à une demande de formation réelle. La formation est stable et bien organisée. L'équipe pédagogique est stable mais plurielle. Un travail plus collaboratif et réflexif sur la formation est toutefois à envisager. L'ouverture vers l'innovation pédagogique, par exemple, pourrait être une perspective intéressante de développement. Le suivi des étudiants, en outre, mériterait d'être étayé, ce qui pourrait permettre d'identifier des tendances prospectives pour la formation.



LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS, DES SERVICES SPORTIFS ET DE LOISIRS

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs* (GDOSSL) de l'Université de Lille est une formation professionnalisante en présentiel d'un an de 860 heures dont 240 heures consacrées au stage. Elle est accessible en formation initiale (bac+2) et continue, à des étudiants désireux s'insérer rapidement dans la vie active. Le diplôme est ouvert à la gestion du secteur associatif non marchand, mais aussi marchand afin de répondre aux besoins de structures sportives privées (clubs professionnels, entreprises de loisirs sportifs, distribution d'articles, etc.). Cette formation vise à permettre à des étudiants issus de divers horizons d'avoir accès et de se former au management et à la gestion du sport afin de répondre au mieux au marché de l'emploi. Délivrée au sein de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP), elle comprend un bon équilibre entre cours magistraux, travaux dirigés et mise en stages. Les enseignements, assurés à 46 % par des professionnels de terrain, ont lieu pour l'essentiel sur le campus de Ronchin.

ANALYSE

Finalité

Les compétences attendues sont clairement exposées, mais les contenus des enseignements mériteraient d'être plus détaillés pour mieux saisir le lien entre ces deux dimensions. Il s'agirait notamment de montrer davantage en quoi des enseignements dits académiques ou professionnels sont tous susceptibles de participer à professionnaliser des étudiants (72 heures de connaissances juridiques). La réflexion sur l'adéquation de la formation au marché de l'emploi est menée, y compris par une étude comparative des autres licences GDOSSL de l'hexagone. Les emplois visés sont à la fois divers et ciblés sur les compétences en management et en gestion du sport que propose la formation. Néanmoins au regard de la fiche inscrite au répertoire nationale des certifications nationales (RNCP), les emplois visés (directeur d'une association sportive, directeur d'une base de loisirs) correspondent plus à une insertion de niveau master qu'à celle d'un niveau d'une licence professionnelle. Le recrutement (60 dossiers pour 20 places), l'accompagnement et le devenir des étudiants est une préoccupation affichée et effective. Une ouverture vers la formation continue et vers l'alternance en lien avec les attentes des professionnels du sport serait souhaitable. Cela permettrait de diversifier encore les publics visés et d'enrichir les échanges en formation.

Positionnement dans l'environnement

La LP *GDOSSL* s'attache à développer des liens forts avec les acteurs professionnels de son environnement même si le dossier indique un nombre insuffisant de partenaires ; il est à signaler une démarche en cours avec la fédération de football. Il est intéressant de noter que la formation a le soutien d'un nombre important de structures locales notamment pour la mise en stage (Stadium Lille Métropole, Aréna Stade couvert de Lievin, etc.). A l'exception de la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs (84 heures), la recherche est peu étendue en raison probablement d'emplois visés par la formation n'ayant que peu de liens spécifiques avec le monde de la recherche. Non affichée, la coopération internationale reste un secteur à développer car elle faciliterait les mobilités étudiantes entrantes et sortantes.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est en cohérence avec l'esprit professionnalisant de la formation : des unités d'enseignement (UE), un projet tutoré (125h), confrontent les étudiants à des situations professionnelles problématiques pour les amener à imaginer des solutions pratiques avec l'aide de tuteurs dans le cas des stages en entreprises (240h). Le système d'évaluation des étudiants est un système classique, devoir écrit, étude de cas, soutenance de rapport de stage. Toutes les unités d'enseignement (UE) sont validées par l'octroi de crédits ECTS (European Credits Transfer System) répartis de façon équilibrée par rapport au nombre d'heures d'enseignement. Il serait souhaitable de renforcer le nombre de crédits ECTS accordé au projet tutoré, valorisé par seulement 4 crédits ECTS. Alors que la règle de répartition des crédits ECTS est fixée à 60 par année, la maquette en compte respectivement 30 pour le Semestre 1 et 34 pour le Semestre 2, les 4 crédits ECTS supplémentaires correspondant à une UE libre optionnelle *Activités culturelles*, rien n'est précisé dans le dossier quant à leur acquisition. Les dispositifs de recrutement et d'accompagnement des étudiants sont bien pensés avec des perspectives d'évolution d'un recrutement plus diversifié, notamment en direction de la formation continue et de l'alternance. La connexion à la recherche pourrait être davantage présente et travaillée dans la formation, ce qui est visible au regard du nombre d'heures attribués aux Enseignants-Chercheurs 10 % (87 heures). L'utilisation du numérique est assez classique et semble peu développée, tout comme la mobilisation de pédagogies innovantes. Sur ces deux plans, le nombre réduit d'étudiants permet probablement d'utiles innovations qu'il s'agirait de développer. L'internationalisation de la formation pourrait être étoffée au-delà des enseignements des langues.

Quelques étudiants ont pu bénéficier des dispositifs de validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation est ouverte à la validation des acquis professionnels (VAP) et à la validation d'études supérieures (VES).

Pilotage

Si l'équipe pédagogique est bien diversifiée (1 Professeur Agrégé (PRAG), 2 Professeurs Certifiés (PRCE), 4 enseignants chercheurs, 1 Professeur Associé à Temps partiel (PAST) et 18 Professionnels), on peut néanmoins s'interroger sur la répartition des heures d'enseignements, un enseignant (PRAG) dispensant 181,5 h alors que 4 enseignants chercheurs ne sont crédités que de 84 heures au total. Par ailleurs le lien entre activités de recherche et enseignements n'apparaît pas clairement. Les enseignements et les responsabilités pédagogiques sont bien décrits. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement n'est pas détaillé dans le dossier pas plus que son impact sur le fonctionnement de la licence, ce qui pose question au regard de la spécificité de la licence. Les étudiants pourraient être davantage associés au pilotage de la formation. Il est de plus regrettable de ne disposer d'aucune information concernant l'autoévaluation de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances pourraient également être davantage précisées, tout comme le fonctionnement des jurys et des réunions de l'équipe pédagogique. L'approche par compétences est bien développée et intégrée dans le portefeuille de compétences même si les modalités du suivi des compétences pourraient être approfondies. L'accompagnement des étudiants est très individualisé vu le faible effectif.

Résultats constatés

Les effectifs sont réduits, 15 à 20 étudiants. Chaque année une soixantaine de dossiers est examiné, ce qui montre l'attractivité de la formation. Les responsables de la licence visent toutefois à diversifier les effectifs pour rendre les échanges plus riches avec le recrutement d'étudiants venant de cursus différents et plus âgés, afin de faciliter une insertion à des postes à responsabilité. Les taux de réussite, sont plutôt moyens (13 diplômés sur 19 inscrits en 2015-2016 et 9 diplômés sur 17 inscrits en 2014-2015). Il est dommage que le dossier fourni par l'établissement n'aborde pas le devenir des étudiants non diplômés. L'observatoire de l'établissement propose

deux enquêtes d'insertion professionnelle (2012-2013, 2013-2014) pour cette LP. Une enquête plus récente pour rendre compte de l'évolution de la formation au regard de l'insertion est indispensable. Si la LP *GDOSSL* semble favoriser la poursuite d'études, peu d'éléments sont fournis dans le dossier pour en apprécier l'importance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Professionnalisation importante.
- Soutien local effectif pour la mise en stage.

Principaux points faibles :

- Dossier lacunaire quant au rôle et au fonctionnement du conseil de perfectionnement, au suivi et à l'insertion des diplômés et aux modalités d'obtention des crédits ECTS.
- Objectifs d'insertion professionnelle trop élevés au regard du recrutement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *GDOSSL* de l'université de Lille est une formation plutôt récente connectée à la dynamique du marché de l'emploi sportif et bien positionnée dans son environnement local et au regard des autres formations du territoire français. Pour renforcer son positionnement, cette formation devrait concrétiser la formalisation des partenariats à court terme. Elle dispose d'une bonne équipe pédagogique qui doit toutefois encore travailler à l'intégration et à la transversalité entre les différents contenus d'enseignement. Ce diplôme mériterait de diversifier son recrutement, notamment en direction de la formation continue, avec également une ouverture plus large au niveau de la deuxième année de licence de *Sciences et techniques des activités sportives (STAPS)* de l'établissement.

Une meilleure sélection des candidats à l'entrée de la formation devrait en outre permettre d'améliorer les taux de réussite des étudiants. Le développement du numérique pourrait également constituer une voie pour attirer différents profils d'étudiants. Par ailleurs, l'établissement doit mettre en place une évaluation systématique de l'ensemble des enseignements proposés. Les enquêtes sur le devenir des diplômés mériteraient d'être approfondies afin de mieux comprendre les enjeux d'insertion professionnelle comme ceux liés à la poursuite d'études. Et enfin il serait souhaitable de mener une réflexion sur les métiers visés par la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) postes à responsabilités, car ceux-ci correspondent plus à une insertion de niveau master qu'à celle d'un niveau de licence professionnelle.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA FORME

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION`

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la forme* de l'Université de Lille est une formation professionnelle en présentiel en un an de 840 heures (200 heures de stage) qui donne des prérogatives d'exercices et vise une insertion professionnelle directe. Elle est ouverte sous réserve de prérequis (compétences dans les activités de la forme, de la santé et du bien-être) en formations initiale et continue, pour des techniciens ou des dirigeants d'entreprise en lien avec la forme. Les qualifications professionnelles obtenues sont adaptées à la réalité du marché de l'emploi en développant un pôle «Santé - Bien-être» en rapport avec les enjeux sociétaux actuels de prévention et d'éducation à la santé (physique, psychologique et sociale) de tout individu. Cette formation vise à permettre à des étudiants issus de divers horizons d'avoir accès et de se former au large domaine du sport et de la santé. Délivrée au sein de la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP), elle présente un bon équilibre entre cours magistraux, travaux dirigés et mise en stages. Les enseignements sont assurés par des enseignants de la faculté et par des professionnels de terrain.

ANALYSE

Finalité

Les connaissances attendues et les contenus des enseignements académiques et professionnels sont très clairement identifiés et exposés. La réflexion sur l'adéquation de la formation au marché de l'emploi est menée, y compris en donnant une coloration singulière à cette LP vers des techniques plus douces et « réflexives » au regard des autres proposées dans l'hexagone. Les emplois visés, ciblés sur les compétences attendues dans les métiers liés au secteur de la forme, de la santé et du bien-être, sont bien identifiés : technicien des activités de mise en forme (enseignant, intervenant), assistant d'exploitation (gestionnaire de structures, coordinateur, manager). Le recrutement, l'accompagnement et le devenir des étudiants est une préoccupation affichée et effective. La formation propose un dispositif adaptable aux différents profils sous forme de certificats universitaires (CU). Une ouverture accrue vers la formation continue en lien avec les attentes des professionnels du sport serait particulièrement bienvenue.

Positionnement dans l'environnement

Bien positionnée dans son environnement socio-économique, la LP *Métiers de la Forme (MF)* s'attache à développer des liens forts avec les acteurs professionnels notamment par la signature d'accords-cadres avec des organisations professionnelles.

Il semblerait que le positionnement de la LP s'inscrive bien dans les problématiques contemporaines de prévention et d'éducation à la santé. Elle a une place spécifique dans ce réseau local de formations bien qu'elle puisse être en concurrence avec des organismes privés de formation ainsi qu'avec le ministère des sports via le Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) qui propose un brevet professionnel Activité de la forme. A l'exception de la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs, la recherche est peu étendue. De plus les emplois visés par la formation n'ont pas de liens spécifiques avec le monde de la recherche. Aucune coopération internationale n'est par ailleurs affichée, cela reste un secteur à développer.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est en cohérence avec l'esprit de professionnalisation de la formation : projet tutoré de 100 heures, stage de 200 heures, unités d'enseignement (UE) en cohérence avec la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation n'est actuellement pas proposée en alternance, il est à noter que 2 étudiants sur 14 inscrits en formation continue (2016-2017). Les dispositifs de recrutement et d'accompagnement des étudiants sont bien conçus et efficaces. Le système d'évaluation des étudiants est un système classique, associant le contrôle continu et terminal. La connexion à la recherche pourrait être davantage renforcée, seules 32 heures sont assurées par des enseignants-chercheurs. L'utilisation du numérique est assez peu décrite et développée, tout comme la mobilisation de pédagogies innovantes. Sur ces deux plans, le nombre réduit d'étudiants (une moyenne de 14 étudiants sur les 4 dernières années) permet probablement d'utiles innovations qu'il s'agirait de décrire et de mettre en place (outils numériques interactifs). La formation propose des aménagements aux publics spécifiques (salariés, sportifs de haut niveau, situations de handicap) et encourage l'accès à la formation par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE), de la validation des acquis professionnels (VAP) et de la validation d'études supérieures (VES). L'internationalisation de la formation pourrait être développée au-delà des enseignements de langue : il est notamment fait état de perspectives avec la Belgique.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, la part des professionnels dans la formation est clairement définie et a un impact positif sur la formation : entre 25 % et 32 % des enseignements sont dispensés par des professionnels. Ces enseignements correspondent bien au cœur de métier. Les autres enseignements sont assurés par 7 professeurs certifiés (PRCE). En revanche le nombre d'enseignants chercheurs impliqués est faible (2). De plus on voit mal le lien entre les activités de recherche et les enseignements dispensés par les enseignants-chercheurs. Le pilotage de la formation mériterait d'être renforcé afin d'améliorer la gestion de la formation.

Les enseignements et les responsabilités pédagogiques sont bien décrits, les contenus d'enseignement sont modulés si besoin en lien notamment avec les attentes et la dynamique du marché de l'emploi. Le fonctionnement du conseil de perfectionnement détaillé dans le dossier, n'est pas spécifiquement lié à la LP *Métiers de la Forme*, car il englobe des réflexions sur plusieurs formations. Le manque d'information sur son fonctionnement et son véritable rôle au niveau de la licence est regrettable. Les étudiants pourraient être davantage associés au pilotage de la formation. L'auto-évaluation de la formation, les modalités de contrôle des connaissances et le fonctionnement des jurys sont insuffisamment détaillés. L'approche par compétences semble développée avec le déploiement progressif du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).

Résultats constatés

Bien qu'attractive par son positionnement au sein de l'offre française, cette formation n'attire qu'un nombre restreint d'étudiants (13 à 18 inscrits selon les années). Les taux de réussite, sont très bons (11 diplômés sur 13 étudiants en 2014-2015 et 16 sur 18 en 2015-2016). Le devenir des étudiants non diplômés mériterait d'être détaillé dans le dossier. L'observatoire des formations et du suivi de l'étudiant (OFSE) propose une enquête d'insertion professionnelle pour cette licence Professionnelle. Les renseignements fournis sont nettement insuffisants en raison d'un taux de réponse de 40 %. De plus on ne connaît pas précisément le type d'emploi occupé. Les données obtenues, parcellaires, ne nous donnent pas non plus d'éléments d'appréciation concernant la poursuite d'études mentionnée dans les tableaux fournis.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Offre de formation bien structurée et cohérente avec les secteurs de métiers ciblés.
- Bon positionnement dans l'espace socio-économique.
- Bon taux de réussite.

Principaux points faibles :

- Faiblesse des effectifs.
- Manque de précision des données de suivi et d'insertion professionnelle des diplômés.
- Absence de conseil de perfectionnement spécifique à la formation.
- Place insuffisante des enseignants-chercheurs dans la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers de la forme* de l'Université de Lille est une formation récente connectée à la dynamique du marché de l'emploi sportif et bien positionnée dans son environnement local et au regard des autres formations du territoire français. Elle dispose d'une bonne équipe pédagogique qui doit toutefois encore travailler à l'intégration d'un nombre plus conséquent d'enseignants-chercheurs et au développement d'enseignements académiques dans toutes les disciplines scientifiques utiles à ce secteur de formation. Une ouverture à l'international et à la formation continue plus large devrait être envisagée afin de renforcer les effectifs. La LP *Métiers de la forme* gagnerait également à développer le numérique et les pédagogies innovantes insuffisamment mises en avant. Impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation en systématisant en particulier l'évaluation des enseignements permettrait sans doute également de moderniser les pratiques et d'envisager des pistes d'amélioration. Les enquêtes sur le devenir des diplômés, notamment à plus long terme (18 mois, 30 mois), mériteraient d'être approfondies afin de mieux comprendre les évolutions des métiers liés à la santé et au bien-être, enjeux majeurs des politiques publiques.



MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES ET SANTÉ

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Picardie Jules Verne

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences et techniques des activités physique et sportives* (STAPS) mention *Activité physiques adaptés et santé* (APA-S) appelé master STAPS Grand Nord mention APA-S propose une formation avec un parcours professionnel et recherche. Ses objectifs sont de former d'une part, des professionnels de santé capable de concevoir, planifier, superviser et évaluer des programmes de santé par l'activité physique adaptée et d'autre part, des étudiants aux métiers de chercheurs et de production de savoir scientifique.

Ce master est piloté par l'Université de Lille et la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP). Il est construit sur la base d'une mutualisation interuniversitaire dont les parcours font l'objet d'une co-accréditation entre les universités de Lille, d'Artois, du littoral Côte d'Opale (ULCO) et de Picardie Jules Verne (UPJV) pour le parcours professionnel et une accréditation supplémentaire avec l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis (UVHC) pour le parcours recherche. Le parcours recherche déploie ses enseignements sur les différents sites tandis que le parcours professionnel propose des formations indépendantes dans chaque site.

ANALYSE

Finalité

La formation présente avec clarté ses objectifs, ses parcours, les compétences et les secteurs professionnels visés par différents supports (plaquette, portail national « trouver un master », livret de stage, réunion de pré-rentrée et informations en licence).

Le parcours APA-S affiche les différents emplois visés et la formation est en adéquation avec les nouvelles demandes sociétales concernant l'encadrement sécurisé de la pratique sport-santé. De nombreuses conventions (établissements de santé, centres hospitaliers universitaires (CHU), fédérations sportives, ...) témoignent d'une forte cohérence entre la recherche et la formation professionnelle. Le parcours recherche *Sciences du sport et de l'activité physique* (SSAP) s'appuie sur les sciences de la vie et les sciences humaines et sociales et se trouve adossé à deux importants laboratoires de recherche (équipes d'accueil 7369 et 3300).

Le master STAPS est piloté par l'Université de Lille mais les parcours ont des organisations différenciées. Pour le parcours APA-S, les différents établissements proposent des enseignements indépendants. Pour le parcours recherche, les enseignements sont mutualisés et dispensés sur différents sites.

Positionnement dans l'environnement

Le master présente une bonne attractivité qui se concrétise par des effectifs étudiants intéressants et de provenances diversifiées. L'attractivité du parcours APA-S est intra-régionale (tous les étudiants en première année de master (M1) ne proviennent pas exclusivement de la composante d'origine) et les effectifs sont en moyenne de 200 pour les M1 et 90 pour la deuxième année de master (M2). Pour le parcours recherche SSAP, les effectifs sont plus réduits (15 étudiants par an). Cependant, la présentation des effectifs est difficilement lisible et incomplète au niveau global, et l'appréciation de l'attractivité en est rendue délicate.

Le master régional présente une mutualisation effective seulement au niveau du parcours recherche permettant une diversité des thématiques de recherche. La mutualisation pour le parcours APA-S n'est pas effective en raison de l'effectif important des étudiants, des organisations restées locales et de difficultés matérielles.

Autant au niveau du parcours professionnel que recherche, l'articulation avec la recherche est présente. Le parcours SSAP est adossé à deux laboratoires équipes d'accueil (EA), 3 écoles doctorales, et collabore avec 7 autres EA et 2 unités mixtes de recherche (UMR) du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Le parcours APA-S propose des conventions avec les différents centres hospitaliers régionaux et universitaire (CHRU) de la région et des établissements, écoles ou réseaux spécialisés dans le domaine médical et s'appuie sur 5 EA, 1 UMR, 1 unité pluridisciplinaire.

Les relations avec l'environnement socio-économique concernent largement le monde médical et se concrétisent par de nombreuses conventions avec le milieu hospitalier et paramédical mais également fédéral, sportif et commercial. Les informations données manquent toutefois quelque peu de précisions sur ces conventionnements.

Les coopérations internationales bénéficient de différentes bourses permettant des échanges internationaux (Canada), et européen (Espagne, République tchèque, Belgique, Italie) et l'obtention d'un double diplôme avec le Liban (dans le cadre d'une convention établie entre l'Université du Littoral Côte d'Opale et l'Université de Balamand) pour les étudiants, ainsi qu'un partenariat en germe avec l'École normale supérieure de Pékin pour les enseignants et les étudiants. Les échanges restent néanmoins globalement peu investis en regard du nombre d'étudiants inscrits.

Organisation pédagogique

Le master s'organise autour d'une maquette de 1 300 heures sur 4 semestres avec des unités d'enseignements (UE) communes au parcours recherche et professionnel ainsi que des UE spécifiques et de stages pour un volume total (M1 et M2) de 580 heures. La formation s'adapte au projet professionnel de chaque étudiant avec une spécialisation progressive mais les modalités de progressivité et les différentes mentions d'inscription ne sont pas explicitées (*Expertise et optimisation de la performance sportive*; *Management et gestion du sport* et *Ingénierie et ergonomie de l'activité physique*). Une passerelle de droit du parcours recherche vers le professionnel et inversement existe. La formation propose et dispose d'aménagements architecturaux et d'enseignements pour les publics spécifiques (étudiants en situation de handicap, sportifs de haut-niveau, ...).

L'offre de formation prend en compte la possibilité d'une formation tout au long de la vie par l'intégration de contrat de professionnalisation et d'apprentissage qui se concrétisent par des emplois du temps adaptés. La formation est ouverte aux validations des acquis et de l'expérience, des acquis personnels et professionnels et d'études et d'expériences professionnelles.

La professionnalisation constitue un enjeu dont les établissements et la formation s'emparent au travers de différents accompagnements (ressources, veille, prospectives, UE de création d'entreprise, de stages, de montage de projet, initiation ou spécialisation à l'entrepreneuriat, validation de compétences linguistiques et informatiques...), y compris dans le domaine de la recherche.

La fiche du répertoire national des compétences professionnelles présente avec clarté les compétences professionnelles des détenteurs du master tout en précisant également les compétences de recherche. Une certification d'éducateur thérapeutique des patients et deux certificats universitaires sont proposés par l'Université de Lille avec une volonté de bascule en approche par compétences.

La formation « à et par la recherche » se traduit par l'intervention de 25 Professeurs des Universités (PU) et 85 Maîtres de conférences (MCF) dont 15 habilités à diriger des recherches pour le parcours recherche et 14 PU et 38 MCF pour le parcours professionnel.

Le numérique et l'innovation pédagogique trouvent leur place tout autant auprès des enseignants que des étudiants (intégration dans les cours de logiciel d'analyse de mouvement, utilisation de ressources de type moodle, wifi pour tous) et de façon plus remarquable par l'attribution aux enseignants de bonus qualité enseignement par l'Université de l'Artois.

L'ouverture à l'international par l'accueil d'étudiants entrants ou sortants reste très faible malgré la mise en place de dispositifs (ex pour 2016-2017 : 1 sortant, 0 entrant à Lille ; 0 entrant ou sortant à l'Université d'Artois ; 2 sortants, 0 entrants à l'Université du Littoral Côte d'Opale ; aucune donnée pour l'Université Jules Verne Picardie).

Pilotage

Le master STAPS Grand Nord APAS est doté d'un responsable et les équipes pédagogiques sont diversifiées et équilibrées entre les enseignants universitaires et les professionnels et ce dans les deux parcours. Les responsables sont clairement identifiés sur les maquettes et face aux étudiants. Il est toutefois fait mention d'un déficit de personnel en soutien (secrétariat).

Les réunions d'équipes sont régulièrement programmées (*a minima* trois fois par an) auxquelles s'ajoute une réunion du conseil de perfectionnement coordonnée par la FFSEP et son doyen mais elle n'est cependant pas spécifique au master APA-S ; ce qui peut paraître surprenant. L'organisation des modalités d'évaluation des étudiants, les règles de délivrances et les compositions des jurys sont tout à fait conformes et conventionnelles. L'établissement de Lille positionne sa volonté d'une bascule des enseignements par les compétences se concrétisant par une organisation en blocs de compétences et la délivrance d'un portefeuille d'expériences et compétences. Il est proposé des formations aux enseignants dont peu d'enseignants ont profité encore (2 pour Lille et 1 pour l'ULCO). Les suppléments au diplôme pour les parcours recherche et professionnel rendent compte clairement des modalités de délivrance du diplôme et des objectifs des formations.

Durant ce dernier plan, les recrutements pouvaient être réalisés par une inscription de droit en M1 et sur dossier en M2. Des passerelles entre le parcours recherche et professionnel sont autorisées. La réussite des étudiants est favorisée par des contrôles continus et un suivi de mémoire individualisé. Des dispositifs de mise à niveau ne sont pas proposés dans toutes les universités et particulièrement pour les étudiants étrangers, excepté pour le parcours APA-S à l'ULCO. Les informations d'orientation sont transmises aux étudiants mais l'accessibilité des informations par internet n'est pas toujours aisée.

Résultats constatés

La formation fait preuve d'une attractivité stable avec des inscriptions en formation initiale d'étudiants hors région ainsi que des inscriptions en formation continue. Le taux d'abandon ou de réorientation n'est pas mentionné clairement. De la même manière, les taux de réussite ne sont pas présents pour toutes les universités concernées. Pour le M2, à Lille, la réussite est supérieure à 95 %. Pour le parcours recherche le taux de réussite est de 60 % en moyenne en M et 70 % en M2. Pour l'Université d'Artois, l'insertion professionnelle est de 100 % entre 6 mois et un an après l'obtention du diplôme. Les autres chiffres présentés dans le dossier ne permettent pas une analyse plus approfondie de ces résultats.

Le suivi des diplômés à 30 mois est présenté de façon non harmonisée selon les établissements et peu informative dans la plupart des cas, le détail n'étant fourni que pour l'établissement de Lille (insertion supérieure à 90 % à 30 mois pour le parcours professionnel, égale à 60 % en poursuite d'étude doctorale et 25 % d'insertion professionnelle pour le parcours recherche). En annexe, l'ULCO présente des résultats d'enquête en interne avec un faible taux de réponse.

L'Université de Picardie Jules Vernes n'a pas renseigné les éléments de cette partie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne organisation d'une mention générale APA-S Grand Nord.
- Adossement recherche du master autant au niveau du parcours professionnel que recherche.
- Pertinence de l'analyse réflexive lors de l'autoévaluation.

Principaux points faibles :

- Mutualisations inexistantes sur les parcours professionnels liées à la multiplicité des établissements impliqués dans la formation.
- Absence d'un conseil de perfectionnement propre au master.
- Taux de réussite peu lisibles et faiblesse du suivi des étudiants au niveau de l'insertion par certaines universités.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La volonté de proposer un master APA-S Grand Nord permet une lisibilité intéressante. Le parcours professionnel semble fonctionner de manière étanche d'un site à un autre, ce qui doit être interrogé au regard du souhait de proposer une formation commune : des mutualisations, des partenariats, une coordination entre sites impliqués ne pourraient-ils pas être envisagés ? La difficulté à identifier, dans le dossier, les effectifs précis, les taux de réussite, révèle aussi peut-être un problème de pilotage de la formation. De même, la part de l'implication de chaque site n'apparaît pas clairement, au point que l'on peut s'interroger sur le périmètre de ce master. La présence d'un réel conseil de perfectionnement propre à cette formation permettrait sans doute d'avancer sur ces points.



MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Entraînement et optimisation de la performance sportive* (EOPS) est une formation de 850 heures reposant sur une approche pluridisciplinaire de l'entraînement, du réentraînement, de la préparation physique, mentale et nutritionnelle. Il a pour objectif principal l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études en doctorat. Il est ouvert en formation initiale et proposé en alternance pour la deuxième année de master (M2).

Cette formation bénéficie de collaborations avec plusieurs établissements des Hauts-de France, elle est co-accréditée entre l'Université de Lille et l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) qui sont les 2 seules universités à offrir une poursuite d'études à la licence *Entraînement sportif*.

La mention est déclinée en trois parcours dont un à l'Université de Lille appelé *Préparation du sportif* (PS), un à l'UPJV *Réathlétisation, handicap et performance pour tous* (RHPT), et un s'intitulant *Sciences du sport et de l'activité physique* (2SAP), entièrement mutualisé avec l'ensemble des composantes « Sciences et techniques des activités physique et sportives » (STAPS) des Universités d'Artois, de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis, du Littoral Côte d'Opale, et de Picardie Jules Verne, et mutualisé avec les deux autres mentions STAPS de l'Université de Lille. Il faut noter que ce parcours pluri-universités est un parcours recherche qui s'insère aussi dans un autre master, mention STAPS *Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique* proposé uniquement à l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis. Le master EOPS, dans ses différentes configurations, comprend un bon équilibre entre cours magistraux, travaux dirigés et mise en situation professionnelle.

Selon les parcours, les cours se répartissent sur les différents établissements.

ANALYSE

Finalité

L'objectif de ce master mention STAPS EOPS est de former les cadres susceptibles d'intervenir dans tous les domaines sportifs par une approche pluri disciplinaire de l'entraînement ou du réentraînement dans une perspective de performance ou de santé. Les intitulés des différents parcours présentent clairement les connaissances attendues, conformément à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles. On apprécie tout particulièrement la perspective pluridisciplinaire en EOPS (articulation de trois parcours), puisque chaque discipline abordée s'appuie sur la bivalence performance et de-sédentarisation des publics ; ce qui lui permet de revendiquer une place unique en son genre sur le territoire français. Les compétences

professionnelles et personnelles visées correspondent bien aux diverses facettes de la formation. Cependant, le dossier ne nous permet pas de comprendre comment s'articule d'une part la gestion de la co-accréditation et d'autre part les collaborations entre les différentes universités. Les débouchés professionnels sont multiples tant dans les structures privées ou publiques, que dans la création d'entreprises. L'accompagnement comme le devenir des étudiants est une préoccupation centrale s'actualisant dans divers dispositifs pertinents.

Positionnement dans l'environnement

Le master EOPS est bien intégré dans son environnement institutionnel local au sein d'une offre globale et conséquente. Des liens sont établis avec un environnement socio-économique riche (Domyos, le Centre ressources en optimisation de la performance et en psychologie du sportif (CROPS)), le Centre de ressources d'expertise et de perfectionnement sportif (CREPS) de Wattignies) et des partenariats sont signés notamment avec divers organismes sportifs (ligues, clubs professionnels, ...).

La formation « à et par la recherche » s'appuie sur l'équipe d'accueil (EA 7369 ; unité de recherche pluridisciplinaire sport, santé, société (URéPSSS)) regroupant l'ensemble des enseignants-chercheurs participant à la formation, alimentant ainsi les enseignements par leurs différentes thématiques de recherche dans les différents domaines (Sciences de la vie, Sciences humaines et sciences sociales). Le parcours PS est présenté avec la composition de l'équipe pédagogique (11 maîtres de conférences des universités (MCU) pour 335 heures, 2 MCU habilités à diriger les recherches pour 90 heures, 3 professeurs des universités (PU) pour 85 heures). Le parcours 2SAP s'appuie sur 8 autres EA et 2 unités mixtes de recherche du centre national de la recherche et scientifique (CNRS) et 5 écoles doctorales (ED) de la région apportant très certainement de la complémentarité. Il est regrettable que le dossier ne soit pas plus précis concernant l'identification des enseignants-chercheurs pour le parcours RHPT.

La formation intègre des unités d'enseignements (UE) spécifiques de langues appliquées (oral et écrit) et des enseignements en anglais (40 à 56 heures en évaluation de la performance). De plus, une possibilité est offerte aux étudiants de préparer et de passer le certificat de compétences en langues du supérieur. Encouragées et portées au niveau de l'établissement, des conventions sont signées avec des universités étrangères assurant une mobilité entrante intéressante (19 % des inscrits en 2015-2016 et 12 % en 2016-2017). En revanche, la mobilité sortante reste très insuffisante (trois étudiants sortants pour les M1, et deux sur deux ans).

Organisation pédagogique

L'offre de formation est construite en respectant le cadrage structurel et financier des maquettes (850 heures d'enseignement), elle offre une proportion importante dédiée aux mises en situation professionnelles et aux stages dont la part s'est vue croître au fur et à mesure des années (450 heures en 2014-2015, 580 heures en 2015-2016 et 650 heures de stage en 2016-2017). La formation fait l'objet de mutualisations en première année de master (M1) et en M2 entre les parcours PS et RHPT (en 2017-2018, 1 élément constitutif d'unité (ECU) de 22 heures au semestre 1 et de 24 heures au semestre 2 en M1, 1 ECU de 20 heures au semestre 2 en M2). L'UE « Parcours professionnel » est mutualisée sur deux universités (Lille 2 et Jules Verne Picardie Amiens). Le parcours de formation recherche 2SAP est presque entièrement mutualisé avec l'ensemble des composantes STAPS des universités des Hauts de France. La répartition se fait selon les compétences locales qui ne sont pas précisées.

L'organisation pédagogique manque de lisibilité ce qui la rend complexe à comprendre au regard des trois parcours proposés et des universités mobilisées. L'offre est modularisée, et en partie construite en blocs de compétences par semestre permettant aux étudiants en formation continue de construire leur parcours de formation (création de certificats universitaires). Les enseignements sont accessibles en formation initiale ou continue selon les parcours avec des périodes bloquées pour 2SAP (4/5 semaines par semestre).

Les étudiants ayant un profil particulier (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap) sont pris en compte par des aménagements spécifiques. Le processus de validation des acquis de l'expérience est évoqué, trois étudiants ont obtenu le master via ce dispositif entre 2014 et 2017. Le caractère professionnalisant de la formation pourrait être amélioré par un plus fort engagement de toute l'équipe pédagogique autour de cet objectif, en liaison avec des contenus liés à des préoccupations des marchés de l'emploi, la présence de projets individuels et l'intervention de professionnels. L'utilisation du numérique et des pédagogies innovantes est présente dans les enseignements au sein du master. Les enseignements sont pour la plupart réalisés classiquement en présentiel.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée en termes de profils mais semble parfois peiner à faire cohésion, notamment du fait de la diversité des sites impliqués. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites, avec un responsable sur chacun des sites et un pilotage par un PU de l'Université de Lille ; les réunions sont effectives. Les interventions des professionnels sur la mention en M1 semblent insuffisantes (10 à 23 %) alors qu'elles sont conséquentes pour le M2 de 38 à 50 % sur Lille et 55 % à l'UPJV.

Le conseil de perfectionnement est en place et regroupe les licences et les masters, Il concerne toutefois une telle diversité de formations que l'on peut s'interroger sur sa pertinence pour piloter des formations ciblées. Le pilotage du master EOPS est complexifié par l'UPJV qui a mis en place son propre conseil de perfectionnement. Les comptes rendus de cette instance donnent à voir une faible activité des étudiants et des personnalités extérieures qu'il conviendrait de renforcer. L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être plus développée tout comme la mise en place de l'autoévaluation spécifique à la formation. Le fonctionnement des jurys est cadré par l'établissement. L'approche par compétences est bien développée par le découpage de la formation en blocs de compétences, et une mise en œuvre d'un portefeuille d'expérience et de compétences. Les dispositifs de suivi des étudiants et de mise à niveau sont bien développés.

Résultats constatés

Les effectifs de la formation initiale en M1 EOPS sont en augmentation depuis 2013-2014 jusqu'au passage de l'examen des candidatures à l'entrée en master en 2017-2018 où des candidats qui redoublaient n'ont pas candidaté, diminuant ainsi le nombre de doublant de 40 % (45 inscrits en 2013-2014, 51 en 2014-2015, 64 en 2015-2016, 81 en 2016-2017 et 54 en 2017-2018). Les taux de réussite sont affectés par une importante absence aux examens puisqu'on constate que moins de la moitié des étudiants inscrits sont présents à l'ensemble des examens, il est évoqué dans le dossier des raisons socio-économiques. Il serait intéressant de poursuivre cette analyse afin de comprendre les raisons de cet abandon. Les effectifs de la formation initiale en M2 EOPS sont constants depuis 2013-2014, entre 13 et 18 inscrits, ce que révèle un taux d'échec important en M1. Le taux de poursuite en doctorat apparaît bon (60 %), mais ne concerne qu'un effectif moyen de 3-4 étudiants sur les cinq dernières années ; ce qui interroge sur le parcours recherche.

Les taux de réussite en M2 sont eux relativement constants. Sur les 4 dernières années universitaires, plus des 4/5 des étudiants présents à l'ensemble des examens obtiennent leur diplôme de master dans l'année. Le cinquième restant est constitué d'une part d'étudiants salariés ou sportifs de haut-niveau qui ont d'emblée dès le début de l'année universitaire de M2 demandé à valider les UE sur deux ans, ou d'étudiants qui s'insèrent durant l'année et ne peuvent finaliser leur année universitaire, se consacrant à leur insertion professionnelle en priorité.

Les taux d'insertion professionnelle des M2, fournis par l'observatoire de la direction de la formation, sont très bons de 73 % en 2013-2014 à 100 % en 2015-2016 (enquête à 9 mois), mais ne distingue pas les différents parcours. Il est cependant dommage de ne disposer d'aucun renseignement précis sur les métiers occupés. Il est à signaler par ailleurs que les taux de satisfaction des diplômés sont importants (89 % et 75 % des étudiants inscrits en M2 en 2011- 2012 et en 2012-2013) ; il serait intéressant de réinterroger le taux de satisfaction des étudiants pour avoir des données plus récentes, et de mettre en place cette enquête au niveau du M1 pour identifier les raisons du fort taux d'abandon.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon lien entre contenus de formation et perspectives professionnelles.
- Bonne intégration dans le milieu socio-économique (stages).

Principaux points faibles :

- Taux d'abandon important et de réussite faible en M1.
- Absence de conseil de perfectionnement spécifique à la formation.
- Manque de lisibilité de l'organisation pédagogique.
- Multiplicité de sites d'enseignements.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master EOPS de l'Université de Lille est une formation bien implantée dans les milieux socio-économiques de la région, avec un positionnement souvent original en termes d'offre de formations. Il gagnerait cependant à travailler davantage son positionnement dans l'environnement international afin de développer des partenariats avec les pays limitrophes. Au regard des chiffres fournis, la formation montre une bonne attractivité, les taux de réussite au diplôme sont globalement bons, néanmoins il serait nécessaire de réfléchir à un meilleur accompagnement des étudiants en M1 et de comprendre le fort taux d'abandon. La formation a la particularité de fédérer plusieurs parcours, sites et établissements universitaires, rendant sa gestion complexe. C'est pourquoi il serait profitable de renforcer les pédagogies innovantes basées sur le numérique (cours interactifs, e-learning, ...) non seulement pour réduire les déplacements des étudiants sur les multi-sites mais aussi pour mieux prendre en compte les étudiants qui souhaiteraient suivre la formation à distance. Impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation permettrait sans doute également de comprendre le faible taux de réussite en M1. La richesse du dossier et les différents parcours en rendent la lecture et le décodage très difficile d'autant que la présentation manque d'harmonisation.



MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement : Université de Lille

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation est composée de trois parcours dont deux professionnels et un recherche : 1 - *Management et gestion des organisations sportives et de Loisirs (MGOSL)* qui propose 2 spécialités *Événementiel sportif et communication* ainsi que *Gestion des organisations sportives*; 2 - *International Sport Administration (ISA)*; 3 - *Science du sport et de l'activité physique* (parcours recherche). Ce master se propose de former d'une part des cadres managers dans le secteur du sport-loisir (MGOSL) et des organisations sportives internationales (ISA), et d'autre part aux métiers de la recherche dans le domaine des Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

Les enseignements pour les parcours professionnels s'effectuent sur Lille à la Faculté des sciences du sport et de l'éducation physique (FSSEP) et pour le parcours recherche en multi-sites, issu d'une mutualisation inter-universitaire.

ANALYSE

Finalité

Les compétences visées par les différents parcours sont clairement exposées. Les 2 parcours professionnels (MGOSL et ISA) qui donnent une part importante au stage au niveau national et international, se proposent de construire une expertise managériale pour de futurs cadres capables de définir des stratégies et d'établir des projets dans les secteurs sportifs en relation avec le marketing, l'événementiel, la communication et le commercial. Une offre de formation est également proposée sous forme de certificat universitaire (CU) Création d'entreprise dans le secteur privé qui s'inscrit pleinement dans la volonté progressive de basculer les enseignements dans une approche par compétences. Le parcours recherche commun avec le master STAPS *Activités physiques adaptées et santé (APA-S) Grand Nord* s'inscrit dans une formation à la recherche et par la recherche.

Les métiers de cadres pouvant assumer des responsabilités stratégiques et opérationnelles dans les organisations sportives et de loisirs sont renseignés de façon détaillée et sont en correspondance avec les objectifs de la formation et les différentes déclinaisons par parcours et unités d'enseignement (UE). Les étudiants sont informés de ces métiers par l'intermédiaire de réunions, de site web, de séminaires professionnels et d'enseignements d'aide et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.

Le parcours professionnel *MGOSL* propose une délocalisation au Liban tandis que le parcours recherche est multi-sites sans que cela ne soit réellement détaillé dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Management du sport* dans son ensemble bénéficie d'un large rayonnement au niveau local, régional, national et international, autant au niveau des formations que du tissu économique, culturel et sportif. La formation présente des spécificités grâce à ses trois parcours qui lui permettent d'avoir une position non concurrentielle en STAPS dans les Hauts de France et même au niveau national (un seul parcours *MGOSL* et Recherche dans les Hauts de France et seulement deux parcours *ISA* en France). Cependant une concurrence est réelle avec les grandes écoles de commerce et l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Lille, sans qu'on ne perçoive réellement comment cela impacte le master.

Le master est adossé à des laboratoires de recherche par l'intermédiaire des enseignants-chercheurs qui y participent (principalement deux équipes d'accueil (EA) et une unité mixte de recherche (UMR) regroupant au total 31 professeurs des universités, 60 maîtres de conférences dont 15 habilités à diriger des recherches) et se trouve à l'interface de 5 écoles doctorales. Dans le cadre du parcours recherche, les enseignants-chercheurs et les étudiants de master répondent à des commandes de recherches des collectivités locales (Lille, Roubaix) ce qui témoigne d'un investissement étendu du domaine de la recherche.

Le master s'inscrit dans l'environnement socio-économique par des liens étroits avec des multinationales comme Décathlon, des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et TPE (Très Petites Entreprises) du domaine sportif, des collectivités territoriales comme la région, le département, la métropole européenne de Lille (MEL) pour la valorisation du territoire et ce entre autre à l'occasion de la préparation des Jeux Olympiques 2024.

Cette formation développe tout particulièrement des coopérations à l'international (pour le parcours professionnel *MGOSL* une délocalisation au Liban et pour la spécialité *ISA* des partenariats avec le Brésil, la Chine et le Japon). Les étudiants sont incités à la mobilité dans le cadre même de la formation qui rend obligatoire des stages à l'étranger en première année de master (M1) et deuxième année de master (M2) pour *ISA*. La mobilité des enseignants est encouragée et effective pour le parcours *ISA* avec l'organisation de séminaires dans les pays partenaires.

Organisation pédagogique

La formation est structurée de manière cohérente autour de quatre formes de management, abordés durant les 4 semestres pour les parcours professionnels (Management du risque (1);- du projet (2); des compétences (3) et la gestion (4)), ainsi que de l'enseignement de la méthodologie de la recherche pour les 3 parcours. Le parcours *MGOSL* se spécifie à partir du semestre 3 en 2 spécialités (*Événementiel sportif* ou *Gestion des organisations sportives publiques ou privées*) avec la possibilité de choisir des modules optionnels dès le M1. Pour le parcours *ISA* il n'y a pas d'option mais des enseignements facultatifs et des alternatives en s'inscrivant dans un diplôme d'établissement (DE Entrepreneuriat étudiant) orienté vers la création d'entreprise. Une alternance est proposée pour le M2 *MGOSL* et un regroupement des cours sur une première partie de l'année pour les étudiants du parcours *ISA* afin de favoriser les stages à l'étranger. Les parcours sont ouverts aux validations des acquis de l'expérience et validation des acquis professionnels (VAP) et sont adaptés aux contraintes spécifiques d'étudiants. Les aménagements spécifiques pour les étudiants en situations de handicap sont organisés et validés par une commission plurielle au niveau de l'établissement.

La place de la professionnalisation est majeure avec l'existence de divers dispositifs d'aide et d'accompagnement à l'insertion à partir d'enseignements mais aussi de ressources et de veille proposés par le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). Par ailleurs, les mises en situation professionnelle par stage sont privilégiées dès le M1 (280 heures minimum en M1 et 300 heures minimum en M2) ainsi que les contrats d'apprentissage. La formation présente une volonté d'élargir les certifications en proposant des modules de validation de compétences additionnelles (implications dans la pratique sportive, dans des activités culturelles ou dans l'engagement civique), ainsi que des certifications de niveaux linguistiques ou des modules de connaissances de l'entreprise à l'entrepreneuriat. La fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) présente clairement les compétences visées à partir d'une répartition en 10 blocs de compétences, disciplinaires d'une part (diagnostic d'organisation sportive, conception de projets, etc.) et professionnelles spécifiques d'autre part (interaction avec l'environnement institutionnel, gestion des organisations sportives, etc.), ainsi que les modalités de validation. Les objectifs, les modalités et les évaluations des stages sont clairement explicités dans un livret de stage délivré en début de chaque année. En plus des enseignements dédiés, une complémentarité entre les responsables de parcours, le BAIP, les réseaux professionnels et des anciens étudiants facilite le processus de recherche de stage et la bonne élaboration du

projet professionnel. L'organisation d'un forum des stages permettant de réunir l'ensemble des acteurs locaux et régionaux marque le lien fort entre ce master et le tissu économique et social.

La place du numérique se concrétise par différents enseignements pour les parcours professionnel et recherche mais aussi par l'utilisation d'outils numériques collaboratifs institutionnels (Moodle) et libre d'accès (type google drive), même si la deuxième forme est préférée à la première. Des pratiques innovantes sont déployées mais non réellement détaillées dans le dossier fourni par l'établissement.

La mobilité internationale entrante et sortante est favorisée dans le master et particulièrement dans le parcours *ISA* (mobilité obligatoire en M1 et M2). Cette mobilité s'organise au travers d'échanges ou de stages en entreprise ou laboratoire de recherche. La mobilité entrante durant ces 4 dernières années s'élève à 62 étudiants d'origine chinoise, brésilienne et tchèque. La mobilité sortante concerne l'ensemble des étudiants *ISA*.

Pilotage

La composition des équipes pédagogiques intègre des enseignants universitaires et des acteurs professionnels, bien qu'il n'en soit pas précisé la proportion. Les responsables de parcours se caractérisent par un ancrage dans le tissu sportif local et national afin de favoriser les liens avec le monde professionnel. Pour les unités d'enseignements à fort ancrage professionnel, la responsabilité est donnée à des professionnels au regard de leurs compétences toujours en lien avec les finalités de la formation.

Des réunions de concertation sont organisées au sein même du master entre les responsables de parcours professionnels (trois fois par an) et dans le cadre du conseil de perfectionnement propre à la FSSEP. Il n'existe pas en revanche de conseil de perfectionnement propre au master. L'auto-évaluation de la formation est claire et pertinente et réalisée autour d'une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Une évaluation par les étudiants rend compte d'une bonne satisfaction concernant la formation (92 %) et de l'adéquation avec leur emploi obtenu (72 %).

Les modalités d'évaluation et de délivrance des crédits, d'organisation des jurys s'organisent conformément aux règles nationales. Les modalités d'évaluation de chaque enseignement sont explicitées à l'écrit et à l'oral aux étudiants. Il n'est pas fait mention d'une non compensation entre les blocs de compétences. L'acquisition des compétences est appréciée par l'utilisation du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) mis en place par l'établissement et ses services dédiés. D'autres dispositifs sont proposés (plateforme, vidéos, grilles) sur place ou à distance. Une volonté de l'établissement et des différents acteurs de la formation est affichée pour une bascule en approche par compétences. Les trois suppléments aux diplômes (SAD) des trois parcours sont bien renseignés et apportent la transparence visée.

Un processus de sélection est mis en œuvre en M1. Des dispositifs de mise à niveaux sont proposés pour les étudiants étrangers, ainsi qu'un suivi avec fiche et rendez-vous pour le mémoire. Des passerelles sont envisageables entre le parcours *MGOSL* et le master de *Droit du sport* de Lille ainsi que des glissements entre les différents parcours du master.

Résultats constatés

Le master fait preuve d'une certaine attractivité avec toutefois quelques disparités selon les parcours. Le parcours *MGOSL* M1 compte depuis 2012 un effectif moyen de 85 étudiants par an avec un déclin à 47 pour 2017 (suite à l'instauration de la sélection) et une moyenne de 50 étudiants en M2 de 2012 à 2014 avec une baisse à 28 étudiants en moyenne à partir de 2015. Pour le parcours *ISA* on constate un effectif moyen de 20 étudiants en M1 et M2, avec une chute à 8 étudiants en M2 en 2016. Le dossier n'explique pas réellement cette évolution des effectifs, ni les modalités de sélection en master, ce qui paraît dommageable. Les taux de réussite en M1 (55 % en parcours *MGOSL* en 2014-2015 par exemple) sont présentés de manière trop floue pour être systématiquement analysés. Ceux de M2 sont de 70 % en parcours *MGOSL*, de 81% en parcours *ISA*. Les effectifs pour le parcours recherche apparaissent particulièrement faibles (2 étudiants en M1 et M2 sur des années discontinues) sans apport d'explications.

Les modalités de collectes d'informations sur le suivi s'opèrent au niveau de l'observatoire de l'établissement par enquête annuelle mais aussi de façon plus informelle à partir des réseaux sociaux professionnels. Le nombre de répondants aux enquêtes officielles reste faible. En moyenne les étudiants obtiennent un premier emploi au bout de 6 mois et sont à 82 % en emploi après 30 mois (enquête de 2017 pour la promotion de 2014). Les emplois sont majoritairement stables et en relation avec leur niveau de diplôme dans les secteurs privés marchand/non marchands et publics.

Les poursuites d'étude en doctorat sont faibles pour le parcours professionnel.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très bonne Insertion locale dans le milieu économique et dans les collectivités.
- Ouverture à l'international performante du fait du parcours *ISA*.
- Mise en place d'une approche par compétences.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du parcours recherche.
- Absence d'un conseil de perfectionnement propre au master.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives suite à l'auto-évaluation sont réalistes et pertinentes : identification des améliorations à apporter au suivi, bascule vers une approche par compétences, développement des enseignements en recherche dans le parcours professionnel, veille concurrentielle à mener face aux grandes écoles et formations en droit. En revanche, le parcours recherche n'apparaît pas suffisamment renseigné dans le dossier présenté par l'établissement (effectifs, auto-évaluation, taux de réussite, etc.) ; son intégration dans le master ainsi que la question des collaborations effectives entre les parcours professionnel et recherche demande à être analysées afin, en particulier, de le pérenniser par un flux d'étudiants suffisant.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

**Monsieur Jean-Marc Geib
HCERES
Département des formations
2 Rue Albert Einstein
75013 Paris**

**OBJET : RÉPONSE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE À ÉVALUATION DES
FORMATIONS PAR LE HCERES**

Monsieur le Directeur,

L'Université de Lille remercie les experts de l'HCERES pour l'évaluation globale de ses diplômes et pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation de ses formations. Cette évaluation met en avant une offre de formation riche, diversifiée et attractive fortement adossée à la recherche et mêlant parcours classiques et originaux, et, pour certains, rares à l'échelle régionale voire nationale. Elle souligne aussi le soin apporté par l'établissement à la présentation de son offre de formation, à la mise en place de dispositifs d'aide à la professionnalisation dans l'ensemble des champs et de personnalisation des parcours de l'étudiant, en particulier dans le champ ALLSHS. L'évaluation HCERES relève enfin la qualité de l'auto-évaluation menée au sein de l'Université, dans le contexte particulier de la fusion des trois universités lilloises au 1^{er} janvier 2018, point auquel l'établissement est particulièrement sensible.

L'Université a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans les formations, de manière globale ou spécifique à chaque champ. Il va ainsi de certains points pour lesquels elle souhaite apporter des observations en apportant deux précisions liminaires. D'une part, grâce à la démarche d'auto-évaluation engagée au sein de l'établissement, la plupart de ces points sont déjà bien identifiés à la fois par la direction et par les équipes pédagogiques. Ces points correspondent ainsi à des axes de travail prioritaires inclus dans le projet de formation et/ou dans le cadrage pédagogique des formations votés par la CFVU du 28 juin 2018 et, pour certains, à des actions déjà engagées au sein de l'établissement. D'autre part, la démarche mise en œuvre au sein de l'Université de Lille pour améliorer ses formations de manière continue s'appuie autant que faire se peut sur le principe de la valorisation des pratiques déjà en vigueur dans un ou plusieurs champs de formation et l'étude de la faisabilité de leur extension aux autres champs.

I- LISIBILITÉ ET COHÉRENCE DE L'OFFRE DE FORMATION

L'Université de Lille est pleinement consciente des besoins de rendre plus lisibles et cohérentes certaines formations des champs ALLSHS et DEG tout en se fixant comme objectif de construire une offre de formation diversifiée et complémentaire, par exemple en économie-gestion et en gestion-management, au sein de nouvel établissement.

Il faut noter ici que l'offre de formation du champ ALLSHS est proposée sur quatre campus de l'Université (et non pas deux comme l'indique le rapport d'évaluation du champ), à savoir : Pont-de-Bois, Cité scientifique, Roubaix-

Tourcoing (et non pas Gare de Roubaix) et Moulins-Ronchin (1 seule formation)

Ce manque de cohérence est dû à plusieurs motifs, dont certains ont été soulignés dans les rapports d'évaluation : (i) l'existence de doublons en licence et licence professionnelle et, dans une moindre mesure, en master, qui étaient proposés dans les trois ex-établissements ; (ii) la faible articulation entre différentes formations relevant notamment d'ex-établissements, mais aussi (iii) les conséquences, en particulier sur les licences professionnelles et certains masters, de l'adoption in extremis de la nouvelle nomenclature nationale parue en janvier 2014 (au niveau de la relation entre l'intitulé et le contenu des formations, mise à mal par la nomenclature nationale). Cela apparaît par exemple dans le champ DEG et dans les sous-champ « Information, Communication, Culture » et « Sciences sociales » du Champ ALLSHS.

L'offre de formation 2020-2024 tient compte de ce besoin de mise en cohérence en faisant disparaître ces doublons, soit par une fusion des parcours au sein d'une même mention, soit par une logique de différenciation des formations et de construction de mentions différentes, soit par le recours aux mentions spécifiques là où cela s'avère nécessaire (cf. infra, observations spécifiques aux mentions).

Il est à noter enfin que, pour ce qui concerne les formations à faibles effectifs pointées par les rapports d'évaluation, en particulier dans les champs ALLSHS et ST, l'établissement souhaite affirmer son attachement au maintien d'une diversité de disciplines en son sein et à la préservation des disciplines rares, notamment pour celles qui représentent un enjeu fort de formation à la recherche au niveau national et international. Il est toutefois très conscient du besoin de concilier ambitions pédagogique et scientifique et soutenabilité financière des formations. C'est la raison pour laquelle le cadrage pédagogique et financier des formations a établi des seuils de construction des formations au début du contrat 2020-2024 et il est en train d'affiner les règles de gestion des formations (ouverture, dédoublement, etc.) pendant celui-ci.

Enfin, le rapport regrette un manque de vigilance sur certains points d'attention concernant les licences professionnelles : manque d'articulation avec les formations de licence et de master, faiblesse des effectifs ou taux de poursuite d'études élevés en master pour certaines d'entre elles (en particulier dans le champ ST). L'auto-évaluation ayant permis d'identifier ces problèmes et d'en tenir compte dans l'élaboration des projets 2020-2024, il est prévu de replacer les licences professionnelles au sein de l'offre de formation globale, en particulier pour le champ DEG, à travers une meilleure articulation avec les licences. L'objectif est d'une part d'améliorer les passerelles des licences vers les licences professionnelles, pour permettre aux étudiants de licence générale qui le souhaitent de pouvoir accéder à un diplôme visant l'insertion professionnelle immédiate répondant à des besoins d'emplois, tout en évitant une trop forte dépendance à l'égard des diplômés de BTS ou DUT, et d'autre part de poursuivre une politique d'établissement visant à limiter au maximum les poursuites d'études des diplômés de licence professionnelle en master. À cet égard, il faut noter qu'aucun avis de poursuite d'études n'est fourni en général aux candidats en master par les responsables pédagogiques des licences professionnelles et que la poursuite d'études dans les masters de l'établissement reste faible.



II- FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE

Les rapports d'évaluation soulignent une participation active des enseignants-chercheurs à l'ensemble des formations ainsi que des modalités de formation à et par la recherche, progressive tout au long du cursus et ce, dès la licence, modalités qui sont aujourd'hui davantage visibles dans le champ ST que dans les autres champs. Pour le champ ST, le rapport d'évaluation relève à juste titre l'utilisation de plateformes technologiques en grand nombre, qui constituent aussi un élément important dans la professionnalisation et l'utilisation de technologies de pointe.

La formation aux métiers de la recherche et par la recherche représente un deuxième axe stratégique du projet de formation de l'Université de Lille. Le renforcement de la formation à et par la recherche passe par plusieurs actions visant à susciter davantage de vocations pour les études doctorales et à améliorer le taux de poursuite en thèse, que le rapport a trouvé peu élevé dans certains champs, DEG notamment, tout en constatant une hétérogénéité entre les formations : (i) la structuration d'« options de formation intensive à la recherche » dès la licence, sur le modèle de celles existantes dans le champ ST. Un fast track Sciences-médecine est en place depuis la rentrée 2018 pour favoriser la poursuite des étudiants en médecine en thèse parallèlement à leur internat. (ii) La mise en place d'une information renforcée sur les études doctorales dès la licence. (iii) La mise en place d'une formation graduée articulant de manière plus étroite le master et le doctorat, notamment au sein des Graduate schools construite autour des thématiques des trois Hubs soutenus par le projet I-Site (Santé de précisions, Planète, Numérique), dont les premiers parcours seront ouverts dès la rentrée 2019. (iv) La systématisation de la présence d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques des licences professionnelles et le renforcement de l'initiation à la recherche dans ce type de formation.

III- PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les rapports d'évaluation des formations mettent en avant la relation forte avec le monde socioprofessionnel, aussi bien avec le secteur privé qu'avec le secteur public, ainsi que l'intervention de professionnels dans les formations favorisant une offre de formation qui s'adapte aux besoins en compétences et en formation des actifs et des futurs actifs. Ce constat généralisé pour les champs ST, DEG et Santé est toutefois plus modéré pour le champ ALLSHS. Le rapport d'évaluation du champ ALLSHS pointe en effet un besoin d'améliorer la préparation à l'insertion professionnelle en Licence, en particulier à travers les stages. Pour répondre à l'interrogation du Comité d'expert sur le rapport entre les stages et les objectifs de formation (p. 9 du rapport d'évaluation du champ ALLSHS), il faut préciser que tous les stages effectués doivent, notamment depuis la publication de la Loi sur les stages de 2014, être intégrés dans les cursus et inclus dans les maquettes de formation. De même, toutes les conventions de stage sont validées et signées par les responsables pédagogiques. La préparation de l'insertion professionnelle sera encore plus renforcée durant le prochain contrat dans la mesure où toutes les formations devront inclure une expérience professionnelle ou un stage obligatoire (proposé dans une UE à choix unique ou multiples en licence et obligatoirement dans une UE à choix unique en Licence professionnelle et en master).

De même, les rapports d'évaluation mettent en exergue la volonté de l'établissement de favoriser l'ouverture des formations à l'alternance en particulier, même si celle-ci demeure peu développée dans le champ ST par

exemple. Il est à noter que le nombre de formations proposées en alternance et en particulier en apprentissage, est en croissance continue (5-10 formations supplémentaires par an ces dernières années), y compris dans des domaines peu ouverts à l'apprentissage a priori (physique, mathématiques appliquées, métiers du livre, géographie et urbanisme, métiers du numérique, etc.). De même, le cadrage pédagogique des formations pour 2020-2024 prévoit que tous les DEUST et toutes les licences professionnelles soient proposés en alternance.

IV- INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS

L'Université de Lille prend bonne note des faiblesses pointées par l'HCERES en matière d'ouverture à l'international pendant la période évaluée : manque d'internationalisation des formations, mobilités tant sortantes qu'entrantes faibles, exploitation insuffisante de la position géographique de Lille et modestie des partenariats internationaux structurants des formations. Pour y répondre, l'Université a déjà établi un plan de renforcement d'internationalisation des formations. Ainsi, il convient de préciser l'existence de deux projets structurants pour l'établissement et le site de Lille : création progressive depuis 2018 d'un campus transfrontalier avec des universités belges, néerlandaises et britanniques qui devrait favoriser la double diplomation et les mobilités ; dépôt en 2019 d'un projet de création d'une université européenne inclusive axée sur les sciences humaines et sociales, avec plusieurs partenaires européens (projet inclusU). Depuis la fusion, l'établissement développe aussi une politique de conventionnement systématique avec des universités étrangères dans le cadre de partenariats structurants incluant des mobilités et des doubles diplomations. Dans le cadre de l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024, l'Université de Lille a élaboré un cadrage des formations internationales incluant une démarche qualité pour ces formations ainsi que des mesures incitatives pour les développer. Elle a également obtenu un nombre plus important de bourses de mobilité sortante qu'elle espère pérenniser. Il faut toutefois noter que la faiblesse des mobilités entrantes et sortantes n'est pas tant dû à un manque de portage ni d'incitation par l'établissement qu'à des obstacles inhérents aux contraintes socioéconomiques du public de l'établissement, en particulier dans le 1^{er} cycle, qui est de fait peu mobile. Afin de développer ces mobilités entrantes et sortantes, elle a renforcé les éléments obligatoires dans les maquettes de formation en matière d'enseignements en langue étrangère : outre le développement de formations entières en langue étrangère (en particulier dans le champ ST et dans le cadre de la formation graduée M-D au sein des Graduate Schools), le cadrage pédagogique des formations exige au moins un enseignement en langue étrangère à chaque semestre et une mobilité d'études ou de stage obligatoire dans toutes les formations résolument tournées à l'international.

V- RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Les rapports d'évaluation des champs pointent, pour les quatre champs, des taux de réussite peu élevés en L1 ainsi qu'un besoin de généralisation des dispositifs de remédiation en licence comme en master. Afin de relativiser ce constat, il est important de le mettre en relation d'une part avec le nombre important d'étudiants accueillis dans les formations de 1^{er} cycle de l'Université de Lille (plus de 30.000 étudiants en licence, dont près de 13.000 en L1) et d'autre part avec les conditions socioéconomiques particulièrement difficiles de la Région des Hauts-de-France (taux important de boursiers, de bacheliers

technologiques et professionnels en licence générale). Le défi de l'aide à la réussite est donc à la fois urgent et difficile à relever. Les dispositifs d'aide à la réussite en L1 ne sont toutefois pas négligeables (parcours adaptés pour bacheliers technologiques, remédiation méthodologique, linguistique et disciplinaire en 1^{ère} année dans le cadre du Programme PRREL notamment) et sont en train de s'amplifier dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi ORE (trois licences en quatre années développées depuis la rentrée 2017 et plusieurs dispositifs de remédiation sans allongement d'études). Les dispositifs de personnalisation des parcours proposés dans le champ ALLSHS, et considérés comme une richesse par le rapport d'évaluation de ce champ, seront étendus à d'autres champs par divers dispositifs (dont l'UE Projet de l'étudiant, qui sera déployée dans toutes les licences et tous les masters de l'établissement et sera mise à profit entre autres objectifs pour la remédiation).

VI- APPROCHES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'évolution des pratiques pédagogiques pour y inclure l'apport de l'innovation pédagogique et du numérique et les adapter aux publics accueillis figure parmi les cinq axes stratégiques de la stratégie de formation de l'établissement. Cette politique est impulsée par les Vice-présidences Formation tout au long de la vie et appuyée par la Direction de l'innovation pédagogique (DIP) créée au sein de l'Université de Lille. L'approche adoptée privilégie la formation et l'accompagnement des équipes pédagogiques en partant de la valorisation des pratiques pédagogiques déjà en vigueur, notamment la pédagogie par simulation très développée dans le champ Santé. La DIP accompagne déjà les équipes pédagogiques dans le renouvellement de leurs pratiques pédagogiques tant pour les enseignements en présentiel qu'à distance et pour un meilleur développement des outils numériques en appui à la pédagogie. À cet égard, le lancement depuis 2016 d'appels à projets innovation pédagogique annuels à ex-Lille 1 et à ex-Lille 3 puis dans l'Université de Lille a déjà permis à plusieurs équipes pédagogiques d'expérimenter des pratiques pédagogiques nouvelles (pédagogie par projet, classe inversée, cours numérisés et scénarisés) qui ont vocation à être incluses dans les maquettes de formation 2020-2024. En vertu du cadrage pédagogique des formations, celles-ci seront notamment toutes déclinées en blocs de connaissances et de compétences et, pour flexibiliser les parcours des apprenants, elles incluront au moins une unité d'enseignement proposée à distance. Certains de ces blocs seront certifiants sous forme de Certificats Universitaires dans le but de faciliter la reprise d'études de tous les publics et la sécurisation des parcours des apprenants. La capitalisation de ces certificats, associée à une démarche de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) vise à permettre l'obtention des diplômes de l'Université dans une réelle démarche de Formation Tout au Long de la Vie. Un dispositif particulier piloté par la Direction de l'innovation pédagogique (Centre d'accompagnement des pratiques enseignantes – CAPE et service techno-pédagogique) forme et accompagne plusieurs équipes pédagogiques à cette démarche depuis 2018, avec des résultats déjà très probants à ce stade (plus de trente équipes pédagogiques relevant des quatre champs de formation sont activement engagées dans l'organisation de leur(s) diplôme(s) en blocs de connaissances et de compétences).

VII- PILOTAGE DES CHAMPS DE FORMATION

Les experts HCERES interrogent l'établissement sur les modalités de pilotage des champs avant et après la fusion. Pour répondre à ce point, il est important de préciser que l'Université de Lille est engagée dans un processus de

construction d'un établissement expérimental, qui s'appuiera à terme sur un nombre réduit de composantes (une dizaine) proposant une offre de formation cohérente et jouissant d'un niveau satisfaisant de subsidiarité. L'établissement s'est ainsi engagé dans un processus de repérimétrage des composantes. Si aujourd'hui l'offre de formation est portée par plusieurs composantes dans chaque champ, avec ces regroupements engagés, le nombre de composantes devrait être réduit, ce qui sera de nature à rapprocher les formations et à favoriser les projets communs.

Dans ce contexte, l'Université de Lille n'envisage pas, comme il a été souligné dans les dossiers d'auto-évaluation des champs, de structurer des niveaux intermédiaires dotés d'un pilotage spécifique, comme par exemple les champs de formation. L'affichage de l'offre de formation se fait par grands domaines disciplinaires (ALLSHS, DEG, Santé, ST), qui ont été retenus, pour des raisons pratiques, comme champs de formation au sein desquelles l'offre de formation a été présentée au HCERES. Les conseils centraux, en appui sur la présidence, sont garants de la cohérence globale de l'offre de formation de l'établissement. La coordination de cette offre se fait toutefois au sein de l'Université, d'abord au niveau de la composante, puis entre composantes lorsque celles-ci partagent une offre de formation commune. Pour prendre un exemple, dès à présent, les offres de formation 2020-2024 Gestion-management et Economie-gestion ont été construites respectivement par la FFBC-IMMD et l'IAE d'une part et la FSES et MIME d'autre part. De manière transversale, la coordination est assurée par les Vices-Présidences Formation tout au long de la vie, en lien étroit avec les directions de composante, afin notamment d'améliorer la pluri-, l'inter- et la trans-disciplinarité, qui ne sont pas encore systématiquement bien implantées, il faut le reconnaître. Cette coordination et cette aide au pilotage s'appuient de manière opérationnelle sur les directions FTLV qui existaient au sein des ex-établissements et ont été restructurées au sein de l'Université de Lille. Comme il a été souligné dans les dossiers d'auto-évaluation, le processus d'auto-évaluation a été discuté au sein d'équipes-projets qui ont été pilotées avant la fusion par les vice-présidents des trois ex-établissements puis, à partir de janvier 2018, par des binômes constitués des nouveaux vice-présidents en charge de la formation tout au long de la vie, répartis en fonction de leur propre spécialité, et du chargé de mission Evaluation et accréditation HCERES. Pour répondre à la remarque du Comité d'experts sur le rôle du chargé de mission en charge de l'évaluation HCERES dans le champ ALLSHS spécifiquement, s'il n'a pas piloté en propre l'équipe-projet ALLSHS, il était bien en charge de l'appui à l'ensemble du processus et des équipes-projets, dont celle du champ ALLSHS.

VIII- PILOTAGE DES FORMATIONS

Le pilotage des formations représente, dans ses différents aspects (coordination de l'offre de formation, suivi des étudiants et de leur devenir, démarche qualité de la formation), une priorité pour l'établissement. Celui-ci mesure toutefois pleinement le changement important de paradigme que cela représente pour les équipes pédagogiques dont les pratiques de gestion des formations, par ailleurs sérieuses, soucieuses de leur qualité et du devenir des étudiants, pouvaient être différentes des exigences du Cadre national des formations et des référentiels d'accréditation et d'évaluation des formations, publiés la veille de la finalisation de l'élaboration de l'offre de formation 2015-2019 de la vague E.

1. Pilotage des mentions et Conseils de perfectionnement

Dans ce contexte, les trois ex-établissements avaient généralisé la mise en place des conseils de perfectionnement sur lesquels ont pu s'appuyer les équipes pédagogiques pour mener l'auto-évaluation des formations et la préparation de l'offre de formation 2020-2024. Il n'en demeure pas moins que la consolidation de leur fonctionnement nécessite du temps et sera renforcée durant le prochain contrat. De même, dans le cadre de l'harmonisation de ses procédures, l'Université adopte le principe d'une gestion des formations établie au niveau de la mention : les jurys de diplôme et les commissions pédagogiques de validation et d'admission (CPVA) sont constitués et nommés au niveau de la mention depuis 2018 et 2019 respectivement. L'Université reste toutefois attentive à maintenir un bon équilibre entre le respect de la nécessaire cohérence de la mention, dans ses objectifs, ses contenus et ses modalités de fonctionnement, et le besoin de tenir compte de la spécificité des parcours qui sont construits au plus près des objectifs académiques et scientifiques, des besoins socioprofessionnels et du suivi des étudiants. Les équipes pédagogiques de l'Université de Lille demeurent très attachées à cette bonne articulation.

2. Suivi des parcours des apprenants

Pour ce qui concerne le suivi des parcours des étudiants (devenir des étudiants, évaluation des formations et des enseignements), l'établissement souhaite tout d'abord préciser que le rapport d'évaluation du champ semble confondre les structures en charge de ce suivi : au sein d'ex-Lille 3, il s'agit de l'Observatoire des formations et de la vie étudiante (OFIVE)¹, au sein d'ex-Lille 1, de l'Observation des Formations de l'Insertion Professionnelle (OFIP) et au sein d'ex-Lille 2, de l'Observatoire des formations et suivi de l'étudiant (OFSE) qui se sont tous les trois fondus à partir de l'automne 2017 en l'Observatoire de la Direction des Formations (ODIF) de l'Université de Lille. Si ces trois observatoires ont mené, de manière séparée, le suivi de l'insertion professionnelle et de l'évaluation des formations et des enseignements jusqu'en 2017, ils ont harmonisé leurs méthodes de travail et ont élaboré à partir de 2017 des enquêtes et des publications communes. Parmi celles-ci, il faut préciser que l'ODIF a élaboré et mis à disposition des équipes pédagogiques en 2017 des fiches complètes de suivi des étudiants sur la période évaluée au niveau de chaque mention, chaque parcours : suivi des effectifs, de la réussite étudiante, de l'insertion professionnelle (à 30 mois), des mobilités entrantes et sortantes. Les équipes pédagogiques, qui assurent par ailleurs un suivi attentif de leurs étudiants, se sont appropriées ces données de manière différente, en fonction de leurs pratiques antérieures de pilotage des formations : inclusion en annexe de tout ou partie des données, prise en compte et analyse partielles ou entières des données fournies, ajout de données spécifiques concordantes ou pas (en fonction des dates d'observation) avec celles fournies par l'ODIF. Il s'agit là d'un point de vigilance particulier de l'établissement qui met en place, dans le cadre de ses principales priorités, des procédures spécifiques d'auto-évaluation périodiques des formations et de démarche qualité dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens des composantes mais aussi de sensibilisation et d'accompagnement des équipes pédagogiques au pilotage des formations. Enfin, le déploiement d'un outil de gestion des candidatures à toutes les formations de l'Université de Lille (alors que celui-ci n'existait jusqu'en 2016 qu'à ex-Lille 2) permettra un meilleur suivi

¹ Soulignons à cet égard, qu'il ne s'agit pas d'« un OFIVE » (pp.17, 22) ni de « l'OVE » (p. 27) mais bien de l'OFIVE.

des candidatures et partant une meilleure évaluation de l'attractivité des formations (origine des étudiants, évolution du nombre de candidatures, ratio candidatures/inscriptions, etc.).

3. Suppléments au diplômes et fiches RNCP

L'établissement souhaite enfin apporter deux précisions sur les suppléments aux diplômes et sur les fiches RNCP.

En l'absence d'un outil national permettant d'éditer des suppléments aux diplômes personnalisés, les ex-établissements ont dû faire des choix différents et globalement peu satisfaisants pour répondre à cette exigence réglementaire : comme indiqué dans le dossier d'auto-évaluation, ex-Lille 1 n'éditait pas de suppléments aux diplômes de manière systématique ; ex-Lille 2 a fait le choix d'une édition systématique des suppléments au diplôme via Apogée mais sans possibilité de personnalisation au vu du parcours de l'étudiant ; ex-Lille 3 a fait une édition du supplément au diplôme à la demande de l'étudiant ou d'une formation. Dans le cadre de l'Université de Lille, le choix est fait de paramétrer Apogée en vue d'une édition systématique des suppléments au diplôme mais l'établissement fait un benchmark actuellement pour trouver d'autres outils permettant d'élaborer de manière automatisée des suppléments au diplôme personnalisables.

Pour ce qui est des fiches RNCP, comme indiqué dans les dossiers d'auto-évaluation, elles ont été élaborées au niveau de chaque établissement pour pallier le retard dans l'édition des fiches nationales, ce qui n'a en effet pas permis dans certains cas une harmonisation des fiches des formations co-accréditées. La publication en cours de fiches RNCP nationales élaborées à la mention devrait résoudre ce problème local.

Outre ces éléments de réponse généraux, certaines équipes pédagogiques de l'Université de Lille ont souhaité apporter des observations ou des précisions spécifiques aux évaluations de leurs formations respectives, que vous trouverez ci-après, organisées par champs et sous-champs.

En conclusion, l'Université de Lille reste bien entendu satisfaite de l'évaluation positive et constructive de l'HCERES pour l'ensemble de son offre de formation durant la période 2014-2018. Ces évaluations seront prises en compte pour l'élaboration de la prochaine offre de formation de l'établissement, en cherchant à capitaliser sur les points forts et à améliorer les points faibles dans chacune des formations, soit de manière spécifique, soit de manière globale quand elles concernent les dispositifs mis en œuvre au sein de l'établissement par les directions FTLV. Cette démarche nous est d'autant plus importante que, comme précisé en préambule, une grande partie des points saillants ont déjà été identifiés et anticipés dans le cadre de l'auto-évaluation menée au sein de l'établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Jean-Christophe Camart
Président de l'Université de Lille

Observations relatives aux formations du champ Santé

L'Université de Lille remercie les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation des mentions du Champ Sciences et technologies. Les équipes pédagogiques des mentions concernées apprécient la manière dont les rapports d'évaluation ont mis en exergue les points forts des formations qu'elles portent. Elles ont également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans leur formation, dont elles ne manqueront pas de tenir compte dans la nouvelle offre de formation 2020-2024. Il en est ainsi de certains points pour lesquels elles souhaitent apporter quelques précisions et observations.

Observations relatives au sous-champ Formations de santé

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)

L'évaluation du Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques met en avant la forte implication des équipes pédagogiques dans la réussite des étudiants s'appuyant notamment sur l'évaluation de l'ensemble des enseignements ainsi que le développement de la pédagogie innovante que nous allons poursuivre.

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Les experts ont pointé l'absence de données dans le dossier, relatives aux doubles diplômes/cursus et à la répartition des étudiants entre les trois filières. Il s'agit d'éléments que l'équipe pédagogique suit particulièrement dans le cadre de l'accompagnement des étudiants et qui seront mieux mis en évidence dans les futurs dossiers d'accréditation et d'évaluation.

Licence professionnelle Métiers de la santé : technologie

L'évaluation de la Licence Professionnelle « Métiers de la santé : technologie » met en avant la parfaite adéquation et adaptation de la formation aux besoins du marché de l'emploi en soulignant une excellente insertion professionnelle, une forte implication d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel et une formation unique en France ouvrant des perspectives intéressantes pour les étudiants.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter deux précisions.

D'une part, la prochaine maquette comportera effectivement un tronc commun permettant d'améliorer la visibilité de la formation. Le volume horaire des projets tutorés et la durée de stage seront conservés à savoir 120h et 16 semaines respectivement pour les deux parcours : MIMES (Management de l'Information Médicale dans les Etablissements de Santé) et ITB (Innovation Thérapeutique et Biotechnologies).

D'autre part, des modifications du contenu pédagogique du parcours MIMES avec des enseignements portés sur l'analyse des bases de données en santé (« big data ») permettront d'attirer davantage d'étudiants en formation initiale. L'ouverture prévue de la formation à la Belgique (Parcours ITB) et aux établissements de santé privés (Parcours MIMES) consolideront la formation qui reste cependant jeune puisqu'elle a été créée en 2016.



Master Biologie-santé

L'évaluation du Master Biologie Santé met en avant l'attractivité de la formation, sa position unique à l'échelle régionale grâce à des liens forts avec de nombreuses unités de recherche. Elle souligne aussi l'efficacité de l'organisation et du pilotage de la formation.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Le comité d'évaluation s'étonne de la structure actuelle du master proposant deux parcours en M1 (Santé et Biologie) et un parcours unique sans spécialisation en M2. Pour comprendre cette structure, il faut revenir sur l'historique de la formation. En effet, avant 2015, il y avait à Lille deux masters Biologie Santé, portés respectivement par les universités d'ex-Lille 1 et ex-Lille 2. Lors de la dernière vague d'accréditation, les deux universités ont anticipé le processus de fusion et ont décidé de demander une co-accréditation pour la mention Biologie Santé du master actuel. Les deux formations précédentes étant totalement indépendantes, avec des structures différentes (mention d'un côté, spécialité d'un autre master de l'autre), portées par des composantes et des équipes pédagogiques différentes, la structure actuelle est celle qui a permis de démarrer le processus de rapprochement. Ces efforts s'avèrent payants puisqu'à la prochaine accréditation, de nouveaux pas seront franchis, avec notamment une mutualisation d'enseignements en M1. Concernant la spécialisation, les responsables de la formation ont conscience qu'elle n'est pas clairement apparente, même si elle existe dans les faits. Ce manque de visibilité de la spécialisation est clairement un obstacle et il est prévu d'y remédier en proposant des parcours clairement identifiés dans la future maquette.

Les responsables de formation ont été très surpris de lire à plusieurs endroits du rapport qu'il y avait une forte réorientation des étudiants vers des masters à voie professionnalisante à l'issue de leur M1. En réalité, seuls quelques étudiants quittent la formation après le M1 pour se réorienter vers un autre master et leur proportion reste faible. La mise en place de passerelles vers d'autres formations ne concernerait donc que quelques étudiants chaque année.

Quant au pourcentage assez faible d'admis en M1, il s'explique par l'absence de sélection en M1 avant 2017. La réforme de l'admission en master de 2016 instaurant une sélection en M1 a permis de corriger ce point. En 2017-18, le taux de réussite en M1 dans le parcours « Biologie » était de 72%. Pour le parcours « Santé », l'explication est différente. Les étudiants de ce parcours étant tous des étudiants en santé (médecine, pharmacie, odontologie), ils réalisent le master en complément de leur formation principale et donc souvent en deux ans. Par ailleurs, pour ceux d'entre eux qui valident l'ensemble des UE en une année, il n'est pas possible de les admettre en M1 tant qu'ils n'ont pas validé complètement leur 4^{ème} année d'études en santé et obtenu de ce fait les 30 ECTS de validation des acquis. Par ailleurs, les étudiants en santé réalisant le master en complément de leur formation principale n'ont pas la possibilité – en raison de leur formation principale – de faire le M2 dans la foulée du M1. Il y a un délai moyen de 4 à 5 ans entre M1 et M2 pour ces étudiants. La mise en place à la rentrée 2018 et dans la future maquette d'une option « double cursus médecine-sciences » dans le parcours « Santé » devrait améliorer cette situation et permettre à certains étudiants en santé de valider un master complet avant le 3^{ème} cycle de leurs études en santé.

Concernant la place du numérique, elle n'a effectivement pas été très développée dans le dossier d'évaluation car la maîtrise des outils numériques de base constitue un pré-requis à l'entrée en M1, l'ensemble des étudiants ayant validé le C2i pendant la licence ou les premières années d'étude en santé. Durant le master, les étudiants sont formés à l'usage d'autres outils dans le cadre des enseignements d'initiation à la recherche (outils de recherche bibliographique, outils de gestion des références, ...) mais aussi lors de leur formation en laboratoire. Dans la future maquette, une place plus importante sera accordée aux outils de traitement de données massives dans le domaine de la santé. Par ailleurs, quelques enseignants utilisent le e-learning en complément de leur enseignement en présentiel, usage qui sera davantage développé dans la formation en 2020-2024.

Les responsables de formation ont enfin conscience du fait que les liens avec le secteur privé restent faibles. Ils existent néanmoins plus qu'ils n'apparaissent dans le dossier d'auto-évaluation. Lors du prochain contrat d'accréditation, la participation de professionnels du secteur privé sera élargie dans la mesure du possible. Il faut toutefois souligner que les entreprises privées ayant des activités de recherche et de développement dans le domaine des sciences biologiques et de la santé sont en nombre limité dans la région et n'ont pas forcément un encadrement suffisant pour accueillir des étudiants dans le cadre de leur formation en laboratoire. Le prochain conseil de perfectionnement sera élargi aux étudiants et à un nombre plus important de professionnels du privé.



Observations relatives au sous-champ Ingénierie et management de la santé

Licence Sciences pour la santé

L'évaluation de la Licence Sciences pour la Santé met en avant une finalité bien ciblée de la formation, une professionnalisation efficace, un dynamisme très fort de l'innovation pédagogique, une place réelle du numérique et un dossier très bien renseigné avec une analyse MOFF (Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses) pour chaque item.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations relatives aux points faibles soulevés.

Concernant le nombre d'étudiants défaillants élevés en L1 (parfois jusque 21%), il faut préciser que certains étudiants s'inscrivent en première année dans l'objectif de préparer des concours dans le domaine médico-social et ne se présentent pas aux examens, ce qui les rend défaillants. Cependant, une partie des défaillances s'explique par les difficultés que rencontrent certains étudiants. Pour y remédier, il est envisagé de renforcer le suivi des étudiants de L1. Pour ce qui est de la faible attractivité des parcours Nouvelles technologies d'aide à la personne et Maintenance biomédicale, il faut noter que la capacité d'accueil de ces deux parcours sur le site de Tourcoing (Lycée Colbert, partenaire de la formation) est limitée car certains enseignements pratiques nécessitent des locaux et du matériel spécifiques non prévus pour un effectif élevé.

Pour apporter des précisions sur la composition de l'équipe pédagogique (responsables des UE, des parcours, des années), il est à noter que c'est le responsable de la licence qui assure les responsabilités de responsable d'UE et de parcours, étant donné notamment l'effectif réduit d'enseignants-chercheurs. Cependant, au sein de la Faculté, il existe des responsables de filière avec lesquelles le responsable de la licence interagit régulièrement de façon transversale.

Le rapport d'évaluation relève que le dossier d'auto-évaluation ne précise pas sur quels critères se fait la spécialisation en 3^{ème} année (L3). En 2^{ème} année, les responsables de filière présentent les différents métiers ; des professionnels viennent également présenter leurs activités. Toutes ces interactions permettent aux étudiants d'affiner leur projet professionnel. Le choix de la spécialisation par l'étudiant se fait en adéquation avec leur projet professionnel.

Enfin, dans le conseil de perfectionnement participent des enseignants qui interviennent également dans les Masters et parfois même y exercent des responsabilités. Dans le futur, les responsables de Masters seront inclus de manière plus formelle dans les conseils de perfectionnement pour faire évoluer l'offre de formation de façon transversale (Licence-Master).

Licence Sciences sanitaires et sociales

L'évaluation de la Licence Sciences Sanitaires et Sociales met en avant l'ancrage réussi de la formation au sein du monde socio-économique régional ; le caractère unique et innovant de la formation ; la bonne articulation du programme pédagogique et des objectifs de formation bien définis ; la finalité très bien définie de la formation et une attention particulière portée à la professionnalisation des étudiants inscrits dans la licence.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite apporter quelques précisions et observations.

Concernant ce qui est considéré comme une ambiguïté persistante sur l'existence de parcours différenciés en L3, il est à préciser que deux des trois parcours de L3 relèvent de partenariats centrés formation continue, le parcours « Management des structures gérontologiques et médico-sociales » et le parcours « Santé – Travail »

Pour ce qui concerne les observations faites sur les éléments manquants relatifs aux contenus de la maquette ou aux modalités d'évaluation des étudiants, l'établissement a fait le choix de présenter des maquettes « simplifiées » des formations dans la mesure où il s'agit pour l'HCERES d'avoir une idée globale de l'organisation et des contenus des enseignements et pas d'évaluer la maquette d'enseignement. Ainsi, la distinction entre CM et TD existe effectivement et sera reprise dans la nouvelle maquette ; les modalités d'évaluation seront précisées pour la nouvelle maquette en apportant les informations sur le module et l'UE en matière de contrôle continu et d'examens semestriels ; l'équilibre entre les volumes horaires et les crédits de certains cours sera examiné avec attention pour la construction de la nouvelle maquette.

Enfin, l'équipe pédagogique accorde une importance particulière à la déclinaison du diplôme en compétences. Les étudiants établissent bien un bilan des compétences acquises lors des stages réalisés pendant la licence et ce bilan est discuté avec un groupe d'enseignants en fin de parcours. De même, l'orientation compétences / Fiches RNCP sera renforcée dans la nouvelle maquette qui sera déclinée en blocs de connaissances et de compétences.

Licence Professionnelle Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire

L'évaluation de la Licence professionnelle Gestion des Organisations de l'économie sociale et solidaire (GEOSS) met en avant notamment des aspects comptables et contrôle de gestion bien développés. L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Conscients de la faible attractivité, et donc de la juste remarque de l'HCERES, il a été décidé d'une part de transformer cette licence professionnelle en un parcours de L3 de la Licence Sciences sanitaires et sociales et d'autre part d'axer les efforts de la nouvelle maquette sur trois aspects : Faciliter l'accès à cette formation via des contrats de professionnalisation ; travailler l'adéquation de la formation avec les attentes des professionnels ; analyser les points d'amélioration via une analyse du terrain en cours de réalisation par les étudiants eux-mêmes. Sans remettre en cause l'objectif de la formation, l'équipe pédagogique désire ajuster les plaquettes d'information, ajuster les modes de validation et diversifier les cours pour faire ressortir les aspects du management et du pilotage des étudiants à venir. La technicité perdrait du terrain mais gardera une part importante car un manager doit savoir identifier les failles pour pouvoir décider.

L'évaluation relève une « insertion professionnelle limitée et en inadéquation avec celles escomptées beaucoup trop ambitieuses ». Cette faiblesse est notamment une conséquence du manque de communication sur la formation. L'équipe pédagogique fait le pari d'une communication plus claire grâce aux nouvelles plaquettes ULille, d'une meilleure représentation de la licence auprès

de l'extérieur et d'un accueil réussi des contrats de professionnalisation qui devront favoriser le taux d'insertion professionnelle.

Licence Professionnelle Services à la personne

L'évaluation de la Licence professionnelle Services à la personne met en avant la spécificité de la formation avec une orientation bien positionnée sur un secteur en croissance, une dimension management en cohérence avec les logiques des métiers de coordination, une diversité d'origine des professionnels qui assurent les enseignements.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations pour le parcours « Responsable de la coordination médico-sociale et des services d'aide aux personnes fragiles ».

Concernant la finalité de la formation, un réajustement des métiers et des débouchés ciblés semble nécessaire mais un travail préliminaire d'analyse est indispensable : rapprocher les métiers exercés en sortie de licence professionnelle avec ceux ciblés par la formation. Premier cas de figure : la formation dispensée permet d'accéder à la cible et il faudra accentuer la communication vers l'extérieur et les employeurs sur les dispositions professionnelles des étudiants. Second cas de figure : la formation dispensée ne permet pas l'accès aux métiers cibles. Dans ce cas, il faudra soit réajuster la cible, soit réaménager les enseignements dispensés pour reconquérir la cible.

L'évaluation de la formation soulève deux points faibles importants : « Ancrage dans les trois secteurs (personnes âgées, enfance et handicap) difficilement cernable » et « Présentation du contenu des modules peu explicite ». La forte demande des structures d'aide à domicile doit être canalisée dans l'expression des cours dispensés. C'est à dire qu'il faut rester vigilant à ne pas se spécialiser dans un type de public pour maintenir une approche généraliste de la formation, qui représente l'un de ses points forts. Pour cela, dans la future maquette, une attention particulière sera apportée à chaque module, cours et intervention réalisés.

L'évaluation souligne enfin une « absence de partenariats avec les établissements du secteur ». Il faut préciser que, chaque année, des dizaines de structures accueillent les étudiants de la formation lors de stages. Beaucoup d'entre-elles sont même les primo-employeurs de ces étudiants ; leurs responsables sont également des intervenants dans la licence et bon nombre d'entre elles participe, quasi-systématiquement, aux journées entreprises au sein de la composante. Des mesures seront toutefois engagées pour mieux structurer ces relations, gage d'un tissage relationnel et professionnel fort de la formation avec son environnement.

Master Ingénierie de la Santé

L'évaluation du Master Ingénierie de la Santé met en avant de nombreux points forts comme : l'excellence de la collaboration internationale ; la cohérence de l'organisation et du pilotage de la mention ; les liens forts avec le monde socio-économique et la réelle implication des professionnels ; la place importante de l'innovation pédagogique ; l'organisation de la 2^{ème} année de master en alternance avec possibilité de réaliser un contrat de professionnalisation ou un stage, voire d'obtenir un contrat d'apprentissage pour certaines filières ; le suivi des compétences individualisé. Elle soulève très peu de points faibles comme le nombre encore peu important de poursuite d'études en doctorat et le parcours international BME actuellement restreint aux étudiants étrangers.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Elle va travailler sur le montage de partenariats avec les entreprises des différents secteurs d'activité liés au master pour développer la possibilité d'obtenir des financements ou des co-financements (ex CIFRE) et développer l'initiation à la recherche pour les étudiants en kinésithérapie et leur permettre pour certains d'accéder au doctorat après l'obtention du parcours orienté vers les études doctorales de la mention. Concernant le parcours international BME co-porté par l'École Centrale de Lille, il est prévu de l'ouvrir aux ingénieurs généralistes.

Master Management sectoriel

L'évaluation du Master Management sectoriel met en avant des points forts comme le positionnement unique du master dans l'offre de formation, l'orientation bien ciblée de chacun des parcours, l'accès rapide à l'emploi des étudiants.

L'équipe pédagogique de la mention souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations concernant les points faibles soulevés par l'évaluation.

Une option recherche existe au sein du master sectoriel. Même s'il est certain qu'il est difficile d'attirer les étudiants vers les métiers de la recherche, du fait du haut niveau d'employabilité des diplômés, tous les ans, 2 à 3 étudiants y sont inscrits. Pour l'année 2017-2018, 2 étudiants ont suivi cette option et une étudiante a pu s'inscrire en thèse à l'université d'Amiens.

L'attractivité du Master Management sectoriel ne repose ni exclusivement ni principalement sur les relations entretenues avec l'IRTS et l'IFCS du CHU de Lille. Ainsi, sur un total de 261 étudiants en 2017-2018, seuls 68 étudiants étaient issus de ces deux institutions, soit moins de 27%. Même si ce calcul devait être restreint aux effectifs de master 2, ces institutions représentent 68 étudiants sur un total de 159 soit moins de 43%, très loin de la majorité des effectifs. Les autres étudiants proviennent principalement des Licences Sciences pour la santé et Sciences sanitaires et sociales, le complément étant des recrutements d'autres licences (de l'université de Lille ou d'autres établissements) ou d'autres masters pour le master 1 ou de VAP pour le master 2.

Les trois options du parcours Management des établissements, de la qualité et des risques, et des flux dans le secteur sanitaire et médico-social sont aujourd'hui des références auprès des professionnels des secteurs sanitaires et médico-sociaux. Les offres d'emploi font régulièrement référence à des profils liés aux formations portées par l'ILIS, pour par exemple des postes de direction d'établissements médico-sociaux, d'ingénieur qualité ou encore de gestionnaire des risques. L'équipe pédagogique va travailler à l'élargissement de l'aire de recrutement en travaillant notamment avec l'association des ingénieurs hospitaliers, des métiers de la logistique et de l'ingénierie hospitalière notamment pour renforcer l'option logistique et gestion des flux. Le développement de l'apprentissage pour ce parcours est un moyen efficace de renforcer les liens entre les formations et les professionnels des secteurs sanitaires et médico-social.



Observations relatives au sous-Champ Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive

L'évaluation du master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive souligne le positionnement original en termes d'offre de formations et une préoccupation centrale de l'accompagnement et du devenir des étudiants qui s'actualise dans divers dispositifs pertinents. Cette préoccupation se concrétise par des débouchés professionnels multiples tant dans les structures privées ou publiques, que dans la création d'entreprises et ainsi que par une forte implantation dans les milieux socio-économiques de la région ».

L'équipe pédagogique souhaite toutefois apporter quelques précisions et observations.

Pour ce qui concerne les modalités de gestion de la co-accréditation et les collaborations entre les différentes universités », elles sont précisées p. 15 et 22 du dossier d'auto-évaluation. Au vu des difficultés rencontrées sur la mise en œuvre de la co-accréditation durant la période évaluée, l'Université de Lille ne souhaite pas reconduire la co-accréditation du master STAPS : EOPS pour 2020-2024 mais établir un partenariat qui fera l'objet d'un conventionnement entre les établissements partenaires tant pour le parcours « Préparation du sportif » que pour le « parcours 2SAP », dont la continuité est tributaire, dans l'ensemble des établissements, du maintien de la coopération entre les établissements régionaux et au sein d'une unité de recherche unique. L'équipe pédagogique reste attachée à expliciter davantage les collaborations entre les différents établissements partenaires lors du prochain contrat.

Le positionnement de la formation dans l'environnement international constitue un point d'attention de l'équipe pédagogique. Il n'en demeure pas moins qu'il semble difficile d'envisager des mobilités sortantes à ce stade car la plupart des étudiants sont déjà salariés ou en cours d'insertion professionnelle (promesse d'un contrat à la suite du stage ou de la mise en situation professionnelle). Le niveau de langue est également, pour la plupart des étudiants, insuffisant et constitue également un frein à cette mobilité. De plus, le développement de doubles cursus transfrontaliers n'est pas aisé car le système belge n'inclut pas de facultés des sports avec un fonctionnement similaire à celui de la France.

Concernant l'intervention de professionnels, la part des enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde industriel ou socioéconomique ou encore culturel représente 22-23% des heures d'enseignement en master 1 et 41-50% des heures d'enseignement en master 2 sur la période 2014-2017 pour ex-Lille 2. Il est à noter que la plupart des enseignants sont également des professionnels et interviennent auprès des clubs sportifs (entraîneur, préparateur physique). Quant aux métiers occupés à l'issue de la formation, outre les données incluses dans le dossier d'auto-évaluation, un répertoire d'emplois est d'ores et déjà intégré aux enquêtes d'insertion de 2015 et le sera désormais dans les prochaines enquêtes réalisées par l'Observatoire de la direction de la formation.

L'équipe pédagogique est par ailleurs attachée à un meilleur accompagnement des étudiants en master 1 et à comprendre le fort taux d'abandon. À cette fin, elle a répondu à l'Appel à Projets Transformation pédagogique de l'Université de Lille et obtenu un financement pour le projet « Aide à la réussite pour les étudiants néo-entrants en master et les personnes en reprise d'études »

(25/02/19). Dans ce projet seront mis en place pour juillet 2019 des quizz de positionnement et des capsules vidéo enrichies afin d'aider les étudiants en difficulté dès leur inscription en master et espérer ainsi diminuer le taux d'abandon en 1ère année.

De même, les pédagogies innovantes basées sur le numérique sont mises à profit pour réduire les déplacements des étudiants sur les sites. Ainsi, pour le parcours PS, les déplacements pour les enseignements mutualisés sont nuls (cf. Dossier d'auto-évaluation, puisque réf. 2-1). Pour le parcours 2SAP, les déplacements des étudiants sont inévitables du fait de la mutualisation inter-établissements et de la répartition géographique des unités de recherche impliquées. Les déplacements enseignants sont toutefois privilégiés car limités en nombre et pour restreindre autant que faire se peut les déplacements étudiants. En pratique, grâce à l'organisation géographique des cours, un étudiant n'est que rarement tenu à se déplacer pour plus de 2 blocs de ses enseignements. Afin de limiter les déplacements, les supports d'une partie des cours magistraux sont donnés aux étudiants soit directement, soit par l'intermédiaire d'une plate-forme informatique dédiée (Moodle). Selon les options choisies par les étudiants, une partie des enseignements peuvent aussi se faire par visio-conférence, notamment en Sciences Humaines et Sociales. Toutefois, il reste nécessaire et souhaitable, de par les objectifs de la formation, de garder une part majoritaire de face à face pédagogique et d'échanges directs entre étudiants et enseignants.

En matière de pilotage, le rapport d'évaluation note enfin que le conseil de perfectionnement est en place et regroupe la licence et les masters. Mais il concerne toutefois une telle diversité de formations qu'il s'interroge sur sa pertinence pour piloter des formations ciblées. Ce fonctionnement s'explique par le fait qu'il existe une filière « Entraînement sportif » dont l'un des rôles est de veiller à l'harmonisation de la formation entre la licence et le master. C'est via la filière que les échanges avec les professionnels, ligues, club, etc. sont menés. Le conseil de perfectionnement regroupe l'ensemble de ces acteurs qui sont pour la plupart impliqués dans les deux niveaux de diplômes. Il est prévu de continuer ce fonctionnement qui permet d'avoir un pilotage global de la filière « Entraînement sportif » tout en prenant soin de réaliser des conseils de perfectionnement préliminaires par mention. Par ailleurs, la participation des étudiants au pilotage de la formation est effective dans les évaluations des enseignements et des formations mais aussi dans le Comité de concertation Qualité de vie et dans le Conseil de Perfectionnement.



**Monsieur Jean-Marc Geib
HCERES
Département des formations
2 Rue Albert Einstein
75013 Paris**

**OBJET : LISTES DES MENTIONS N'AYANT PAS D'OBSERVATION À
APPORTER**

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint la liste des formations de l'Université de Lille n'ayant pas d'observations à apporter aux évaluations menées par l'HCERES pour la période évaluée 2014-2018. Cette liste est organisée par champs et sous-champs.

Je vous en souhaite bonne réception et vous d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Jean-Christophe Camart

Président de l'Université de Lille

CHAMP SANTÉ

Formations de santé

Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa – 1^{er} cycle)

Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM – 1^{er} cycle)

Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO – 1^{er} cycle)

Grade de licence Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP – 1^{er} cycle)

Licence Professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)

Grade de master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO)

Grade de master Diplôme d'état de sage-femme

Master Sciences du médicament

Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Licence Professionnelle Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives

Licence Professionnelle Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs

Licence Professionnelle Métiers de la forme

Master STAPS : activité physique adaptée et santé

Master STAPS : management du sport

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)